MILLE-FEUILLE DU CHABBATH

Sélection de feuillets sur la Paracha à imprimer et déguster

N°7

CHÉLA'H LÉKHA

28 & 29 Juin 2019

Proposé par

Torah-Box

Cette semaine, retrouvez les feuillets de Chabbath suivants :

Page

La Torah chez vous 3

Shalshelet News 5

La Voie à Suivre 9

Boï Kala..... 13

Baït Néeman..... 15

Tora Home..... 19

Mayan Haim..... 23

La Daf de Chabat..... 27

Honen Daat 31

Apprendre le meilleur du Judaïsme..... 35

Pensée Juive 39

Torah-Box

PARACHA CHELAH LEKHA

LES TSITSIT, UN SYMBOLE INCONTOURNABLE

« Parle aux enfants d'Israël et dis-leur de se faire des franges aux coins de leurs vêtements et qu'ils y ajoutent un fil bleu Nb 15, 37-41.
Ce passage, tiré de la fin de la Paracha Chelah Lekha, constitue le troisième paragraphe du Chema que nous récitons matin et soir. En quoi la la Mitzva des Tsitsit est-elle singulière ? Nos Sages font deux remarques à ce propos. La première est qu'elle constitue un commandement en soi, le fait de porter sur ses habits un signe spécifique. La seconde, est que cette Mitzva sert de rappel pour tous les autres commandements de la Torah ! Sur le plan pratique, la raison est simple : l'habit accompagne l'homme en permanence. Mais aussi, parce que les Tsitsith sont en eux-mêmes le symbole de toutes les Mitzvot. En effet, la valeur numérique du mot Tsitsit ציצית est de 600 ; si on ajoute à ce nombre les 8 fils servant à la fabrication des Tsitsit et les 5 nœuds des intervalles, on obtient 613, le nombre des Mitzvot inscrites dans la Torah » (Rachi). A l'encontre de la plupart des Mitvot, la Mitzva des Tsitsit n'est pas assortie de promesse, de récompense ou de châtiment mais elle sert à expliquer le but et la raison d'être de la Mitzva elle-même « Ce sera pour vous des Tsitsit, vous le verrez (le fil bleu), vous vous souviendrez de toutes les Mitzvot de l'Eternel, et vous les accomplirez et ainsi, vous ne vous égarerez pas après votre cœur et après vos yeux, après lesquels vous vous prostituez « Nb15,39.
Rachi fait observer « le cœur et les yeux sont les espions du corps humain qui s'entremettent pour conduire au péché : l'œil voit, le cœur convoite et le corps exécute et accomplit le péché ». D'autres Sages estiment que l'ordre des mots est important et qu'il faut interpréter le texte tel qu'il est écrit : d'abord le cœur et les yeux ensuite, en disant : Si les images du désir n'avaient pas commencé par dominer malignement le cœur pour le détourner de la crainte de Dieu, l'homme ne se serait pas laissé entraîner par la perception de ses yeux. Justement, le fait qu'il soit attiré par la convoitise de ce qu'il voit, est le signe que le désir s'est déjà frayé un chemin dans son cœur et qu'il a déjà songé aux moyens de se débarrasser de la crainte de Dieu. » C'est donc l'idée du péché qui entraîne au péché, et ainsi l'idée du péché devient, en soi, une faute véritable (Berakhot 12b).
En définitive, la faute prend sa source et son origine dans la pensée avant de se concrétiser. Nous avons l'illustration de cette réalité dans l'histoire des explorateurs dont parle la Paracha. Les explorateurs ne voulaient pas entrer dans la Pays d'Israël, alors ils n'y ont vu que des géants et des morts et ils ont ainsi réussi à décourager le peuple. En vérité, la crainte des explorateurs n'était pas dans le sentiment d'aller à une défaite et à un échec dans la conquête du pays, ils craignaient surtout pour leur situation personnelle. En effet, dans le désert ils jouissaient de tous les avantages que leur octroyait leur rang au sein du peuple sans aucun souci matériel, car tout était assuré par l'Eternel, ce qui ne serait pas le cas lorsqu'ils arriveront dans le Pays.
LE FIL BLEU DE TEKHELET.
Chaque Tsitsit comporte des nœuds dont le nombre symbolisent le nom de Dieu, 26 pour le Tétragramme Youd Hé Vav Hé(10+5+6+5) dans la tradition sépharade ou bien, Hashème Ehad « Dieu est Un » valeur numérique 39 (7+8+11+13) pour la tradition ashkénaze. La présence du fil bleu dans les Tsitsit, fait ressortir la blancheur des autres fils. La couleur blanche étant la confusion de toutes les couleurs, représente d'une certaine manière la vacuité qui aspire à être remplie par la sainteté. Les Tsitsit n'étant pas indispensables à notre habillement, ils sont un ornement qui attire le regard et nous rappelle par son symbole, notre relation à Dieu. Selon le Midrash, la couleur bleue a été choisie parce que « le bleu du Tekhélét rappelle le bleu de la mer, qui reflète le bleu du ciel, le ciel nous rappelle le trône divin de notre Créateur et Maître dont nous sommes les serviteurs » La Mitzva des Tsitsit est tellement importante, qu'en l'absence de vêtement à quatre coins, seuls soumis à cette obligation, nos Sages ont instauré le port d'un Talit katane (petit Talit) en permanence et d'un grand Talit lors des prières publiques. Lors de la révolte de Korah, celui-ci se moqua de Moise en disant : si déjà un seul fil bleu rend le Talit kashèr, un Talit entièrement bleu ne devrait-il pas l'être ! Eh bien, Non, il ne l'est pas en raison du Tsits, car le regard ne sera plus attiré en l'absence des différences de couleurs

SIGNIFICATION DES TSITSIT

Les Tsitsit ont pour but de rappeler aux fidèles toutes les Mitvot de la Torah. La Mitsva des Tsitsit est donc permanente. Le mot Tsitsit dérive de Tsits, voir, regarder. La vision des franges sur nos vêtements, nous incite à considérer le caractère futile de la vie lorsqu'elle est réduite à sa dimension matérielle et nous rappelle le devoir de rechercher une régénération permanente dans le domaine intellectuel et spirituel. Loin de mépriser la matière, tout en étant conscient de son caractère éphémère et fragile, la Torah se sert de cette matière pour nous entraîner littéralement vers des horizons sublimes 'al kanefé' sur les ailes des Mitsvot, vers des mondes supérieurs, vers le royaume de la spiritualité.

Le Tsits est le nom d'une plaque en or sur laquelle le Nom de Hashèm était incrusté, que le Cohen Gadol portait sur le front. Sa fonction essentielle était d'expier le péché d'un Cohen ayant offert un sacrifice en état d'impureté. Le Tsits servait aussi de détecteur impureté dans le service du Temple, capable de déterminer si un homme, placé devant lui, est un Tsadiq qui mérite le monde futur, et si un Cohen est à même d'assumer la fonction de Grand prêtre.
Rav S.R.Hirsch pense que c'est le huitième fil de couleur bleue qui transforme en un faisceau inscrit dans la durée, les 7 fils des Tsitsit qui symbolisent les activités multiples de l'homme dans le domaine matériel. En effet selon la Tradition, le chiffre 8 symbolise l'au-delà de la nature, c'est-à-dire le spirituel : la prière, le Chabbat et l'étude de la Torah
A propos de Tsitsit on peut se poser la question : la pensée d'une action sans sa réalisation peut-elle se suffire à elle-même ! En d'autres termes, l'expression souvent entendue au sein de la communauté, a-t-elle un sens « Moi, j'ai la foi, je suis croyant, je n'ai pas besoin de pratiquer les traditions religieuses » En élargissant le débat, peut-on se permettre d'être sélectif quant aux commandements divins à mettre en pratique et en avoir la conscience tranquille ? En théorie, les Mitsvot de la Torah sont indivisibles, elles ne sont pas soumises au choix de chacun, elles doivent être réalisées entièrement et sans distinction. Mais la réalité est tout autre : il existe une infinité de comportements différents face aux lois du Shoulhane Aroukh, le code des lois qui régissent la vie du peuple juif. On pourrait ainsi dire qu'il existe autant de Judaïsmes que de Juifs.

Sachant que le peuple juif va connaître des tribulations tout au long des siècles, aussi bien sur sa terre, qu'en tous pays de sa dispersion et afin de préserver son identité, l'Eternel a choisi une Mitzva, le port des Tsitsit sur le vêtement. Tout d'abord parce que l'histoire du vêtement remonte à la Création, à la suite de le faute d'Adam, lorsqu'il apprit sa nudité. Pour le premier homme le vêtement lui a permis de se couvrir et de recouvrer sa dignité perdue par rapport aux autres créatures. Mais le vêtement peut aussi représenter le symbole de sa faute d'Adam qui a entaché l'humanité, faute que nous avons le devoir de racheter en chaque génération, en évitant de ne pas succomber à la tentation. En quoi a consisté le péché d'Adam ? Il a désobéi à l'ordre divin. Il a voulu expérimenter le mal, et en définitive il y a succombé et a été chassé du Paradis avec toutes les conséquences que l'on connaît pour le genre humain.
On comprend mieux la fonction des Tsitsit qui est de nous éviter la faute d'Adam. Il est écrit en effet « Vous le regarderez, vous vous souviendrez de tous les commandements divins et vous ne vous égarerez pas après vos votre cœur et après vos yeux » L'homme est curieux de tout savoir, curieux de découvrir le maximum de moyens pour satisfaire ses désirs. Grâce à la présence permanente des Tsitsit, la Torah rappelle aux enfants d'Israël qu'ils sont d'abord des serviteurs de Dieu et qu'ils doivent savoir mettre un frein aux passions qui risquent de les détourner de leur Créateur.
De plus tout roi est à la tête d'une armée, et toute armée possède un uniforme spécifique, qui la distingue de toutes les autres armées. Cet uniforme pour tous les enfants d'Israël de par le monde, ce sont les Tsistsit attaché au Talith. D'ailleurs l'origine du drapeau de Etat d'Israël n'est autre qu'un Talith. Selon le Zohar les Tsitsit possèdent de nombreuses vertus qui font appel à la vision d'Ezechiel, qui parle du Char céleste et des ailes (kanaf) des anges. Le mot Tsits fait allusion au Cantique des Cantiques 2,9 « Mon bienaimé se tient derrière notre mur ; observant à travers le treillis. Le Bienaimé c'est l'Eternel qui observe son peuple, s'en soucie et le protège.

Le Rambam précise qu'il faut détourner son esprit de toute pensée qui peut saper les bases de la Torah par sentiment d'orgueil. Bien des hommes croient en la puissance de leur intelligence, capable de saisir toute la réalité. Or l'idéal du Juif ne s'arrête pas à la réalité, il aspire davantage à la sainteté, raison d'être et but d'une vie, celle de se rapprocher de l'Eternel et de l'éternité ainsi qu'il est écrit « vous serez pour moi un peuple de prêtres et une nation sainte ». C'est en définitive c'est la raison d'être du port des Tsitsit.

SHALSHELET NEWS

בס"ד

Chabbat Chela'h lékha

29 Juin 2019

26 Sivan 5779

Ville	Entrée *	Sortie
Paris	21:40	23:05
Marseille	21:04	22:17
Lyon	21:16	22:33
Strasbourg	21:17	22:40

* Vérifier l'heure d'entrée de Chabbat dans votre communauté

N°141

La Parole du Rav Brand

Dans la première partie de notre paracha, la Torah rapporte l'histoire des explorateurs. Le mot systématiquement utilisé pour dire explorer est "latour". A la fin de notre paracha, un chapitre est consacré à la mitsva de tsitsit. La Torah utilise là aussi le même verbe "tatourou" : « vélo tatourou a'haré lévavkhem véa'haré énekhem – ne vous "égarez" pas à la suite de vos cœurs et de vos yeux, qui vous entraînent à l'infidélité » (Bamidbar 15,39). Pourquoi ces deux notions d'explorations sont-elles juxtaposées?

Voici le sens de cette interdiction : « Il nous est défendu de laisser monter à notre esprit toute pensée qui nous conduirait à déraciner l'un des principes fondamentaux de la Torah… l'esprit de l'homme est étroit, et chacun n'a pas les facultés intellectuelles de saisir pleinement la vérité. Aussi, si chacun suit les pensées de son cœur… parfois, il nourrira des doutes quant à l'unité de D.ieu : peut-être est-Il Un, ou peut-être ne l'est-Il pas ? Parfois, ces doutes porteront sur la prophétie : peut-être est-elle authentique, ou peut-être ne l'est-elle pas ? Ou encore sur la Torah : peut-être est-elle d'origine divine, peut-être ne l'est-elle pas ? Or, n'ayant pas la logique nécessaire pour parvenir à la vérité, il en tomberait dans l'hérésie. C'est contre cela que la Torah nous met en garde en disant : "Ne vous égarez pas à la suite de vos cœurs et de vos yeux, qui vous entraînent à l'infidélité" » (Rambam Avoda Zara 2, 3-4).

A qui la Thora adresse-t-elle cette interdiction ? Si c'est à celui qui ne croit pas en elle, cette défense ne servirait à rien ; quant à celui qui en doute, il préfère explorer le sujet avec son intelligence, plutôt que de s'en remettre à la Torah qui est précisément l'objet de son doute. Cet interdit ne s'adresse donc qu'à l'homme croyant et dépourvu de doute. Mais justement, pourquoi le croyant ferait-il une telle "exploration"?

En réalité, chaque homme est doté d'un sens critique, avec lequel il distingue le vrai du faux. Certains se contentent de peu de critiques, d'autres se méfient tant qu'ils ne détiennent pas un faisceau de preuves concordantes. Ainsi, tous les sujets n'exigent pas forcément la même qualité de preuve : on se contentera d'une légère preuve lorsqu'une dizaine d'euros est en jeu, et on exigera plus de preuves si on risque d'en perdre dix mille. L'intérêt que l'homme porte à une certaine vérité joue un rôle considérable dans sa crédulité ou dans sa critique. On émettra plus de critiques contre une vérité qui dérange. Certains pratiqueraient l'hypercritique, excessive et tatillonne des moindres détails d'une affirmation ou de ses sources. Celle-ci se distingue de la pensée critique, qui est une utilisation de la raison ayant pour finalité d'affiner et de préciser les affirmations sans chercher par principe à les décrédibiliser.

« Certaines gens […] subtilisent sur des textes clairs au point de les rendre douteux, sous prétexte de les purger d'altérations imaginaires. Ils distinguent des traces de trucage dans des documents authentiques. État d'esprit singulier ! A force de se méfier de l'instinct de crédulité, on se prend à tout soupçonner » (Langlois, Introduction aux études historique, source : Wikipédia). Le négationnisme est ainsi un déni de faits historiques, malgré la présence de preuves flagrantes rapportées par les historiens, et ce, à des fins racistes ou politiques.

Il est bénéfique de chercher des faisceaux de preuves étayant la Foi en D.ieu, en la prophétie et en l'origine divine de la Torah. Mais, ceux qui cherchent à vivre selon leurs désirs, pratiqueront l'hypercritique. Bien qu'ils aient dix faisceaux de preuves concordantes, ils les remettront toutes en cause. Les gens croyants pourraient aussi se trouver tiraillés entre leur foi et leurs désirs, ces derniers leur suggérant de pratiquer une hypercritique jusqu'à confondre le vrai et le faux.

Les explorateurs et leur génération étaient convaincus de l'existence de D.ieu et de Sa Torah, et l'entrée en Terre sainte devait sceller leur engagement religieux. Cette perspective les a effrayés, et tout spécialement les dix explorateurs qui, en entrant en Terre sainte, devaient laisser leurs prérogatives à d'autres. Ils ont alors choisi l'hypercritique et exigé de Moché des vérifications : "latour" - une exploration. Ils se sont alors embrouillés et ont refusé de conquérir la terre.

La Torah ordonne alors la mitsva de tsitsit, et lorsqu'elle avertit : « Ne vous égarez pas à la suite de vos cœurs et de vos yeux qui vous entraînent à l'infidélité », elle s'adresse aux juifs croyants, qui possèdent les preuves nécessaires, et elle leur interdit justement l'hypercritique, cette attitude qui risque de les faire tomber dans l'erreur.

Rav Yehiel Brand

Pour aller plus loin...

1) Pour quelle raison la Torah répète-t-elle 2 fois l'expression "ich é'had" (un homme) dans le passouk 13-2 ? (Miklal Yofi)

2) Où est-il fait allusion dans la Paracha que l'air régnant en Israël rend sage pour comprendre la Torah ? (Yoshia Tsion)

3) Pour quelle raison la tribu de Yossef est-elle nommée ici (11-13) : « tribu de Ménaché » ? (Daat Zékénim)

4) Pour quelle raison, les explorateurs ont-ils choisi de prendre avec eux, les fruits provenant spécialement d'une vallée (vallée d'Eshkol, 13-23) ? (Panim Yafot)

5) Pour quelle raison, la lettre « youd » (=10) du terme « yigdal » (14-17) est-elle particulièrement grande ? (Sifté Cohen)

6) Pour quelle raison, la Torah a-t-elle juxtaposé le sujet des explorateurs à celui de la libation du vin ? (Nahalé Kédoumime)

7) Quelle allusion entrevoit-on dans le terme « vénaténou al tsitsit » (15-38) ayant une portée halakhique ? (Or Hahama)

Yaacov Guetta

La Paracha en Résumé

- Le premier sujet évoqué dans la Paracha est l'exploration de la terre d'Israël.
- Le mauvais retour des explorateurs retarda l'entrée en terre d'Israël de 40 ans. La lourde sentence tomba et tous les Béné Israël de plus de 20 ans mourront et n'entreront pas en Israël.
- Les explorateurs moururent et certains juifs tentèrent d'aller faire la guerre contre Amalek et Kénaan. Ils moururent dans un excès de zèle, pourtant délibérément déconseillés par Moché.
- La Paracha explique les lois des offrandes ou des dons et de leurs accompagnements.
- Nous trouvons ensuite la Mitsva de 'Hala, ainsi que la procédure à suivre, lorsqu'une faute involontaire a été commise par un particulier ou un public.
- La Paracha se conclut par l'histoire du mékochèch qui transgressa le Chabat, suivie de la Mitsva de Tsitsit explicitée dans le troisième paragraphe du Chéma.

Pour dédicacer un numéro ou pour recevoir *Shalshelet News* par mail ou par courrier,

contactez-nous :
shalshelet.news@gmail.com

Ce feuillet est dédié pour la Réfoua chéléma de Ethan Avraham ben Sarah Myriam

Halakha de la Semaine

La séouda de chabbat peut-elle être « 'halavi » ?

Il est enseigné dans le Ch. Aroukh (siman 242) qu'il faut honorer le chabbat avec des aliments que l'on apprécie comme de la viande et poisson, considérés comme des mets de choix.

Cependant, si la famille ressent bien plus de plaisir à consommer d'autres aliments comme par exemple manger des produits « 'halavi », ceci est parfaitement conforme à la Halakha voire même recommandé puisque le chabbat a été donné pour qu'on se délecte aussi pendant les repas.

Il en résulte donc qu'on ne forcera pas les enfants à manger du poisson, de la viande (ou un autre met) s'ils n'apprécient pas ces aliments.

[Halikhot Chabbat 2 perek 1,22 au nom du Michna Beroura 242,2]

Toutefois, yom tov, on privilégiera la viande (même si on apprécie plus les mets lactés) car c'est une grande mitsva de consommer de la viande et de boire du vin, les jours de yom tov.

[Voir 'Hazon Ovadia sur Yom tov page 95 au nom du Ba'h; Rachal ; Erekh hachoul'han ....]

David Cohen

La Voie de Chemouel

Une fin prématurée

La bataille entre les Israélites et les Philistins est sur le point d'éclater. Ces derniers sont nettement plus avantagés que leurs adversaires. Outre le nombre, ils disposent d'un arsenal de guerre complet, ce qui n'est pas le cas des troupes de Chaoul. Seuls son fils et lui ont réussi, par miracle, à se procurer épée et lance. Radak explique que même depuis l'époque de Chimchon, les Israélites ne sont jamais vraiment parvenus à se défaire de la domination philistine. Et durant toutes ces années (près d'un siècle), ces derniers se sont employés à éliminer tous les forgerons de la Terre sainte. De sorte qu'au bout d'un certain temps, il était impossible d'y trouver une arme décente. Les Philistins s'assuraient ainsi que leurs ennemis ne puissent jamais se révolter. Les Israélites étaient donc obligés de se battre, même à l'époque de Chemouel, avec des équipements de fortune. On comprend donc leur découragement lorsqu'ils voient arriver la cavalerie adverse. Et croyant que leur roi était paralysé par la peur, la plupart ne tarde pas à déserter le champ de bataille.

Désemparé, Chaoul décide d'offrir les sacrifices sans attendre Chemouel, craignant pour sa vie. Selon le Malbim, il pensait qu'il devait seulement l'attendre pour engager les hostilités, et non pour l'offrande des sacrifices. Mais Chemouel lui dévoile que tous ces évènements ne visaient qu'à tester sa confiance en D.ieu et il vient de prouver qu'elle n'est pas inébranlable. Le prophète annonce donc le verdict avant de se retirer : même si Hachem avait prévu que sa royauté perdure à jamais, ce n'est désormais plus d'actualité. Cette prédiction étonne de nombreux commentateurs. En effet, comme on l'a déjà signalé auparavant, le trône était destiné aux descendants de Yéhouda, leaders spirituels du peuple. Or Chaoul venait de la tribu de Binyamin. Il ne faisait que préparer la place de David. Alors comment Chemouel peut-il affirmer qu'il y avait une possibilité que les successeurs de Chaoul investissent eux aussi cette fonction ? De nombreuses réponses ont été proposées mais nous n'en retiendrons que deux. Le Ralbag comprend tout simplement qu'il ne faut pas interpréter littéralement l'expression « à jamais » dans le verset. En réalité, Chaoul devait régner de nombreuses années, mais son manque de foi raccourcit son règne. Pour preuve, 'Hanna employa la même expression, alors qu'elle promettait que son fils serait « à jamais » au service du Créateur.

Mais selon le Chem MiChemouel, les dirigeants de notre peuple disposaient toujours d'un bras droit. Chaoul et ses héritiers étaient donc destinés à devenir les seconds du roi, privilège qu'ils viennent de perdre …

Yehiel Allouche

Aire de Jeu

Charade

Mon 1er est un jeu d'enfant
Mon 2nd est une exclamation
Mon 3ème travaille la terre
Mon 4ème marque une séparation dans la paracha de la semaine dernière
Mon tout a rapporté que de bons souvenirs de son voyage.

Jeu de mots

Après avoir bien travaillé, les plombiers prennent la fuite.

Devinettes

1) Quelle prière a été faite par Moché pour Yéochoua ? (Rachi 13-16)
2) Moché demande aux méraglim de voir s'il y a un « arbre » en Israël. Quel est cet arbre ? (Rachi, 13-20)
3) Qui a construit la ville de 'Hevron ? (Rachi, 13-22)
4) Quelle était la taille de Goliat ? (Rachi, 13-32)
5) En quoi est différente la mitsva de 'Halla par rapport aux autres mitsvot dépendantes de l'entrée en Israël ? (Rachi, 15-18)
6) Quelle était la particularité du particulier qui transgresserait la avoda zara involontairement ? (Rachi, 15-27)

Réponses aux questions

1) Pour nous faire allusion au fait que seuls 2 hommes sur les 12 explorateurs (en l'occurrence Yéhochoua et Calev étant "méyou'hadim", au sein de leur tribu) réaliseraient convenablement leur mission en revenant avec un rapport positif d'Israël.

2) Les lettres finales des termes « chéla'h ('hète) lékha (caf) anachime (même) formant le mot 'hakham (Sage), juxtaposées à la phrase « ils exploreront le pays de Canaan » évoquant l'idée du séjour passé en Israël, fait allusion à cela.

3) Yossef est nommé ici selon la tribu de Ménaché, pour nous enseigner que tous les deux (Yossef et le nassi de Ménaché) se sont rendus coupables de médisance.

4) Car il n'existe pas de montagnes ou de collines sur lesquelles une cité idolâtre n'a pas été célébrée. Les explorateurs craignaient que les cananéens n'aient vénéré et voué un culte aux arbres fruitiers (achéra) ayant poussé sur ces lieux élevés.

5) Pour faire allusion au fait que Moché ait supplié Hachem de pardonner la faute des bné Israël ayant suivi les explorateurs, par le grand mérite d'Avraham ayant surmonté les 10 épreuves auxquelles il fut soumis.

6) Afin que le fils vienne et apporte l'expiation à la faute de son père. En effet, les explorateurs fautèrent en apportant une énorme grappe de raisin (Eshkol anavim, symbolisant le père, le raisin étant la source du vin), que vienne alors le vin (le fils du raisin) et ses libations, afin d'apporter le pardon à leur péché de médisance.

7) Le fait que ce mot puisse se lire de la même manière à l'endroit comme à l'envers fait allusion à la halakha suivante : « il est autorisé de défaire les tsitsit d'un talith A et de les mettre (vénaténou) sur un talith B.

Enigmes

Enigme 1 : A quelle époque, le mois de Tamouz a-t-il été doublé ?

Enigme 2 : L'arbitre me donne, le déménageur me porte. Qui suis-je ?

La Question

"Envoie pour toi" :

Rachi explique que la juxtaposition de la Paracha des explorateurs avec la précédente traitant de la médisance faite par Myriam à l'encontre de Moché est due au fait que les explorateurs auraient dû prendre leçon de ce que provoque la médisance avant de calomnier sur la terre d'Israël.

Toutefois, comment aurait-il été possible de déduire la gravité du colportage sur un pays constitué de roches, de terre et de bois en partant d'une faute similaire, contre le plus grand homme que la terre n'ait jamais portée?

Le Beer au nom du Rav d'Ostrowice répond : il est écrit au sujet de Moché : "Et l'homme Moché était plus humble que tout homme se situant au-dessus de la terre".

Autrement dit, à ses propres yeux, Moché se considérait lui-même au niveau de la terre. Ainsi, une remise en question à son égard ne pouvait avoir d'impact sur sa personne, puisqu'il ne subsistait aucun égo.

Pour cela, Hachem lui dit : "Envoie pour toi des explorateurs".

La précision apportée par l'emploi de l'expression « pour toi » signifie donc, selon toi qui ne te considères pas plus que la terre elle-même sans aucun égo autre que la connaissance de la valeur de ta fonction, en tant que Mon serviteur, tu peux envoyer des explorateurs qui auront forcément tiré la leçon de Myriam et ne médiront pas sur la terre qui ne dispose pas d'égo.

G.N.

A la rencontre de nos Sages

Rabbi 'Moché Haïm Luzzatto (Ram'hal)

Rabbi 'Moché Haïm Luzzatto (Ram'hal) est né en 1707 dans le ghetto de Padoue (Italie). Kabbaliste et logicien, talmudiste et poète, moraliste et grammairien, théologien et dramaturge – telles sont les facettes apparemment antinomiques de la personnalité exceptionnellement riche de ce géant de la Torah. Moché 'Haim Luzzato était un enfant brillant, un génie doté de capacités rarissimes et d'une mémoire phénoménale. Dès son jeune âge, il désirait déjà ardemment comprendre les secrets de la vie et leurs origines. Il se mit à chercher des réponses aux questions existentielles qu'il se posait. Sa volonté farouche et intransigeante de trouver des réponses le conduisit à la sagesse de la Kabbala qu'il commença à apprendre dès son plus jeune âge auprès du Rav Yéhochoua Bassan. Dès l'âge de 14 ans, il connaissait par cœur tous les écrits du Ari zal ; il écrivit ses premiers ouvrages à l'âge de 17 ans. Il diffusa la Kabbala à travers les différents pays d'Europe. Un groupe restreint de kabbalistes conscients de sa grandeur se réunirent autour de lui dans l'intention d'apprendre sa méthode d'élévation spirituelle. Pourtant, exceptés ses disciples, personne ne le comprit. Dès leur diffusion, les écrits du Ram'hal soulevèrent une polémique sans merci. En réalité, la raison de cette grande controverse ne résidait pas dans la propagation de la Kabbala par un jeune homme qui irrita les maîtres de sa génération, mais dans l'idée du messianisme qui émanait de l'œuvre Ram'halienne. En effet, le Ram'hal, alors âgé de 20 ans, reçut la révélation d'un Maguid – un narrateur céleste, en 1727, qui lui dicta le Zohar Tin'yana ou le (second) Zohar de la rédemption. À l'instar de Rabbi Chimon Bar Yohaï – le maître du Zohar, le Ram'hal s'imposa dès l'âge de 20 ans dans le canon Toranique.

Pourtant, en 1730, sous la pression des Sages, hantés par l'idée du « faux messie », le Ram'hal accepta de signer un « aveu », sur le conseil de son maître. Cet aveu stipulait l'interdiction d'écrire les secrets ou les révélations sous la forme araméenne du Zohar. La signature de l'aveu n'apaisa pas les détracteurs du Ram'hal, et les attaques se poursuivirent sans répit, jusqu'au début de l'année 1735 où le grand génie de la Kabbala fut contraint de quitter sa ville natale pour Amsterdam. Il fit une escale dans le Beth Hamidrash de Rabbi Yaacov Papirach, à Francfort. Il espérait que dans cette ville d'érudits, il pourrait s'employer à dissiper les malentendus dont il était victime. Mais il fut menacé de 'Herem (exclusion de la communauté juive) s'il ne signait pas un second aveu qui, cette fois, stipulait l'interdiction d'écrire des ouvrages sur la Kabbala, de l'enseigner et même de l'étudier, avant l'âge de 40 ans. Après avoir signé, le Ram'hal se rendit à Amsterdam. Dans cette ville il put enfin retrouver une vie plus sereine où il composa des œuvres ayant trait, non pas à la Kabbala directement, mais à l'éthique et à la foi.

En 1740, il publia un livre, l'un des traités de Moussar les plus remarquables qui n'aient jamais été écrits : le Messilat Yécharim (La Voie des justes). Toutes les communautés de la Diaspora adoptèrent sans hésiter cet ouvrage, qui devint ainsi le traité fondamental de la morale juive. Pourtant, le Messilat Yécharim est plus qu'un livre de morale. Le Ram'hal y enseigne la voie de la perfection qui conduit au but ultime : la prophétie. Il y montre la voie de la piété authentique, tant recherchée par les véritables maîtres de la Torah qui aspirent à l'union avec D.ieu. À Amsterdam, le Ram'hal publia une dizaine de livres dont le fameux Derekh Hachem (La Voie de D.ieu) qui définit clairement les fondements authentiques de la Foi Juive à partir de la Kabbala. En 1743, le Ram'hal quitta Amsterdam pour se rendre en Erets Israël, à Acco.

Trois ans plus tard, alors qu'il n'était âgé que de 39 ans, il fut victime d'une épidémie de peste meurtrière et quitta ce monde avec sa famille pour rejoindre les saints d'Israël. Il fut enterré à Tibériade, à côté de Rabbi Akiva. Ce dernier commença à étudier la Torah à partir de 40 ans et vécut jusqu'à 120 ans, alors que le Ram'hal quitta ce monde à 39 ans. Peut-être aurait-il complété la vie de Rabbi Akiva. Quoiqu'il en soit, sa grande influence fut reconnue par tous les grands kabbalistes qui lui succédèrent, à commencer par le Gaon de Vilna. Selon le Maguid de Mézéritch, si la génération du Ram'hal n'avait pas compris sa grandeur, c'est parce qu'elle ne l'avait tout simplement pas mérité.

David Lasry

Pirké avot

Tout se transforme ou s'additionne

"Hillel disait : beaucoup de chair beaucoup de pourriture, beaucoup de richesses beaucoup d'angoisses, beaucoup de femmes beaucoup de magie, beaucoup de servantes beaucoup de débauche, beaucoup de serviteurs beaucoup de vol, beaucoup de Torah beaucoup de vie, beaucoup de stabilité beaucoup de sagesse, beaucoup de conseils beaucoup de compréhension, beaucoup de charité beaucoup de paix … " Dans cette anaphore que nous propose Hillel nous pouvons différencier 2 parties bien distinctes.

Les 5 premiers axiomes se concentrent sur les plaisirs matériels recherchés par l'homme (étant tous des besoins primaires indispensables à la vie de celui-ci) allant de la nourriture aux honneurs de la stature sociale en passant par les pulsions et les richesses.

Les 4 suivants au contraire ciblent exclusivement les besoins de l'esprit dans sa quête de développement spirituel.

Lorsque nous analysons plus en détail ces deux parties, nous constatons une différence notoire. Dans la première, est mis en évidence que l'excès conduit inéluctablement à la déchéance, tandis que de la seconde ressort au contraire que l'accumulation ne provoque en rien de quelconques dégâts mais au contraire enrichit la personnalité de l'homme.

Pour expliquer cette disparité, il serait juste de nous pencher sur le mode de fonctionnement de ces deux mondes opposés du fait même de leur origine respective.

En ce qui concerne le monde matériel, il existe un adage connu décrivant ses lois : … rien ne se crée tout se transforme. Cette règle étant la résultante de la nature même de la matière, incarnant la création qui par essence est limitée et donc finie. En cela, il est totalement impossible de tirer un quelconque avantage sans compenser d'un autre côté afin de maintenir l'équation à l'équilibre.

C'est ce que vient nous enseigner Hillel qu'il en va de même concernant les plaisirs découlant de cette même matière ou chaque abus occasionne un tribut qui finit par devenir trop lourd à payer.

A contrario, pour ce qui relève du spirituel l'algorithme le régissant est tout autre.

La Torah est assimilée au feu. Une des caractéristiques de ce dernier est que lorsque nous approchons sa flamme vers un autre foyer en position de le réceptionner celui-ci se propage et s'amplifie, se décuple et profite de l'apport de ce second foyer afin de s'élever de plus belle sans n'avoir absolument rien perdu de sa superbe.

Il en va de même en ce qui concerne le domaine du spirituel, l'âme tout comme la Torah étant d'émanation divine (quintessence de l'infini étant l'unique créateur) celles-ci ne peuvent se retrouver confrontées à de quelconques limites. Ainsi la multiplication du savoir de la sagesse de la Torah et de tout autre outil venant enrichir l'esprit et nourrir l'âme aura pour effet une sublimation de l'être sans que cela ne puisse causer le moindre dommage parallèle.

G.N.

Mélange lait/viande

La consommation de viande et de lait étant interdite par la Torah, nos Sages en sont donc parvenus à interdire de poser de la viande et du lait sur une même table au moment du repas, de peur qu'on ne soit amené à les manger ensemble sans y faire attention.

La raison s'explique du fait que la viande et le lait étant chacun permis en soi, il y a lieu de craindre que l'homme qui mange de la viande, soit attiré par un aliment lacté et oublie cette interdiction.

Par contre, si un aliment non-casher se trouverait à table, il est peu probable qu'une personne oublie son interdiction. De ce fait, il est permis de poser des aliments casher et non-casher sur une même table. Par conséquent, il est permis pour un juif de s´attabler avec un non-juif qui mange un repas non-casher. Il n'y a pas à craindre que le juif en vienne à goûter le plat du non-juif. Cependant, deux juifs qui se connaissent ne sont pas autorisés à manger de la viande et du lait sur une même table, de peur d'en venir à goûter ou à proposer à l'autre de goûter de son plat. (Nous étudierons la prochaine fois sDv, les conditions afin d'autoriser certaines situations).

Mikhael Attal

Réponses Behaalotékha N°140

Charade: Roche Appât Rimes.

Enigme 1 : La Paracha Chémini qui est la 3ème Paracha du Sefer Vayikra.

Enigme 2 : Le silence.

La Force de la transition

Avant d'entrer en Israël, le peuple demande à Moché d'envoyer des explorateurs pour préparer leur arrivée dans ce pays. Moché décide d'accéder à leur requête et confie cette mission aux notables de chaque tribu. Moché se tourne alors vers Hachem pour savoir ce qu'il faut faire. Il lui répond qu'il a déjà assuré que la terre était bonne et qu'en mettant en doute sa parole, les Béné Israël s'exposent à une mission périlleuse où ils risquent de s'égarer.

Comment comprendre que Moché qui est donc pleinement conscient du risque de cette expédition, fait malgré tout le choix d'engager cette mission ?

D'autant plus qu'il prend la peine de bénir Yéhochoua et de lui ajouter un Youd à son nom. Ce n'est donc pas pour lui un léger soupçon, c'est un vrai problème qui le préoccupe !

Quel est donc l'intérêt majeur de cette mission qui justifie que Moché, bien que lucide sur les risques qu'elle comporte, ne fasse pas marche arrière ? En quoi cette exploration est-elle si importante ?

Pour comprendre le projet de Moché, il faut tout d'abord réaliser que la vie que les Béné Israël mènent dans le désert n'a rien à voir avec la vie qui les attend en Israël. En effet, pour l'instant ils sont entièrement assistés. Non seulement sur le plan matériel car ils reçoivent chaque jour leur nourriture du ciel sans avoir à travailler, mais également sur le plan spirituel car le fait d'habiter au contact du Michkan et de Moché, leur permet d'être connectés directement à la chékhina.

Le problème est qu'en entrant en Israël, ils vont devoir apprendre à s'assumer, apprendre à vivre loin du Beth Hamikdach, et apprendre à manger le fruit de leurs efforts.

C'est une transition qui inquiète Moché car à chaque fois qu'un dirigeant a été absent, le peuple a mal réagi. Lorsque Moché tarde à redescendre du Sinaï, la confusion entraîne très rapidement une dérive avec le veau d'or. Lorsqu'Aharon décède, la confrontation avec les Kénaanim les terrorise et les oblige à rebrousser chemin. Lorsque Myriam décède, ils paniquent face au manque d'eau et provoquent l'épisode qui privera Moché de la terre sainte.

Ainsi, lorsqu'aux portes de la terre promise, ils demandent à l'explorer, Moché comprend que c'est l'occasion de gérer cette transition. En envoyant des hommes en reconnaissance, il espère qu'ils reviendront avec la conscience de la nouvelle réalité qui les attend. Moché cherche à les rendre autonomes. Il veut éviter qu'en leur lâchant la main brutalement, ils ne s'égarent comme ils l'avaient fait auparavant.

Moché sait donc pertinemment qu'il y a des risques dans ce voyage, mais l'enjeu est de taille : faire comprendre au peuple qu'il devra à présent voler de ses propres ailes, et que dorénavant aussi bien leur parnassa que leur niveau spirituel seront uniquement les fruits de leurs efforts.

Cet épisode nous éclaire sur la démarche qui doit être celle de l'enseignant ou du parent. Il est vrai qu'au début il faut entourer du plus que l'on peut, mais progressivement il faut amener l'élève ou l'enfant à réaliser qu'il doit s'autonomiser pour construire son propre chemin. Lui ouvrir les yeux sur les enjeux de l'étape d'après, permet d'assurer une transition dans de bonnes conditions. (Darach David)

Jérémy Uzan

La Question de Rav Zilberstein

Léïlouï Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Avigaïl est une femme heureuse. Elle est mariée avec un charmant homme et a de bons enfants. Mais elle porte un gros poids sur son cœur. Son mari Elidan se lève tous les matins pour la Tefila puis retourne au Beth Haknesset le soir pour suivre des Chiourim comme tout bon Juif se doit de le faire. La journée, il travaille pour bien nourrir sa famille et pour cela il est responsable de la poissonnerie d'un grand supermarché; mais c'est là qu'est le problème. Tous les vendredis, il revient à la maison avec de bons et gros poissons qu'il se permet « d'emprunter » sur les étals, sans l'accord de son patron Aaron. Il est à souligner que celui-ci est devenu un bon ami à Elidan et lui accorde toute sa confiance sans le soupçonner de quoi que ce soit. Plusieurs fois, Avigaïl a tenté de lui expliquer qu'il s'agissait de vol pur et simple mais à chaque fois son mari lui répond qu'après tout le travail qu'il fait pour son chef, sans compter ses heures ni ses efforts, ces poissons lui reviennent. Il rajoute que la Torah elle-même interdit de museler l'animal lorsqu'il travaille dans le champ, à plus forte raison un si bon employé comme lui. Il se soucie de cuisiner ces si beaux poissons le vendredi après-midi et va même jusqu'à accomplir la Mitsva de goûter les mets avant Chabat puis de manger du poisson à chacune des Séoudot. Avigaïl qui ne veut surtout pas abîmer son Chalom Baït se triture la tête afin de trouver une solution pour ne plus qu'il vole sans pour autant insister auprès de son mari. Jusqu'au jour où elle décide d'appeler Aaron pour lui demander une faveur : elle lui explique que tous les soirs depuis 10 ans maintenant, son mari rentre du boulot avec une odeur de poisson et elle n'en peut plus. Elle l'implore donc de bien vouloir changer le poste de son époux sans bien sûr lui dire que cette demande provient de sa femme. Aaron qui apprécie beaucoup Elidan s'empresse donc de faire plaisir à sa femme : dès le lendemain il explique à son employé qu'il veut améliorer ses ventes de poulets et le nomme donc responsable du rayon des poulets. Avigaïl est enfin libérée de son poids mais sa tranquillité ne fait pas long feu. En effet, le vendredi d'après, Elidan qui veut beaucoup honorer sa table du Chabat, ramène de son nouveau poste un sac plein de poulets. Sa femme est maintenant face à un grand problème, elle ne sait plus quoi faire : dévoiler à Aaron les méfaits de son mari condamnerait leur couple et lui demander encore de le changer de rayon est impensable. Mais, elle a une nouvelle idée : demander au Rav si elle a le droit « d'emprunter » elle aussi des poches de son mari un petit billet de temps en temps afin de régler les vols?

Le Rav Zilberstein fait remarquer qu'il es t évident qu'elle se doit de cuisiner et manger ces poulets afin de ne pas détériorer sa relation de couple. Or, en mangeant de ces mets, elle sera considérée comme associée de ces vols et donc 'Hayévette elle aussi de rembourser, comme nous l'enseigne la Guemara Baba Kama (111b). On rajoutera que le mari est obligé de nourrir sa femme. Or, une nourriture volée n'est pas considérée comme une nourriture, Elidan est donc redevable envers sa femme, et le fait qu'Avigaïl prenne de l'argent de son mari pour rembourser les vols ne sera pas considéré comme du vol. Le Rav Zilberstein termine en disant qu'en agissant ainsi elle sauvera son mari d'une grande Avéra mais sauvera surtout ses enfants car comme l'explique le Sefer Igra Dépirka, si l'on voit des enfants qui étudient, prient et font tout ce qu'il faut mais qu'en grandissant ils acquièrent étonnamment de très mauvais traits de caractère et se détournent du chemin de la Torah, il ne faut pas s'étonner car la raison se trouve dans la nourriture qu'ils ont mangée qui provient sûrement d'un vol.

Haïm Bellity

Comprendre Rachi

Envoie pour toi des hommes... » (13,2)

Rachi écrit : *Envoie toi : « D'après ton opinion. Quant à Moi, Je ne t'ordonne pas. Si tu veux, envoie. Parce que les bné Israël vinrent et dirent : Envoyons des hommes devant nous, comme il est dit "vous vous êtes tous approchés de moi". Moché demanda conseil à la chékhina, et Hachem dit "Moi Je leur avais dit que la terre est bonne… par leur vie que Je leur donne l'occasion de se tromper avec les paroles des explorateurs afin qu'ils n'en héritent pas" ».*

Si Rachi dit "parce que", c'est qu'il a eu une question. Quelle est-elle ?

Le Siftei 'Hakhamim dit que la question de Rachi est puisqu'Hachem sait la fin dramatique que cela va engendrer, Il aurait dû leur interdire. Ainsi, la réponse de Rachi est que justement Hachem ne voulait pas qu'ils héritent la terre à cause de la faute qu'ils ont commise en demandant d'envoyer des explorateurs. Et si tu dis "selon cela, Il aurait dû leur ordonner d'envoyer les explorateurs", à cela la Guemara (Sota 34b,voir Rachi) dit que Hachem ne va pas leur ordonner directement de faire une chose qui va les amener à la catastrophe donc ni Il leur interdit ni Il leur ordonne.

Il en ressort que selon Rachi, la faute réside dans le fait d'avoir demandé d'envoyer des explorateurs alors qu'Hachem avait dit que c'est une très bonne terre. Le Ramban demande : selon Rachi, Moché aurait également fauté car :

1- Il leur dit "votre demande me plaît" (Dévarim 1,23)

2- Hachem lui dit "fais comme tu penses" et Moché prend la décision d'envoyer.

On peut répondre de la manière suivante :

C'est une faute d'avoir demandé d'envoyer des explorateurs mais ce n'est pas une faute de les avoir envoyés, c'est-à-dire que si Moché avait pu refuser et que malgré tout il décide de les envoyer alors effectivement on aurait compris le Ramban sur le fait que cela aurait dû être une faute pour Moché. Mais là, ce n'est pas le cas. Moché ne pouvait pas refuser car maintenant qu'ils ont demandé, il est obligé d'accepter. Sinon, ils vont penser qu'on leur cache quelque chose et qu'en réalité la terre n'est pas bien, 'has vechalom. C'est pour cela que Moché, malgré lui, a dû leur dire que cette demande lui plaît et c'est contre son gré qu'il a dû prendre la décision de les envoyer car maintenant qu'ils en ont fait la demande, il n'y a pas d'autres alternatives que de montrer que c'est une bonne demande et d'accepter leur requête. La moindre hésitation pourrait faire douter les bné Israël que la terre est bonne car ils se diront "si la terre est vraiment bonne alors pourquoi hésite-t-il à nous envoyer ? De quoi a-t-il peur ? Qu'est-ce qu'il nous cache ?" Donc Moshé n'avait pas le choix : il fallait accepter.

Mais d'un autre côté, cela va entraîner une terrible faute pour les bné Israël. Donc Moché est entre deux feux : ne pas accepter fera douter les bné Israël et accepter entraînera une grave faute. Il est donc pris au piège : refuser est impensable et accepter est impossible. Que faire face à ce dilemme ?

Rachi, dans parachat Dévarim (1,23), nous dévoile quelle solution pensa Moché : Il a utilisé une technique en disant : « je vais accepter sans aucune hésitation, et les bné Israël, en voyant cela, changeront d'avis en se disant "si Moché est tellement sûr de lui, c'est que la terre est vraiment très bien, sans aucun défaut, il n'est donc plus nécessaire d'envoyer des explorateurs", et ainsi on aura tout gagné car ils n'auront pas envoyé d'explorateurs et cela, sans leur avoir refusé. Rachi illustre cette technique par une parabole :

Une personne dit à une autre "Vends-moi ton âne", l'autre répond "D'accord", "me permets-tu de l'essayer ?", "D'accord", "me permets-tu de l'essayer en montagne comme en plaine ?", "D'accord". Voyant que le vendeur ne formule aucune objection, l'acheteur se dit dans son cœur "le vendeur est tellement sûr de lui qu'il est certain que je ne trouverai aucun défaut". L'acheteur déclare alors au vendeur "voici l'argent, je n'ai plus besoin de l'essayer". Donc Moché s'est dit "je vais accepter leur demande en espérant que les bné Israël changent d'avis en voyant que je n'ai pas émis d'objection".

Mordekhaï Zerbib

בס"ד

La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal

Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Chela'h
29 Juin 2019
26 Sivan 5779
1090

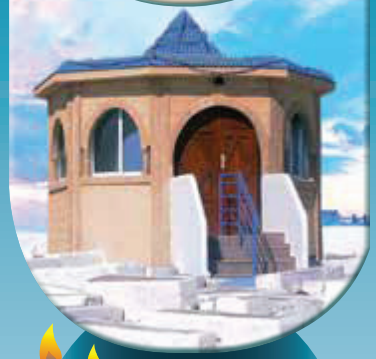

	All.	Fin	R. Tam
Paris	21h40*	23h04	00h42
Lyon	21h16*	22h33	23h48
Marseille	21h04*	22h17	23h22

(*) Prière d'allumer à l'heure de votre communauté.

Paris • Orh 'Haïm Ve Moché
32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem • Pninei David
Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod • Orh 'Haim Ve Moshe
Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orothaim@gmail.com

Ra'anana • Kol 'Haïm
Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il

Hilloula

- Le 26 Sivan, Rabbi Yonathan ben Ouziel
- Le 27 Sivan, Rabbi 'Hanina ben Tradion
- Le 28 Sivan, Rabbi Israël Zeev Gustman, Roch Yéchiva de Netsa'h Israël
- Le 28 Sivan, Rabbi Chlomo Dana
- Le 30 Sivan, Rabbi Yom-Tov Yédid Halévi
- Le 1er Tamouz, Yossef Hatsaddik
- Le 2 Tamouz, Rabbi Yossef Benoualid

Le monde, créé en l'honneur des justes

« Et ils décrièrent le pays qu'ils avaient exploré. » (Bamidbar 13, 32)

Dans le commentaire du Zohar sur notre paracha (Chla'h-Lékha 158b), nous pouvons lire la discussion suivante qui se tint entre Rabbi Yéhouda et Rabbi Aba : si D.ieu savait que l'homme fauterait et devrait être puni par la mort, pourquoi l'a-t-Il créé ? En outre, pourquoi a-t-Il placé les êtres humains dans ce monde, alors qu'ils sont tous destinés à mourir, aussi bien ceux qui se consacrent à l'étude de la Torah que ceux qui vaquent à d'autres occupations ? En effet, celle-ci ne les préserve pas de la mort. Rabbi Aba lui répondit : « Pourquoi donc t'ingénies-tu à comprendre les voies de l'Eternel et Ses décrets ? Questionne-toi sur ce que tu as le droit de savoir et de regarder, plutôt que de faire des investigations sur ce qui t'est interdit. » Les voies divines sont impénétrables, comme il est dit : « Les choses cachées appartiennent à l'Eternel, notre D.ieu » (Dévarim 29, 27) et on ne doit pas poser de questions ni faire de recherches à ce sujet, conclut le Zohar.

Je me suis demandé pourquoi la question de Rabbi Yéhouda, portant sur la nécessité de la création de l'homme, a été rapportée par le Zohar sur la section de Chla'h-Lékha. Il aurait a priori semblé plus logique qu'elle le soit sur celle de Béréchit qui traite de ce sujet.

Je répondrai en m'appuyant sur cet enseignement de nos Sages (Yoma 53b) : « A côté du Saint des saints, près de l'arche de l'Alliance, il y avait une pierre à partir de laquelle le monde a été fondé, comme l'affirment nos Maîtres selon lesquels le monde fut créé à partir de Sion. Dans une braïta, Rabbi Eliezer affirme qu'il fut créé depuis son centre. » Avec l'aide de D.ieu, j'ai pensé, sur le mode allusif, que cette pierre de fondation, en hébreu éven hachtia, renvoie au fait de boire les eaux de la Torah, comparée à l'eau, comme il est dit : « Ah, vous tous qui avez soif, venez, voici de l'eau ! » (Yéchaya 55, 1) En d'autres termes, le monde est fondé sur la Torah, ce qui corrobore l'interprétation de nos Sages (Pessa'him 68b) du verset « Si Mon pacte avec le jour et la nuit pouvait ne plus subsister, si Je cessais de fixer des lois au ciel et à la terre. »

Lorsque les explorateurs décrièrent les défauts de la Terre sainte, ils firent peur aux enfants d'Israël afin de les dissuader d'y entrer. Il va sans dire que ces mauvaises paroles étaient également dirigées contre la pierre d'assise qui s'y trouvait. Or, médire de cette pierre revenait à médire des eaux de la Torah qu'elle représente, péché d'une très grande gravité.

En outre, de nombreuses mitsvot ne peuvent être accomplies qu'en Israël, comme la chémita, le yovel, la orla, les différents prélèvements et les sacrifices. Caractérisée par les nombreuses mitsvot qui y sont accomplies, c'est une terre de nature spirituelle, vouée à l'observance de la Torah. Aussi, lorsque les explorateurs la dénigrèrent, c'est comme s'ils médirent de la Torah, ce qui revient à médire du Roi du monde, la Torah étant composée de Ses Noms.

Les explorateurs tombèrent à ce piètre niveau et c'est justement pourquoi le Zohar rapporte ici la question de Rabbi Yéhouda. Il se demanda s'il valait réellement la peine de créer des hommes si impies, alors que D.ieu savait à l'avance qu'ils se comporteraient ainsi et L'irriteraient. Par leur médisance sur la Terre sainte, ils portèrent atteinte à la Torah, méprisèrent le Roi des rois et causèrent la destruction des deux Temples. Dès lors, pourquoi avoir créé de tels hommes ? De même, pourquoi avoir créé le monde à leur intention ? Rabbi Aba répond à cette question en soulignant que « les choses cachées appartiennent à l'Eternel ».

Nos Maîtres affirment ('Houlin 92a) que le monde se maintient par le mérite de quarante-cinq justes. Ils enseignent par ailleurs (Sifri, Ekev 47) que, de même que le ciel et la terre sont éternels, les Tsadikim le sont, car le monde a été créé pour eux. Dans une aggada sur Béréchit (49, 1), il est écrit : « Quand le Saint béni soit-Il constate qu'une génération va se conduire mal, Il y cherche un juste par le mérite duquel Il pourra maintenir le monde. Car il suffit d'un seul pour assurer sa pérennité. » Il en résulte que l'univers se maintient par le mérite des Tsadikim qui se vouent jour et nuit à l'étude de la Torah afin de satisfaire la volonté divine. Quant aux mécréants, ils jouissent gratuitement de ce monde grâce à eux.

Il est dit : « Donc, ainsi parle l'Eternel à la maison de Yaakov, lui, le libérateur d'Avraham. » (Yéchaya 29, 22) Et le Zohar de s'interroger (Vayikra 57, 1) : Yaakov est-il le libérateur d'Avraham ? C'est pourtant le Tout-Puissant qui l'épargna de tout malheur !

Il répond qu'il en est effectivement ainsi. Au moment où Nimrod jeta Avraham dans une fournaise, D.ieu le jugea, examinant ses mérites. Les anges demandèrent par quel mérite il serait sauvé, tandis qu'il ne pouvait s'appuyer sur celui de ses ancêtres. Le Saint béni soit-Il considéra alors le mérite de son petit-fils Yaakov, qui se consacrerait à l'étude de la Torah et décida de lui accorder le salut.

Ceci met en exergue un remarquable principe. Le mérite de la bonté dans laquelle Avraham excellait et celui de la vaillance incarnée par son fils Its'hak – prêt à se laisser sacrifier sur l'autel – ne lui furent d'aucun secours pour être épargné des flammes de la fournaise. Seul le mérite de la Torah que Yaakov, « homme intègre, assis dans les tentes », était appelé à étudier le sauva. Tel est l'immense pouvoir de la Torah qui, dans ce monde, assure la vie à ceux qui l'observent et, dans le suivant, leur réserve une bénédiction infinie.

Puisse notre Torah nous tenir lieu de mérite et nous garantir la protection et puissions-nous ne jamais l'abandonner ! Amen.

GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

La Guémara protège la vue

Un jour, je recevais le public au sein du complexe communautaire Yad Avraham de New York lorsqu'un Juif, à la veille d'une grave opération des yeux, me demanda de le bénir par le mérite de mes ancêtres. Il s'agissait d'un homme observant scrupuleusement la Torah et les mitsvot, consacrant chaque matin un moment à l'étude du daf hayomi, avec une régularité sans faille.

En entendant sa demande, je lui répondis avec le sourire : « Un Juif qui utilise ses yeux pour étudier chaque jour la Guémara, ne rate aucun office et accomplit les mitsvot, ne peut pas perdre la vue. Car il ne peut s'en passer pour étudier et suivre l'office dans son livre de prières ! »

Je posai ensuite ma main sur ses yeux et, afin de l'encourager à l'approche de l'opération, j'ajoutai : « Vous n'avez aucune crainte à avoir ! »

Quelques mois s'écoulèrent jusqu'à notre rencontre suivante. Aussitôt, il me rappela la brakha que je lui avais donnée à l'époque. Je m'en souvenais très bien. « Vous rappelez-vous avoir posé votre main sur mes yeux ? » me demanda-t-il, puis il poursuivit son récit : « Avant l'opération, le spécialiste m'examina une dernière fois et là, surprise, il m'annonça que mes yeux n'avaient plus aucun problème ; l'intervention pouvait être annulée. Stupéfait, il me demanda si j'avais une explication à ce phénomène surnaturel. »

« Ce n'est pas ma main qui a fait ce miracle, lui répondis-je, partageant sa joie et son émotion, mais les pages de la Guémara que vous approfondissez jour après jour. La guérison vient de D.ieu et je ne comprends pas plus que votre médecin comment cela a pu arriver ; il ne m'est jamais venu à l'idée que mon geste allait vous guérir. Je suis certain que, plus que tout autre facteur, c'est la Torah qui vous a permis de guérir. »

Paroles de Tsaddikim

Comment réveiller les enfants le matin ?

« Dis-leur de se faire des franges aux coins de leurs vêtements, dans toutes leurs générations. » (Bamidbar 15, 38)

Voilà l'histoire de deux frères dont l'un demanda à l'autre de le réveiller le matin en se levant pour partir à l'école. Celui-ci accepta et se mit à le réveiller tous les jours. Mais, au fur et à mesure, il se rendit compte que cette tâche n'était pas si aisée et lui prenait beaucoup de temps. Aussi eut-il l'idée suivante : introduire les fils de ses tsitsit dans l'oreille de son frère afin de le réveiller. Idée testée et approuvée, puisque celui-ci se réveilla immédiatement.

Un jour, leur père entra dans leur chambre et vit ce scénario. Il pensa alors qu'il était peut-être interdit d'utiliser ainsi les fils des tsitsit, objet servant à l'accomplissement d'une mitsva et ne devant être employé qu'à cette fin.

Rabbi Bentsion Felmann zatsal répond (Chlamim Mitsion) que, dans le Choul'han Aroukh (21, 1), il existe en effet une loi explicite selon laquelle il est interdit d'utiliser les fils des tsitsit pour un autre usage que celui de la mitsva, car cela reviendrait à mépriser celle-ci. A priori, il est donc interdit de réveiller quelqu'un en lui chatouillant l'oreille à l'aide des fils des tsitsit.

« Néanmoins, ajoute le Rav Felmann, j'ai entendu que, lorsque le Rav Eliahou Lopian zatsal était Machguia'h à Kfar 'Hassidim, il avait l'habitude, avant la prière, d'entrer dans les chambres des ba'hourim pour les réveiller et, quand il ne parvenait pas à réveiller l'un d'eux, il le faisait en touchant son oreille par les fils de ses tsitsit. Le réveil était alors immédiat. »

Dans l'introduction à l'ouvrage Lev Eliahou, ceci est évoqué en détail et l'éditeur écrit : « J'ai aussi entendu cette histoire de l'un des élèves qui étudiait à la Yéchiva de Rav Lopian à cette période. Montrant du doigt son oreille, il me dit : "Cette oreille a eu le mérite d'être effleurée par les tsitsit de Rav Eliahou Lopian." »

D'après cela, il est évidemment permis de réveiller quelqu'un pour la prière à l'aide des tsitsit, car on les utilise ainsi pour les besoins d'une mitsva, ce qui est permis.

DE LA HAFTARA

« Yéhochoua bin Noun envoya (...) » (Yéhochoua, 2)

Lien avec la paracha : Dans la haftara, on nous relate l'épisode où Yéhochoua envoya deux explorateurs en reconnaissance de la Terre Sainte, tandis que la paracha retrace un épisode présentant des similarités, sous le leadership de Moché Rabbénou.

CHEMIRAT HALACHONE

Faire l'éloge d'un homme juste

Il est permis de faire l'éloge d'un homme dont la piété est de notoriété publique, y compris devant son ennemi. Car ce dernier ne pourra le blâmer et, s'il tente de le faire, tous sauront que ses paroles sont sans fondement.

PERLES SUR LA PARACHA

Un monde à l'envers

« Tous éminents parmi eux. » (Bamidbar 13, 2)

Dans le terme nassi (éminent), on retrouve les mots yèch (il y a) et ayin (il n'y a pas).

L'auteur du Déguel Ma'hané Ephraïm en déduit l'idée suivante : le prince de tribu (nassi) se considérant comme inexistant (ayin) est une personnalité éminente, alors que celui se considérant comme quelqu'un d'important (yèch) est d'une piètre valeur.

La valeur temporelle du fil d'azur

« Dis-leur de se faire des franges aux coins de leurs vêtements, dans toutes leurs générations, et d'ajouter à la frange de chaque coin un cordon d'azur. » (Bamidbar 15, 38)

La mitsva d'attacher des fils d'azur aux tsitsit est l'une de celles pour lesquelles nous attendons l'éclaircissement du prophète Eliahou.

Jusqu'à aujourd'hui, certains pensent que nous devons attacher des fils d'azur aux tsitsit et d'autres sont d'avis contraire. D'après le 'Hatam Sofer, le verset précité fait allusion au fait que les fils blancs des tsitsit doivent toujours être attachés, contrairement aux fils d'azur.

En effet, pour les tsitsit eux-mêmes, c'est-à-dire les fils blancs, il est dit « aux coins de leurs vêtements, dans toutes leurs générations », alors que, concernant l'ordre « d'ajouter à la frange de chaque coin un cordon d'azur », il n'est pas écrit « dans toutes leurs générations ». Cela laisse entendre que l'obligation d'ajouter des fils d'azur n'est pas atemporelle.

Priorité à l'autre

« Cela formera pour vous des franges et vous le verrez et vous vous rappellerez tous les commandements de l'Eternel, afin que vous les exécutiez. » (Bamidbar 15, 39)

L'auteur de l'ouvrage Olamo Chel Aba rapporte une belle interprétation au nom du Tsadik de Liska sur cet enseignement de la Guémara : « A partir de quand peut-on réciter le Chéma du matin ? (…) D'autres affirment qu'il est possible de le dire dès l'instant où l'on peut voir et reconnaître son prochain à une distance de quatre amot. »

Dans la récitation du Chéma, figure le verset « Et vous le verrez et vous vous rappellerez tous les commandements de l'Eternel, afin que vous les exécutiez. » A travers la loi précitée tranchée par nos Sages, nous pouvons lire en filigrane notre devoir d'accomplir tout d'abord les mitsvot envers notre prochain – « et vous le verrez » pouvant se rapporter à celui-ci – pour, seulement ensuite, nous soumettre au joug divin et observer également toutes les autres, dont les tsitsit nous rappellent l'obligation. Car, il est exclu de penser qu'il serait possible de n'accomplir que les mitsvot envers D.ieu et d'ignorer celles relatives à autrui.

Les portes du ciel ouvertes

« Afin que vous ne vous égariez pas à la suite de votre cœur et de vos yeux. » (Bamidbar 15, 39)

Rabbi Aharon Roté, que son mérite nous protège, auteur du Chomer Emounim, affirme que, si un homme marchant dans la rue et confronté à une vision interdite se maîtrise et en détourne son regard, toutes ses prières seront exaucées, car ce sera un moment favorable dans le ciel.

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Intimement lié à ses saints ancêtres

Dans notre paracha, il est dit au sujet de Calev : ***« Attendu qu'il a été animé d'un esprit différent. »*** (Bamidbar 14, 24) Rachi explique : « Deux esprits, l'un qui s'exprimait par les lèvres et l'autre par le cœur. Aux explorateurs il avait dit : "Je suis de votre côté dans le complot", mais dans son cœur, il était décidé à dire la vérité. C'est pourquoi il eut la force de les faire taire, comme il est dit : "Calev fit taire le peuple soulevé contre Moché." (Ibid. 13, 30) » En marge de ce verset, Rachi commente : « Il les fit tous taire. "Contre Moché" : pour qu'ils écoutent ce qu'il allait dire de Moché. Il cria en disant : "Est-ce seulement cela que nous a fait le fils d'Amram ?" L'auditeur croyait qu'il dirait du mal de Moché. Aussi, fâchés contre ce dernier à cause des paroles des explorateurs, ils se turent tous pour écouter ce mal. Il dit alors : "N'a-t-il pas fendu pour nous la mer, fait tomber pour nous la manne, suscité pour nous des cailles ?" »

D'où Calev eut-il l'audace de s'opposer à tous les autres explorateurs et de réprimander le peuple ?

Notons qu'avec les initiales et les lettres finales des mots roua'h a'hérèt (un esprit différent), on obtient, en ajoutant un, le mot 'hévrat (compagnie).

En d'autres termes, bien que Calev allât explorer la terre en compagnie des autres explorateurs, il s'identifiait profondément à ses ancêtres enterrés à 'Hevron. C'est pourquoi, lorsqu'il fit taire les enfants d'Israël pour parler, tous pensèrent qu'il s'apprêtait à médire de Moché. Mais, quand ils se turent, il leur révéla sa réelle position et son profond lien avec les saints patriarches.

LA FEMME VERTUEUSE

Grandes lignes de la personnalité d'une femme vertueuse de notre peuple, à la mémoire de la Rabbanite Mazal Madeleine Pinto, de mémoire bénie

« Elle ceint de force ses reins et arme ses bras de vigueur. »

Dans notre génération, nombreuses sont les jeunes filles courageuses désirant se marier avec un jeune homme se vouant à l'étude de la Torah, conscientes de sa valeur suprême et de la récompense incommensurable qu'elle réserve à l'homme. Une fois mariées, elles prennent sur elles le joug du gagne-pain afin de permettre à leur mari de se consacrer pleinement à l'étude, quittes à devoir affronter toutes les épreuves et difficultés qu'elles acceptent avec joie, joie d'être les véritables partenaires du monde de la Torah.

D'autres désirent jouir de la Torah en même temps que de la matérialité. Elles veulent épouser un homme érudit et riche, sérieux dans son étude, mais sachant aussi profiter de ce monde. La réalité nous montre que ce modèle n'est pas toujours une réussite : parfois, ils n'ont au bout du compte ni l'un ni l'autre. A l'inverse, ceux qui s'arment de patience méritent, à terme, de voir l'accomplissement des paroles de nos Sages « Quiconque observe la Torah dans la pauvreté finira par l'observer dans la richesse. » Le mazal de la matérialité sourit à certains, qui jouissent de l'aisance, tandis que celui de la spiritualité sourit à d'autres, dont le bonheur authentique de voir une descendance droite est indescriptible.

La Rabanite Margalit Yossef – qu'elle repose en paix –, épouse de Maran Rabénou Ovadia Yossef, de mémoire bénie, incarne l'éloge du verset « Elle ceint de force ses reins et arme ses bras de vigueur. » En effet, elle se sacrifia toute sa vie pour l'étude de la Torah, acceptant la pauvreté et les difficultés l'accompagnant, en particulier durant les premières années de son mariage, afin de permettre à son mari d'étudier sans le moindre dérangement. Elle prit en charge toute la gestion de la maison et l'éducation des enfants, de sorte que son mari puisse se vouer pleinement à l'étude et à l'enseignement de la Torah. Tout au long de sa vie, elle renonça aux jouissances de ce monde pour lui permettre de rédiger ses ouvrages qui éclairent le monde de la Torah.

Maran lui était toujours très reconnaissant pour son dévouement, même après son décès. Dans les introductions à ses ouvrages saints, il écrit : « Ce livre est dédié à la mémoire de mon épouse, l'éminente Rabanite, femme vertueuse, Margalit bat Zakhia – qu'elle repose en paix – qui, par son exceptionnel dévouement pour moi comme pour nos enfants qu'elle éduqua, me permit d'arriver où je suis. » Dans l'éloge funèbre qu'il prononça sur elle, il dit : « La Rabanite se chargeait de tout le nécessaire pour notre foyer. Elle a éduqué nos enfants dans la voie de la Torah. Bien souvent, je n'étais au courant de rien. Quand un des enfants était malade, je l'ignorais. Elle l'amenait elle-même chez le docteur. Même lorsqu'elle était en fin de grossesse, elle porta l'un d'eux jusqu'à l'hôpital, refusant de me déranger. Quant à moi, je ne savais même pas qu'il était malade. Quelqu'un vint me demander des nouvelles de mon enfant et je ne compris pas pourquoi. Qu'avait-il donc ? Il m'expliqua qu'il l'avait vu à l'hôpital. Je n'en savais rien. Où trouve-t-on une femme pareille ? Tel fut le dévouement qu'elle a toujours témoigné afin d'éviter de me déranger et de me détourner de mon étude. »

L'opération a réussi

Consciente de l'importance du suivi dans l'étude de la Torah, la Rabanite Eliachiv – qu'elle repose en paix – évitait elle aussi de déranger son mari pour qu'il puisse s'y consacrer sans interruption. Un des membres de sa famille a témoigné qu'outre son souci de pourvoir à tous les besoins de leur foyer, ce qui était loin d'être facile et l'obligeait souvent à renoncer à ses propres besoins basiques, elle s'efforçait aussi, au prix d'un grand sacrifice, de ne pas déranger son mari dans son étude. Elle prenait souvent ses enfants dans les bras pour éviter qu'ils pleurent et déconcentrent son mari dans son étude.

Lorsque l'un de leurs enfants, malade, dut se faire opérer, la Rabanite jugea nécessaire de demander l'avis de son mari avant de donner le feu vert aux médecins. De l'hôpital, elle se rendit directement à son lieu d'étude, « Ohel Sarah », où il se trouvait continuellement.

Cependant, lorsqu'elle s'en approcha, elle entendit la voix mélodieuse de son mari en train d'étudier et fit aussitôt marche arrière. Elle ne pouvait se résoudre à l'interrompre.

Elle retourna alors à l'hôpital afin d'y faire opérer son fils, mais, une fois de plus, elle pensa qu'elle ne pouvait prendre cette décision sans consulter son mari et avoir son accord. Aussi se dirigea-t-elle à nouveau vers son beit hamidrach.

Arrivée à proximité de celui-ci, la douce mélodie de l'étude parvint à ses oreilles. Toujours incapable de l'interrompre, elle se dit toutefois qu'il était question d'une opération, d'un danger de vie, cas pour lequel elle ne saurait trancher seule. Elle revint trois fois sur ses pas, mais ne put se décider à interrompre l'étude de son mari. Finalement, elle décida de donner l'accord aux médecins pour l'opération de son fils, en endossant l'entière responsabilité.

Tard dans la nuit, lorsque son mari revint de son étude, leur fils avait déjà passé l'opération. Elle lui raconta alors qu'elle avait réussi et qu'il était en convalescence à l'hôpital.

Chelah Lekha (85)

שְׁלַח לְךָ אֲנָשִׁים וְיָתֻרוּ אֶת אֶרֶץ כְּנַעַן (יג. 2)

« **Envoie toi-même des hommes pour explorer le pays de Canaan** » (13,2)

Il y a une ressemble entre : « **Chélah Léha** » et «**Léh Léha** ».**Rachi** commente Léha : « Pour ton bonheur et pour ton bien. » (Léha léha 12,1). Il semble que le fait d'envoyer les espions, qui a fini en désastre, morts, errance de trente-huit années supplémentaires dans le désert, a été en réalité quelque chose de positif, d'avantageux pour le peuple juif. Comment comprendre cela ? « Le peuple pleura cette nuit-là» (Chéla'h Lé'ha 14,1).Ces larmes ont eu des conséquences : « D. dit: Vous avez pleuré sans raison, J'établirai pour vous une raison de pleurer [ce jour-là] pour les générations à venir. (guémara Taanit 29a ; ainsi que Rachi sur Téhilim 106,27). Cette nuit du rapport des explorateurs était celle du neuf av, et c'est ce jour-là que les deux Temples ont été détruits et que beaucoup d'autres tragédies touchèrent le peuple juif à travers l'histoire. **Le Baal Hatourim** fait remarquer que la guématria de : Chélah (שלח) est de 338, et c'est une référence à l'année 3338 de la Création, durant laquelle le premier Temple a été détruit. « **Mizmor de Assaf. Ô D., des païens ont envahi ton héritage, souillé ton Temple saint, réduit Jérusalem en un monceau de décombres**. » (Téhilim 79,1) Un Mizmor est normalement un chant pour exprimer notre gratitude et nos louanges à Hachem. Ce Téhilim abordant la destruction du Temple, devrait plutôt être une «**kina** », une expression de notre tristesse et une lamentation. Pourquoi le commencer par «Mizmor»? Nos Sages (Midrach Béréchit rabba 42,3) enseignent que Hachem , a laissé éclater Sa colère sur le bois et les pierres, ce qui signifie qu'au lieu de détruire les juifs pour leurs fautes. Il a redirigé Sa colère sur le Temple et a expié nos fautes par sa destruction. Ceci explique pourquoi Assaf a fait un chant de louanges à Hachem. En reliant tout cela, Rabbi David Feinstein dit que puisque cette destruction du Temple nous a été si bénéfique, et puisque qu'elle a été déclarée en raison de la faute des explorateurs, le terme Léha témoigne bien de : cela est à notre avantage. cela nous a évité de subir directement la colère de D.

Rabbi David Feinstein

וַיִּשְׁלַח אֹתָם מֹשֶׁה מִמִּדְבַּר פָּארָן עַל פִּי יְהוָה כֻּלָּם אֲנָשִׁים רָאשֵׁי בְנֵי יִשְׂרָאֵל הֵמָּה (יג. ג)

« **Moché les envoya … c'était tous des hommes (anachim) de bien (considérés), chefs des enfants d'Israël** » (13,3)

Selon Rachi : « Le mot « anachim » désigne dans la Torah des hommes de bien, éminents et à ce moment-là (à leur départ), ils étaient irréprochables. Le **Rokéah** fait remarquer que les dernières lettres de שְׁלַח-לְךָ אֲנָשִׁים : forment le mot : Hakham, indiquant que ces hommes étaient des érudits. Selon le **Ramban** : « Ils (les explorateurs) étaient des chefs et des princes du peuple … et ils n'avaient pas le même niveau (de sagesse). Le plus respectable a été nommé en premier, car c'est par rapport à leur qualité personnelle qu'ils ont été cités (dans l'ordre décroissant) et non pas par rapport aux qualités de leur tribu. Dans la liste de niveau décroissant des douze explorateurs cités dans les versets quatre à quinze, **Kalev** et **Yéhochoua**, qui ont été les seuls à avoir le mérite de ne pas médire d'Israël, occupent la troisième et la cinquième place respectivement dans cette liste. Comment en seulement quarante jours, les dix explorateurs, dont certains avaient un niveau supérieur à celui de Kalev et Yéhochoua, ont pu chuter spirituellement si bas (Rachi : ils dirent cela contre Hachem v.13, 31) ?

D'après le **Zohar**, c'est la recherche des honneurs qui est la cause de la médisance du pays par les explorateurs, ce qui a entraîné leur mort et celle de toute la génération (du désert). En effet, ils craignaient qu'en entrant dans la terre d'Israël, leur honorabilité diminuerait en perdant leur titre de prince des tribus d'Israël et que d'autres prendraient leur place. » (Ramhal Messilat Yécharim 11). Leur souci est d'autant moins compréhensible qu'ils n'étaient pas des chefs de tribu de mille, mais des simples chefs de cinquante, comme l'explique **le Baal Hatourim**: Le mot המה (éma – eux) a une valeur numérique de cinquante pour t'apprendre qu'ils n'étaient que des chefs de cinquante. **Rabbi Haïm Chmoulévitch** commente : Combien de chefs de cinquante existait-il dans le peuple d'Israël composé de 600 000 hommes adultes ? Il y en avait : 12 000 ! Malgré leur position sociale peu importante (puisque assez commune), ils ont pourtant jugé que tout le peuple devrait demeurer dans le désert sans rentrer en Israël de peur que le « petit honneur » de chef de cinquante dont ils jouissaient dans le désert soit diminué. Nous voyons combien est grand le

danger enfoui dans la poursuite des honneurs. **Rabbi Israël Salanter** affirme que l'homme a tendance à justifier son attitude en couvrant ses volontés personnelles et intéressées par un voile d'attitude noble inspirée par son intellect, à l'exemple des explorateurs.

Seul **Hachem** peut savoir ce qui se trame dans les replis et profondeurs de nos cœurs. Par exemple, les explorateurs ont justifié leur désir d'honneur par une volonté plus noble : « Les Cananéens ont entendu que nous allons conquérir le pays et ils vont cacher leur argent (et leur biens) … Nous ne trouverons rien. La parole (la promesse) de D. serait alors annulée ! » (Yalkout Chimoni Bamidbar 742). Hachem qui peut tout faire, va permettre aux juifs de trouver ces biens : « Quand Hachem ton D. t'aura conduit dans le pays qu'il avait juré à tes pères … avec des maisons regorgeant de toutes sortes de biens » (Dévarim 6,10-11)

וַיַּהַס כָּלֵב אֶת הָעָם אֶל מֹשֶׁה וַיֹּאמֶר עָלֹה נַעֲלֶה וְיָרַשְׁנוּ אֹתָהּ כִּי יָכוֹל נוּכַל לָהּ (יג. ל)

« **Kalev fit taire le peuple à l'endroit de Moché et dit : Nous monterons assurément et la conquerrons, car nous le pouvons certainement !** » (13,30)

Pourquoi est-ce particulièrement Kalev qui a essayé de réduire au silence les explorateurs, et non pas Yéhochoua pour lequel Moché a prié ? **Rabbi Yéhouda Gross** répond Kalev était le mari de Myriam, et il a ainsi été témoin aux premièrs rangs des conséquences dévastatrices du lachon ara, en étant témoin de ce que c'est passé avec sa femme.
Rachi explique que ce qui a poussé les explorateurs à fauter c'est de ne pas avoir appris de l'épisode de Myriam. C'est pourquoi, c'était spécifiquement à Kalev, qui était très sensible aux dangers du lachon ara, et qui a tout fait pour mettre un terme à cela.

Aux Délices de la Torah

וְלֹא תָתוּרוּ אַחֲרֵי לְבַבְכֶם וְאַחֲרֵי עֵינֵיכֶם (טו. לט)

« **Afin que … vous ne vous égariez pas à la suite de votre cœur et de vos yeux qui vous entraînent à l'infidélité** » (15,39)

Il est écrit dans la guémara (Yérouchalmi, Béra'hot 1,5) : Rabbi Lévi a dit : le cœur et les yeux, sont les deux entremetteurs pour le péché. D. a dit : si tu me donnes ton cœur et tes yeux, je saurais que tu m'appartiens entièrement. A première vue, l'ordre des choses est inversé, puisque ce sont d'abord les yeux qui voient et qui incitent le cœur à commettre un péché ; n'aurait-il donc pas fallu écrire : afin que … vous ne vous égariez pas à la suite de votre cœur et de vos yeux?

Le **Alchikh Haquadoch** dit que les yeux d'un individu ne lui appartiennent pas toujours, parfois il voit sans intention, par force, non par volonté, et c'est pourquoi l'on ne met pas en garde et l'on ne punit pas la vue en premier lieu. Que met-on en garde et que punit-on ?
Le deuxième regard, le voyeurisme, la contemplation de l'impudicité, car c'est alors le cœur qui s'entremet auprès des yeux et les pousse à voir et à regarder. Il se trouve, donc, que le cœur est le premier incitateur et les yeux, le second, et c'est pourquoi il est dit d'abord : « afin que … et ne vous égariez pas à la suite de votre cœur », et ensuite seulement « … et de vos yeux ».

Aux Délices de la Torah

Halakha : L'importance du Quaddiche

Il vaut bien veiller à écouter le **Quaddiche**, et à y répondre avec ferveur. A plus forte raison, il faut une ferveur extrême pour **אמן יהא שמה רבא** (Amen, que son grand Nom) car toute personne qui dit **אמן יהא שמה רבא** de toute sa force et de toute sa ferveur, bénéficie de l'annulation d'un verdict céleste sur une période de soixante-dix ans, et il a lieu d'exprimer cette réponse à haute voix pour que, par cette voix on brise toute accusation et annule toute décision sévère.

Abrégé du Choulhane Aroukh volume 1

Dicton : Il n'y a pas plus tordu qu'une échelle droite.

Simhale

שבת שלום

יוצא לאור לרפואה שלימה של דינה בת מרים, רפאל יהודה בן מלכה, אליהו בן מרים, שלמה בן מרים, חיים אהרן לייב בן רבקה, שמחה ג'וזת בת אליז, חיים בן סוזן סולטנה, זרע של קיימא לרינה בת זהרה אנריאת, מרים ברכה בת מלכה ואריה יעקב בן חוה. לעילוי נשמת: ג'ינט מסעודה בת ג'ולי יעל, שלמה בן מחה, דניאל בן רחל, עמנואל בן ארנסט אברהם, רפאל שלמה בן אסתר, חוה בת צביה, מיה בת רחל, ויקטור חי בן יקוטא.

Yossef Germon Kollel Aix les bains
germon73@hotmail.fr
Retrouver le feuillet sur le site du Kollel
www.kollel-aixlesbains.fr

© GraphikOAI 07 81 36 67 85

Possibilité d'écouter le cours de Maran Chlita en Direct ou en Replay sur https://www.yhr.org.il/video-ykr

Cours transmis à la sortie de Chabbat Béhaâlotékha (Israel), 13 Sivan 5779

בית נאמן

Cours hebdomadaire de Maran Rosh HaYéchiva Rav Meïr Mazouz Chlita

Sujets de Cours :

-. Pourquoi on ne dit pas les Tahanounes depuis Roch Hodech Siwane jusqu'au douze ?, -. Dire le Tikoun Hatsot et prier au Nets, -. Les lois de la Torah sont les meilleures, -. Défilé de la Torah, -. Etudier le livre « Ben Ich Hai » amène la crainte du ciel, et étudier les paroles de tous, -. Explications des paroles du Ben Ich Hai, -. Prononciation du mot « Chattou » (Bamidbar 11,8),

"Nous vous prions de respecter la sainteté du feuillet, ainsi de ne pas le transporter durant Chabbat"

1-1 » .Douze jours«

Chavoua Tov Oumévorakh .Aujourd'hui 13) Siwane ,(se sont terminés les douze jours durant lesquels nous ne récitons pas les Tahanoun : depuis Roch Hodesh Siwane jusqu'au 12 Siwane .Pourquoi nous ne récitons pas les Tahanoun pendant ces douze jours ? Car les trois jours précédents Chavouot sont appelés » jours de restrictions ,«comme il est écrit » : Tu maintiendras le peuple tout autour) « Chemot .(19,12 Durant ces trois jours ,le peuple a reçu l'ordre de faire très attention aux sujets de pureté, comme il est écrit » : Tenez-vous prêts pour le troisième jour ; n'approchez point d'une femme) « Chemot.(19,15 Après Chavouot ,les gens qui n'ont pas pu apporter de sacrifices le jour de la fête ,car certaines offrandes ne peuvent pas être apportées pendant Yom Tov) Hagiga 7b ,(peuvent se rattraper pendant six jours comme après chaque fête) Hagiga17 a .(C'est pour cela que **nous ne disons pas les Tahanoun jusqu'au 12 Siwane.** J'ai entendu une allusion à cela en dehors d'Israël) de la bouche du Gaone Rav Chimone Guez ,(disant que ces douze jours représentent en réalité les **deux jours** de Chavouot (car en dehors d'Israël il y a deux jours) plus les **cinq jours** précédents et les **cinq jours** suivants. Le tout faisant allusion aux **deux tables de la loi qui sont composées de cinq commandements** de chaque côté.

2-2. Depuis «שכבי» jusqu'à «קומי» ; alors « שכבי »

Depuis Roch Hodesh Siwane jusqu'aujourd'hui (sortie de Chabbat - veille du 13 Siwane), on ne dit pas le Tikoun Rahel, mais seulement le Tikoun Léa. Et à partir de demain, celui qui peut se lever avant l'aube, ou alors celui qui peut dormir un peu tard après le milieu de la nuit (l'heure exacte est écrite dans le tableau des horaires)[1], et qui n'a pas l'habitude de prier au Nets, aura gagné le fait de dire le Tikoun Hatsot. Celui qui veut prier tôt, devra s'efforcer de se lever un peu avant l'aube (aujourd'hui le 13 Siwane, l'aube est à 4h07, alors il se lèvera à 3h50), lira les Bérakhotes du matin, et fera Tikoun Hatsot, Tikoun Rahel et Tikoun Léa. Mais celui qui ne peut pas faire cela, a des avis sur lesquels s'appuyer. Le Béér Hétev (1,100,6) écrit : Les Aharonim (il me semble que j'ai lu cela dans le livre Rechit Hokhma) ont reçu l'enseignement suivant : **Depuis « שכבי » jusqu'à « קומי » ; alors « שכבי » et depuis « קומי » jusqu'à « שכבי » ; alors « קומי ».** C'est l'enseignent du Hida. Qu'est-ce que cela veut dire ? Depuis la fête de Chavouot, durant laquelle nous lisons le verset qui contient le mot « שכבי » (Meguilat Ruth 3,13) : « וגאלתיך אנכי חי ה' שכבי עד הבוקר », jusqu'à Ticha Beav, durant lequel nous lisons le verset qui contient le mot « קומי » (Eikha 2,19) : « קומי רוני בלילה לראש אשמורות » ; alors « שכבי » (qui veut dire dormir en hébreu). Car la nuit est courte, et on peut dormir sans dire Tikoun Hatsot. Mais l'inverse, depuis « קומי » jusqu'à « שכבי » ; alors « קומי » ; c'est-à-dire depuis Ticha Beav jusqu'à Chavouot, alors « קומי » (qui veut dire se lever en hébreu), il faut se lever et dire Tikoun Hatsot. C'est pour cela que celui qui peut se réveiller aura gagner une grande chose, mais celui qui ne peut pas, a des avis sur lesquels s'appuyer.

3-3. La prière au Nets devance le Tikoun Hatsot

On demande toujours s'il vaut mieux faire le Tikoun Hatsot ou la prière au Nets, et plusieurs avis divergent sur cette question. **Mais la réponse acceptée par tous est qu'il vaut mieux faire la prière au Nets plutôt que le Tikoun Hatsot**. Pourquoi ? Car le Nets est un commandement de la Guémara (Bérakhot 9b), alors que le Tikoun Hatsot relève des paroles du Zohar (Paracha Béréchit 207a), et en général, les paroles du Zohar sont de la Hassidout, alors que les paroles de la Guémara sont la loi stricte à adopter. Cependant, il y a une contradiction sur les paroles du

1. L'heure de Hatsot est la même dans tous les tableaux des horaires, et il n'y a qu'un seul avis, car n'importe qui peut voir quand sera le milieu de la journée, et douze heure plus tard, c'est l'heure du milieu de la nuit. Toute l'année, la journée et la nuit font un total de 24 heures (peut-être moins une ou deux minutes), donc la moitié du jour et la moitié de la nuit restent constant toute l'année, et c'est douze heures. C'est pour cela qu'on peut trouver les paroles des Aharonim qui disent : « quel est le moment de Tikoun Hatsot ? Douze heures après le milieu de la journée, tu tomberas exactement sur le milieu de la nuit ».

All. des bougies	Sortie	R.Tam
Paris	21:39	23:04	23:10
Marseille	21:04	22:17	22:34
Lyon	21:15	22:33	22:46
Nice	20:58	22:12	22:28

לקבלת העלון:
bait.neheman@gmail.com

עורכים: הרה"ג שלום דרעי, משה חדאד, אביחי סעדון שליט"א
עריכה וביקורת: הרה"ג רני אלעד עידאן שליט"א

Ben Ich Hai à deux endroits différents (Ben Ich Hai 1 , Paracha Wayera lettre 5 et Ben Yehoyada' Bérakhot 47b) ; mais ce qui est accepté aujourd'hui est l'avis qui dit que la prière au Nets devance le Tikoun Hatsot. De nombreux décisionnaires ont écrit cela. (Vérifier dans la brochure Or Torah chapitre 121,1 et dans Waya'an Chemouel partie 10 chapitre 10).

4-4. Même pour les veillées de Chavouot et de Ocha'ana Rabba, il faut prier au Nets

De là, nous pouvons apprendre que même pour les veillées de Chavouot et de Ocha'ana Rabba, il faut prier au Nets. Mais ceux qui sont fatigués et font la Amida avant le Nets ont sur qui s'appuyer, car Rabbenou Manoah (il est rapporté dans Cessef Michné chapitre 1 des lois du Chema, Halakha 12) a écrit que le jour de Ocha'ana Rabba qui est appelé « דמפשי ברחמי », c'est-à-dire que l'on multiplie les supplications, il est possible de prier avant le Nets[2]. Mais mon père (Responsa Ich Masliah partie 1 Orah Haim chapitre 15) a écrit **qu'il vaut mieux prier au Nets, car la prière au Nets est appelée « רחמי דרחמי » et c'est encore plus important.** De plus, la prière au Nets est un enseignement de la Guémara, alors que toutes les études de Ocha'ana Rabba et de Chavouot ne sont enseignése ni dans la Guémara, ni dans le Rambam et ni dans le Tour, il s'agit seulement d'une coutume. C'est pour cela qu'il faut toujours s'efforcer de prier au Nets. Mon père faisait toujours très attention à cela[3]. Et l'autorisation qui a été faite de prier avant, s'applique seulement aux employés[4]. Comment faisons-nous alors à Ocha'ana Rabba où la nuit est très longue[5] ?! Pour cela, nous avons un conseil pour surmonter ce problème, et nous l'avons appliqué au moins deux fois ici (dans la synagogue). Quel est ce conseil ? A Ocha'ana Rabba, ont dit de nombreuses prières sur la pluie, comme : « אנא ישר עם בא, בהושענא רבא, לסלסלך בחבה, אל מושיעי, חיש נא פדיום, אל נורא ואיום » etc... Cela prend une demie heure. Il est possible de les dire avant Baroukh Chéamar dans la prière. Cela nous permet donc d'arriver à la Amida au Nets[6]. Il faut savoir que le fait de se tremper au Mikwé et d'étudier la nuit, sont des choses qui relèvent de la Hassidout. Alors que la prière au Nets est quasiment une obligation, c'est-à-dire, une obligation de ne pas prier avant le Nets, mais si on veut prier après le Nets, il n'y a aucun problème[7].

5-5. Le monde comprendra la valeur des lois de la Torah

Cette semaine, il y a un homme qui a fait un lapsus apparement, en disant : « Nous attendons que la loi de la Torah s'applique en Israël, comme au temps de David et Chlomo ». Mais il ne sait pas que lorsque ces non-religieux entendent le mot « Torah » ils deviennent fous, comme un taureau devant lequel on agite un torchon rouge. Même si tu leur dit toutes les meilleures choses qui sont écrites dans la Torah, ils ne veulent pas du tout entendre parler de Torah et de judaïsme. Cependant, ils acceptent d'entendre le mot « Charia » (lois du Coran) qui est la traduction du mot « Torah », et ça ne leur fait rien. Si les les non juifs veulent célébrer des mariages selon la loi de Mahomet, ils ne vont pas les en empêcher. Si les femmes arabes sont interviewées en étant complètement voilées, ils comprennent et respectent ce choix. Mais lorsque les juifs parlent de la Torah, ils en deviennent fous. Mais ils peuvent devenir fous autant qu'ils veulent, le jour arrivera durant lequel le peuple fera un grand bruit en disant : « nous ne voulons plus des lois non juives qui sont dégoûtantes[8] ». Tout le temps où le monde ne comprend pas la valeur de la Torah et de ses lois, il continuera dans l'obscurité et le néant. Mais un jour, le peuple comprendra cela, et changera directement ces lois.

6-6. « C›est en suivant un plan habile que tu dois entreprendre la guerre »

C'est pour cela qu'il faut apprendre à ce sage-là, que son lapsus n'a pas sa place. Apparement il ne connaît pas la Guémara (Me'ila 17a). Qu'est-ce qui y est écrit ? Une fois, le gouvernement cruel a décrété que les juifs ne pourraient pas circoncire leurs fils, qu'ils devraient travailler pendant Chabbat, et qu'ils ne devraient pas respecter les règles de pureté. S'ils devaient aller au Mikwé ou faire la Brit Mila, ou même respecter le Chabbat, c'était dangereux. Un sage du nom de Rabbi Réouven

2. Autrefois, la coutume était de prolonger les Selihotes de Ocha'ana Rabba, car le Ramban a écrit que durant cette nuit les notes sont transmises, mais la coutume de rester réveillé toute la nuit est venue plus tard.

3. Une autre explication à cela, est que le jour de Ocha'ana Rabba est appelé jour de le signature. Comment est-ce possible de prier avant le Nets ce jour-là ?! Alors que le Rambam écrit que celui qui prie avant l'heure est appelé « fauteur », car il encaisse ses dûs avant l'heure, et la Guémara (Baba Batra 5b) déclare qu'un homme doit encaisser ses dûs qu'une fois leur échéance arrivée. Est-ce concevable qu'un homme prie le matin, Chaharit, Minha et Arvit pour être dispensé de toutes les prières ?! On ne fait pas ça.

4. Et lorsqu'ils ont permis à ceux qui voyagent de prier avant le Nets, mon père a dit qu'il s'agit seulement de ceux qui voyageaient à l'époque sur des ânes, car ils ne peuvent pas prier en chemin, leur esprit est concentré à autre chose et il y a également des dangers sur la route. Mais ceux qui voyagent en train ou en bus comme des rois, doivent prier au Nets.

5. Avant, ils disaient au Rav de mon père, Rabbi Houita, de leur raconter des enseignements pendant cette nuit, et il leur donnait des enseignements plus doux que le miel, tellement qu'ils disaient : « espérons que le nuit se prolonge et que le jour ne se lève pas, pour que nous puissions continuer à profiter de ces paroles ». Mais le Chamach venait et leur disait : « Messieurs, Watitpalel Hanna Watomar », il faut commencer la prière.

6. Je me souviens qu'une fois à Chavouot dans la synagogue « Rabbi Moché Darmon » à Tunis, le trésorier de la synagogue faisait les enchères (ils s'appelaient Amira, je ne connaît pas l'explication de ce nom, peut-être est-ce l'abrégé de Amram) pour vendre les miswotes. Ce n'est pas les mêmes enchères que nous où on vend chaque montée. Eux, ils cherchaient s'il y avait une bérakha dans la montée, car ils croient que s'ils vont l'acheter, alors là bérakha va s'appliquer sur eux. Alors le trésorier annonçait à chaque montée qu'il y avait une bérakha, et les gens achetaient. Lorsqu'il arrivait aux dix commandements, il traînaient énormément. Jusqu'à ce que mon père lui a dit : « ça suffit, j'ai mal à la tête, vend vite, peut-être que tu as dormi au milieu de la nuit, mais nous, nous sommes fatigués... ». Je me souviens de ce moment où il l'avait grondé.

7. Autrefois, il y avait une coutume à Djerba (dans le petit quartier), d'aller dormir après l'étude de la veillée de Chavouot, et de revenir vers 8h-8h30 pour faire Chaharit. A la lecture de la Torah, ils lisaient les dix commandement mot à mot avec le Targoum de Rabbi Sa'adia Gaon. Ce Targoum est écrit en arabe, il est très long et magnifique. Les arabes venaient pour écouter et ils aimaient cela. J'ai lu qu'au Sud de la Tunisie, le Cheikh des arabes (c'est un homme respecté chez eux) venait pour écouter, et il disait : « il n'y a pas comme votre Torah ! » Le monde ne comprend pas cela.

8. J'ai lu qu'il y a deux cents ans (peut-être 150), les non religieux se glorifiaient de fumer pendant Chabbat. Voici de nos jours, tout le monde sait que celui qui fume se provoque la mort, et depuis personne ne se glorifie de fumer 20-30 cigarettes par jour, au contraire celui qui ne fume pas, ou au moins ne fume pas pendant Chabbat, sera en meilleure santé.

Dédicacez le feuillet pour un proche, une reussite, un bon Zivoug, la Refoua chélema etc. pour un don de 100€
Contactez: David Diai - Marseille 06.66.75.52.52 | Elazar Madar - Paris 06.05.95.36.72

Istrobelli[9], s'est coiffé comme un non juif, et s'est rendu au palais. Il leur demanda : « dites-moi, si quelqu'un a un ennemi, il préfère qu'il devienne riche ou qu'il devienne pauvre ? » Ils répondirent : « qu'il devienne pauvre ». Il leur dit : « Alors ne faites pas travailler les juifs le Chabbat, au moins tous ce qu'ils auront gagné pendant la semaine, ils le dépenseront dans leurs courses du Chabbat[10] ». Ils acceptèrent et annulèrent ce décret. Ensuite, il leur demanda : « celui qui a un ennemi, il préfère que sa descendance soit nombreuse ou peu nombreuse ? » Ils répondirent : « le moins nombreux possible ». Il leur dit : « si c'est ainsi, laissez les juifs respecter leurs règles de pureté, et ils auront moins l'occasion d'avoir un enfant ». Ils lui dirent : « Bravo » et ils annulèrent ce décret. Enfin, il leur demanda : « celui qui a un ennemi, il préfère qu'il soit faible ou en bonne santé ? » Ils répondirent : « faible bien sûr ». Il leur dit : « alors laissez les juifs faire la Brit Mila ». Le Rambam (Moré Névoukhim 3,49) écrit que l'une des raisons pour lesquelles nous faisons la Brit Mila est pour diminuer la force de l'envie. L'autorité a donc annulé les trois décrets. Plus tard, ils se dirent : « cet homme-là a cherché le bien de la loi juive dans toutes ses paroles ». Ils enquêtèrent sur lui, virent qu'il s'était déguisé et qu'il était en fait juif et remirent tous les décrets en place. Finalement, Rabbi Chimone Bar Yohaï alla les voir, et fit annuler les décrets avec une grande sagesse. Il arriva à la ville du royaume, et rencontra un démon appelé « Ben Talmion ». Il déclara : la servante de mon ancêtre a eu la chance de voir apparaître pour elle trois anges, (Hagar servante d'Avraham) (Béréchit 16, 9-11), et moi je n'ai pas un ange. Le démon lui dit : « je vais le rendre au royaume, et entrer dans le corps de la fille du roi, et toi tu viendras me dire de sortir ». Ce fut ainsi. Le roi commença à crier en disant que sa fille unique était devenue folle, et personne ne savait quoi faire. Quand soudain, le Rav des juifs arriva. Le roi lui demanda : « tu peux guérir ma fille ? » Rabbi Chimone répondit : « je vais essayer, et avec l'aide d'Hashem, je la guérirai ». Il entra dans la chambre et déclara « Ben Talmion, sors ! » Il sortit et la fille redevint normale. Le roi lui dit : « quel cadeau veux-tu pour cela ? » Rabbi Chimone répondit : « amène-moi les décrets que tu as fait contre les juifs ». Le roi les emmena et lui dit : « déchires ce que tu veux ». Rabbi Chimone a alors déchiré les trois décrets. C'est une histoire dans la Guémara. Qu'est-ce que l'on apprend de cette histoire ? Le verset suivant : « C'est en suivant un plan habile que tu dois entreprendre la guerre » (Michlé 24,6).

7-7. Les lois de la Torah sont les meilleures

Mais le temps arrivera où le monde comprendra que les lois de la Torah sont les meilleures. J'ai apporté avec moi le livre « התלמוד ומדעי התבל », dont l'auteur est un grand sage[11], et il rapporte 112 branches scientifiques qui existaient à son époque, il n'y a pas très longtemps. Là-bas, dans la branche « jurisprudence » - La sagesse des lois entre un homme et son prochain, il rapporte les paroles d'un professeur, Dr. Yossef Kohler (il se peut que ce soit un juif) qui écrit que selon lui, il est obligatoire pour tous les juristes qui veulent devenir avocat ou juge, d'apprendre et de rechercher les lois qui sont dans le Talmud. Il explique que dans le Talmud, de nombreuses règles sont enseignées (Migo, Modé Bemikssat, Ma Lo Lechaker, etc...) et elles nous apprennent à comprendre le fonctionnement et la pensée de chaque homme, ce qui est essentielle pour juger les affaires de jurisprudence. Il écrit également, qu'une grande partie des lois de Napoléon ont été recopiées du Rambam, car ils lui ont amené le Rambam traduit en français, et il a pris de là-bas des lois. De même, de nombreuses lois des Romains ont été prises du Talmud[12]. C'est pour cela que tous ceux qui n'étudient pas la Guémara et pensent qu'ils sont des grands sages, ne sont en vérité que des grands idiots. Dans la Torah, le mot « juges » est écrit « שפטים », si on inverse les lettres, cela peut donner le mot « טפשים » qui signifie « idiots ». Car les juges sont des idiots. Selon eux, la cour suprême est plus importante que tout, et tout ce qu'elle dit est sacré. Donc laissons-les dans leurs rêves, et petit à petit ils changeront d'avis. Hashem aime le peuple d'Israël, car s'il ne nous aimait pas, cela ferait longtemps que nous aurions été absorbés parmi les nations. Maintenant qu'il nous aime, il nous montre des miracles et des prodiges. Mais à chaque fois que nous voyons un miracle, nous disons que c'est le hasard. Combien de fois peut-on dire ça ? Combien de hasard y'a t'il dans le monde ?! En réalité, le monde est totalement planifié. Il faut faire Techouva.

8-8. Défilé contre défilé

De nos jours, ils font même des défilés de la folie et du délire. Mais nous n'avons pas besoin de nous associer à eux, il faudrait même faire un défilé pour protester contre leur défilé, et dire : « nous croyons la Torah, nous croyons les miswotes, nous croyons aux interdictions de la Torah. Ces interdictions ne sont pas là pour nous attacher, au contraire, c'est le plus grand plaisir du monde. Le Yetser Ara les tente petit à petit. Au début, il les tente avec l'interdiction de Nida qui est seulement passible de retranchement ; ensuite, il les tente avec l'intérêt d'une femme mariée, qui est passible de strangulation ; et ensuite, il les tente avec l'interdit de ces défilés maudits, qui sont passibles de lapidation. Ils font cela en public. Hashem a pitié de nous et ne nous punit pas, car il voit que le peuple d'Israël est composé de dizaine de milliers de gens qui observent la Torah et les Miswotes Ben Porat Yossef, et c'est par leur mérite que ce peuple existe encore. Le début de l'année était béni et il y a eu de la pluie[13]. Qu'est-ce que nous en avons tiré ? Lorsque

9. Je ne sais pas d'où vient ce mot, peut-être que c'est Istroballi.

10. Il est écrit dans le Midrach, qu'autrefois, les Romains avaient fait une pièce de théâtre pour se moquer des juifs qui dépensent tout leur argent pour le Chabbat.

11. Le livre a été publié en l'année 5688 (là-bas c'est écrit en langue étrangère 1928). Mon père l'avait acheté d'un sage, Rabbi Raphaëlle Cohen, pour 40 francs. Il est écrit ici de sa main au crayon : « j'ai acheté cela au mois d'Iyar 5703 ». Cela fait déjà 76 années.

12. Je ne comprends pas cela, est-ce que les lois des romains étaient plus tard que le Talmud ?! Mais peut-être qu'ils ont quelques lois qui ont été instaurées plus tard, car il a écrit cela au nom de gens qui sont expert dans ce domaine.

13. Même un non religieux comme eux a déclaré : « je fais une enquête sur la cour suprême », ils se se levés contre lui et lui ont dit : « tu es un idiot, qu'est-ce que tu

Vous avez une question de halakha ?
est désormais ouvert au public francophone
ou sur le site: yhr.org.il
Contactez-nous au: (972)-3-55-00-22-8 (serveur vocal 2)
בית ההוראה
Le Centre Halakhique sous l'égide de notre maître le Rav Meir Mazouz chlita

les arabes nous jetaient des ballons de feu, la pluie les éteignait. Mais des centaines d'hectares de blé ont été malgré tout ravagés ; est-ce que cela a été fait par hasard à cause des ballons de feu ?! Si nous étions des gens bien, ces ballons de feu n'auraient pas du tout été fabriqués. En dehors de ça, cette semaine, ils ont raconté (dans les journaux) qu'il y a eu des accidents atroces dans lesquels deux petits enfants et un Bahour Yéchiva ont été tués. Tout cela en quelques jours. Que se passe-t-il ?! Tout cela arrive à cause de nos actions. C'est pour cela que nous devons nous lever avec fierté, et dire que nous ne sommes pas comme ces imbéciles qui montre des choses dégoûtantes par leurs actions. Ils ont une vie sans aucun sens[14]. Mais notre vie à nous, suit la Torah et à un sens. Heureusement que notre Torah a maintenue le peuple d'Israël pendant 2000 ans en exile, et que certains continuent à y croire, à respecter et à la valoriser[15]. C'est pour cela, après qu'ils aient fait un rassemblement pour le Chabbat, à Ramât Gan, Tel-Aviv, Tibériade etc... (qu'est-ce que les gens ont contre le Chabbat ?! Pauvre peuple...). J'ai entendu qu'ils veulent faire un « défilé de la Téchouva » pour protester contre leur défilé de la gay pride, qu'Hashem leur fasse réussir[16]. Ils ont le droit de manifester contre tout le monde et de dire : « nous observons la Torah, nous n'entrons pas dans les interdits passibles de retranchements et de lapidations, et de toute ces choses qui ne sont qu'obscurité et néant ». Vivre selon la Torah est le plus grand plaisir. Les sages qui étaient malades et souffraient beaucoup, si tu leur parlais de Torah, ils se ressourçaient, car ils sentent de la vie dans la Torah. Notre sainte Torah est une « Torah de vie ».

9-9. Les interdits de la Torah donne du goût à la vie

Le plus surprenant, c'est que dans tous les autres pays, les grands juges doivent être cultivé en littérature nationale. Sauf dans notre pays où les juges ne connaissent pas le Rambam. Ces imbéciles ne savent pas ce qu'est le talmud. D'après eux, il s'agit d'études anciennes qui sont dépassées. Ils fuient la Torah car ils ne savent pas ce que c'est, Alors qu'ils devraient au moins l'étudier[17]. Arrivera un jour où ils comprendront cela. En esquivant le talmud, ils n'ont ni sagesse ni compréhension. Comme dit le verset (Dévarim, 4;6): Ce sera là votre sagesse et votre intelligence aux yeux des peuples, car lorsqu'ils auront connaissance de toutes ces lois, ils diront: «Elle ne peut être que sage et intelligente, cette grande nation!». Tant qu'ils n'auront pas compris cela, tout sera fait à l'envers[18]. Ils ne connaissent pas la valeur de la Torah, celle du peuple Israël, celle du shabbat, et ni la valeur des interdits de la Torah qui donnent du goût à la vie. Ces interdits ne sont pas là pour emprisonner l'homme. Bien au contraire ! Ils permettent à l'homme de vivre paisiblement, calmement. Seulement de mots des 10 commandements « לא תרצח-tu ne tueras point » ont devancé la médecine mondiale. Les Grecs par exemple, qui ne connaissaient pas cela, se permettaient de jeter les enfants handicapés du haut de la montagne. Jusqu'à ce que le monde réalise que c'est une aberration. J'ai lu dans le livre de la Rabbanite Hana Tao zal, que les Grecs avaient appris un si mauvais comportement d'un de leurs philosophes, Platon[19]. Suivre ce dernier et en faire un modèle, c'est autoriser de tuer serviteur et servante, dès l'âge de 50 ans, où ils ne servent plus à rien. C'est autorisé de jeter son serviteur ou sa servante dans une fosse aux lions pour le voir se faire dévorer par les fauves. C'est ainsi qu'il a écrit dans son livre « conduite nationale »[20]. Faudrait-il suivre se fout de Platon ?! Alors que selon la morale de la Torah (Iyov 31;13-15): « Ai-je fait fi du droit de mon esclave et de ma servante, dans leurs contestations avec moi? Et qu'aurais-je fait si Dieu fût intervenu, qu'aurais-je répondu s'il m'eût demandé des comptes? Celui qui m'a formé dans les entrailles maternelles ne l'a-t-il pas formé aussi? N'est-ce pas le même auteur qui nous a organisés dans la matrice? ». Iyov affirme ici que s'il se comporte mal avec ses serviteurs, Hachem se chargerait de le corriger pour cela. Nous n'avons donc pas besoin d'aller voir ailleurs, la Torah dépasse de loin tout le reste.

10-10. Celui qui recherche la crainte du ciel doit étudier le Ben Ich Haï

Aujourd'hui, les gens n'étudient pas le Ben Ich Haï car ils n'apprécient pas cela. Il y a une vingtaine d'années (en Tamouz 5759), Aux États-Unis, j'ai rencontré un grand sage de Torah qui m'a dit : « quand j'étais jeune, à la Yéchiva

racontes ?! »

14. Je connais quelqu'un à l'hôpital sur lequel on m'a dit qu'il vit comme ces pauvres gens, et à la fin de sa vie, il a fait une dépression et est dégoûté de la vie.

15. Ce qui arrive depuis les deux cents dernières années, c'est en grande partie à cause des disputes entre Rabbins. C'est pour cela que je dis toujours que cela est interdit. Cependant, on peut se disputer dans les Halakhotes où chacun donne son opinion, mais pas au pont de se détester et de mépriser son prochain.

16. Ils sauront que ce ne sont pas seulement les sages avec une barbe, de péyotes et un talith qui s'opposent à cela, mais même des gens simples qui observent la Torah et les miswotes.

17. A une époque les gens prétendaient que la language utilisé dans le livre du Rambam et du Choulhan Aroukh est trop ancien. Ils ont donc souhaité avoir des livres en hébreu facile. On leur a donné de tel livres, en effet un sage du nom de Rav Bahoum Rekover a écrit les lois du Rambam et du Choulhan Aroukh avec la langue hébreu connue de tous « dans tout langage que tu écoutes » (Berahot 13A). Un autre professeur du nom de Menahem Ilon (il est décédé), a écrit un livre qui se décompose en deux tomes s'intitulant « la base de la langue Hébraïque «. Dans celui-ci il montre combien de sagesse contient la Tora en ramenant les réponses du Rachba, du Roch etc. Cependant ils ne veulent pas s'intéresser à tout ça « de l'aspic sourd qui se bouche l'oreille» (Tehilim 58.5). À leurs yeux c'est une honte de ramener des passages de la Guemara.

18. S'il y'a un doute sur le fait qu'un juif a frappé un arabe, on punit le juif sévèrement mais au contraire ils interdisent au juif de se défendre s'il a frappé un terroriste. Si un cas semblable se présentait chez les arabes ils auraient dit : Bravo, tu as bien agi en tuant ce juif. Malheureusement nous sommes dans l'obscurité.

19. Nous avons toujours pensé qu'il allait selon les idéologies de la Tora, en écrivant notamment que l'âme avant de descendre sur terre a étudié en haut. C'est pour cela que chacun d'entre nous possède une intelligence première qui n' as pas besoin d'être prouvé (cela s'appelle l'axiome : vérité indémontrable). Cela ressemble à ce qui est écrit dans la Guemara (Nida 30B): un enfant avant de venir au monde a étudié la Tora dans le monde futur puis l'a oublié à sa naissance. Il écrit aussi que la réincarnation des âmes existe. Mais il a aussi écrit que le monde était libre et qu'on pouvait faire ce qu'on voulait ainsi que d'autres idée sans fondement.

20. Où ai-je obtenu ce livre ? Le Grand sage Rabbi Yehoudah Leib Tsirlason dans le Maarkhei Lev, ramène qu'il est écrit ainsi dans les livres grecs.

Feuillet hebdomadaire

Oneg Shabbat

Shela'h 5779

LEILOUI NISHMAT
Shaoul Ben Makhlouf
Ra'hel Bat Esther
Yaakov ben Rahel
Sim'ha bat Rahel

Une seule faute, d'immenses conséquences, par le Rav Dessler z''l

Après la faute des explorateurs, Hashem annonce aux Bnei Israël qu'ils erraient 40 ans dans le désert jusqu'à ce que toute leur génération disparaisse. En entendant ce décret, ils furent pris de remords. Le lendemain matin. Ils se munirent d'armes, expliquant à Moshé qu'ils se rendaient compte qu'ils avaient péché. Maintenant, ils étaient prêts à marcher vers le pays qu'Hashem avait désigné et à le conquérir comme IL le leur avait ordonné. Mais Moshé répliqua qu'ils commettaient une nouvelle faute. Ils s'obstinèrent, furent battus et subirent de lourdes pertes. Il est difficile de comprendre pourquoi leur Teshouva ne fut pas acceptée. Tous les éléments n'y étaient-ils pas présents : l'aveu, le remords et les résolutions pour l'avenir ?

La même question se pose à propos d'Adam Harishon. Nous savons qu'il s'est repenti pendant 130 ans sans parvenir à abolir le décret de mort et à être autorisé à entrer dans le Gan Eden. Pourquoi ? Rav Yeshaya Horowitz écrit au nom de son père qu'Adam avait initialement été crée pour être semblable aux anges et qu'il aurait du vivre pour l'éternité. Après la faute, son corps devint d'une nature plus matérielle, ce qui l'empêcha d'accéder à cette vie éternelle promise. La Teshouva ne pouvait donc pas lui rendre son statut initial. Malgré son repentir total, le décret de mort ne pouvait disparaitre, car sa matérialité nouvelle lui retirait toute possibilité de vie éternelle. Nous pourrions cependant nous demander pourquoi son repentir ne pouvait pas changer son état et lui permettre de retrouver la nature angélique qu'il avait lors de sa création ?

Pour répondre à ces questions, il faut d'abord comprendre un concept fondamental dans la création, selon lequel : *« L'homme est dirigé vers le chemin qu'il s'est lui-même choisi »*. En conséquence, son Tikoun doit se situer au niveau qu'il a choisi lorsqu'il a péché. La révélation de la gloire d'Hashem doit sortir de la profondeur des ténèbres qu'il a lui-même engendrées. Car tel est bien le but de la création : faire sortir la lumière des ténèbres. La tentation qui a causé l'épreuve, c'est-à-dire le point de be'hira, doit demeurer. Le pécheur doit être à même de surmonter sa tentation, avec toutes ses conséquences, livrant une bataille à long terme contre les ténèbres qu'il a lui-même générées. Les décrets *(gzérot)* ne peuvent pas être annulés, il ne peut y avoir de retour facile à la situation avant la faute. Cela explique pourquoi Adam ne pouvait pas revenir au Gan Eden, du moins pas tant que toutes les conséquences de son choix ne seraient pas totalement réparées par ses descendants. Ce n'est qu'à ce moment-la, à la fin des temps, que l'humanité pourra réintégrer le Gan Eden.

Les mêmes considérations expliquent le refus d'accepter le repentir de la génération du désert après qu'elle eut *« montrée du dédain »* pour la Terre promise. Les Bnei Israël avaient un choix : eux-mêmes et leur postérité devaient dorénavant en accepter les conséquences et livrer les batailles au niveau qu'ils avaient choisi. Le temps d'une génération, ils devaient vivre dans le désert, jusqu'à ce que leur désir pour Eretz Israël soit complètement rétabli. Ce n'est qu'à ce moment-là qu'ils pourraient être autorisés à reprendre la conquête du pays. Pour la faute du veau d'or, le repentir des Bnei Israël et les prières pleines d'abnégation de Moshé parvinrent à ramener le peuple presque au niveau d'avant la faute. La Shekhina revint résider parmi eux, néanmoins les comptes n'étaient pas totalement effacés.

Quand un homme échoue à une épreuve, son point de be'hira, de libre arbitre, s'abaisse en conséquence. La correction, c'est-à-dire « la rectification » doit toujours correspondre au niveau que le pécheur a lui-même choisi. Car, de même qu'une maladie ne peut-être guérie que lorsqu'on traite les racines du problème, un traitement spirituel doit s'appliquer aux causes profondes du mal.

MOUSSAR , par le `Hafets `Haïm

La Torah : l'âme du peuple juif

Nous vivons dans des temps très troublés. Même si quelqu'un arrive à ne pas se laisser affecter par les problèmes du jour, la Providence finit par lui infliger la maladie, la pauvreté ou quelque autre sorte de malheur. Parfois, ces malheurs lui viennent tout à coup, parfois après plusieurs années. Mais d'une façon ou d'une autre, nous voyons que très peu de gens sont complètement épargnés. Pourquoi en est-il ainsi ? Pourquoi cette époque doit être tellement plus troublée que les précédentes ?

Notre génération affronte ces épreuves parce que nous avons tout simplement rejeté le joug de l'étude de la Torah. Cette situation est décrite dans le verset : *« Comme une langue de feu dévore la paille et comme la flamme a consumé la balle, ainsi leur racine devient comme pourrie… parce qu''ils ont méprisé la Torah du Seigneur des Armées ». Il est aussi écrit : « Si tu oublies la Torah de ton D-ieu, Moi aussi J'oublierai tes enfants (Hoshea) ».* A la lumière de tout cela, si Hashem donne à une personne une période de répit des tribulations, il ferait mieux d'envisager de passer quelque temps au Beth Hamidrash. Si l'on ne tient pas compte de ce conseil, mais qu'on se contente de pousser un soupir de soulagement et de dire : « Au moins, je suis libre de faire ce que je veux ! », on se retrouvera dans la même situation qu'une personne qui a échangé un sac plein de mauvaise marchandise pour un autre. Il croit s'être bien débrouillé, mais il s'aperçoit rapidement qu'il se retrouve de nouveau avec un sac rempli de cailloux. De même, celui qui se conduit de cette façon, découvrira qu'on ne lui a épargné une série de malheurs que pour lui en donner une autre. Dans les moments de difficultés, on doit courir au Beth Hamidrash !

Le Tana Debé Elyahou écrit : « Si tu vois que des épreuves menacent, va étudier dans les chambres de la Torah et le malheur partira immédiatement, ainsi qu'il est dit dans Yeshaya : *« Viens Mon peuple, entre dans les chambres… jusqu'à que la colère soit passée ! »*. En fait, la Torah nous préserve de tout malheur sur terre et au Ciel. On sait que nos Sages ont dit : *« de nos jours, ce qui conserve le monde à l'existence, c'est l'étude de la Torah des petits enfants ».* Quand Hashem a voulu donner la Torah aux Bneï Israël, IL a cherché un garant qui accomplirait Ses commandements.

Israël, IL a cherché un garant qui accomplirait Ses commandements. IL a cherché un garant qui accomplirait Ses commandements. IL n'a voulu accepter aucun autre garant que leurs petits enfants : « de la bouche des bébés et des nourrissons Tu as établis la force (Tehilim 8,3) ». Hashem a donné au peuple juif la Torah appelée « force », grâce à ses petits enfants. Le verset continue : « à cause de Tes adversaires, pour réduire au silence l'ennemi et le vengeur ». IL désire l'étude de la Torah des enfants pardessus tout à cause de leur niveau spirituel élevé. Leur étude, dépourvue de péché, a le pouvoir de réduire au silence un ennemi qui cherche de toute sa force à déraciner la Torah du peuple juif. C'est seulement par l'étude des enfants que nous sommes capables de résister à nos ennemis.

A notre époque, ceux qui se lèvent pour écraser la Torah sont nombreux. Nous devons donc veiller à préparer des « armes » pour les combattre, et à garder nos enfants pour être certains qu'ils recevront une éducation juive pure et convenable. Ainsi, nous devons nous renforcer dans l'étude et les actes de 'hessed, de générosité. Les disciples de Rabbi Eliezer Hagadol lui demandèrent : « Que faut-il faire pour se sauver des douleurs de l'enfantement du Mashia'h ? ». Il leur répondit : « Il faut étudier la Torah et pratiquer le 'hessed ». C'est cela qui hâtera notre délivrance.

Ce texte du `Hafets `Hayim a été écrit il y a plus de soixante dix ans. Nous nous rendons compte que, malheureusement, nous ne retenons pas les leçons de notre passé et que la Torah est aujourd'hui une fois de plus bafouée. Le Rav Ovadia Yossef pleure, le Rav Steinmann crie, le Rav Kaniewski implore pour que les décrets qui se dressent contre les Yeshivots et les étudiants en Torah soient annulés. Hashem attend des actions de notre part. Il faut agir. Le peuple juif sans Torah est comme un corps sans âme. Il y a un futur… et il s'écrira uniquement avec la Torah.

Leilouï Neshamot Meyer Ben Lea ● Lea Bat Nina ● Rehaïma Bat Ida ● Reouven Chiche Ben Esther ● Avraham Ben Esther ● Helene Bat Haïma ● Raphael Ben Lea Ra'hel Bat Rzala ● Aaron Haï Ben Helene ● Yossef Ben Rehaïma ● Daisy Deïa Bat Georgette Zohara ● Avraham Ben Myriam ● Khalfa Ben Levana ● Raymond Khamous Ben Rehaïma ● Michael Fradji ben Sarah Berda ● Celine Emma Lea Bat Sarah ● Samuel Shalom Ben noun ben Yaël

HISTOIRE DE LA SEMAINE

Il y a environ 30 ans, un rabbin américain en visite à Miami donna une conférence sur la vie et les œuvres du célèbre « 'Hafets 'Haïm ». Il décrivit la vie de ce grand sage qui vécu une vie humble de commerçant dans le village de Radin, en Pologne, mais qui fut pourtant reconnu dans le monde juif comme un grand érudit, un Tsadik et un dirigeant. Il y avait une autre histoire que le rabbin aurait voulu raconter, mais il hésitait, car il n'en connaissait qu'une partie.

Debout derrière son pupitre, il réfléchit quelques instants puis décida qu'il la raconterait malgré tout. Il se dit qu'une histoire au sujet du 'Hafets 'Haïm, même incomplète, contenait un message. Il se mit à relater un incident au sujet d'un adolescent qui étudiait dans la Yeshiva du 'Hafets 'Haïm et qui avait été surpris en train de fumer une cigarette en plein Shabbat. Les enseignants et les élèves en furent choqués et de nombreux professeurs estimèrent que le garçon devait être renvoyé.

Toutefois, quand l'incident parvint aux oreilles du 'Hafets 'Haïm, celui-ci demanda à ce qu'on lui envoie le jeune homme chez lui. À ce stade, le rabbin interrompit son récit et dit : *« Je ne sais pas ce que le 'Hafets 'Haïm a dit à ce garçon. Je sais seulement qu'ils ne sont restés ensemble que quelques minutes. Je donnerais cher pour savoir ce qu'il a dit à cet élève, car j'ai entendu dire qu'il n'a plus jamais transgressé Shabbat. »*

Le Rav poursuivit alors sa conférence. Celle-ci achevée, la salle se vida complètement à l'exception d'un vieil homme qui demeurait assis sur son siège, perdu dans ses pensées. De loin, il paraissait être pris de tremblements, comme quelqu'un qui pleure. Le Rav s'approcha et lui demanda si tout allait bien : *« Où avez-vous entendu cette histoire de cigarette le Chabbat ? »* répondit l'homme, sans lever les yeux et toujours en tremblant; *« Je ne sais pas, répondit le rabbin. Je l'ai entendue il y a un longtemps et je ne me rappelle plus qui me l'a racontée ».* L'homme leva les yeux vers le Rav et dit alors : *« Ce garçon dans l'histoire, c'était moi !! Cet incident s'est produit dans les années 1920, quand le 'Hafets 'Haïm avait plus de quatre-vingts ans. J'étais terrifié à l'idée de me rendre chez lui et d'avoir à lui faire face. Mais quand je suis entré chez lui, j'ai été stupéfait de la pauvreté dans laquelle il vivait. Je n'arrivais pas à concevoir qu'un homme de sa stature puisse se contenter de vivre dans un tel cadre. « Il entra soudain dans la pièce où j'attendais. Il était très petit. À cette époque j'étais adolescent et il m'arrivait à l'épaule. Il prit ma main et la serra tendrement dans les siennes. Il souleva ma main serrée entre ses mains et, quand je vis son visage plein de bonté, il avait les yeux fermés. « Quand il les ouvrit, ils étaient pleins de larmes. Il me dit alors, d'une voix faible, pleine de souffrance et de stupeur : « Shabbat ????!!!!!! », et il se mit à pleurer. Il tenait encore mes deux mains dans les siennes et, tout en pleurant, il répétait avec stupéfaction : « Shabbat ! Shabbat Kodesh !! » Mon cœur se mit à battre et je fus encore plus terrifié qu'auparavant. Des larmes ruisselaient sur son visage et l'une d'entre elles coula sur ma main. J'ai cru qu'elle allait me transpercer la peau. Mais quand je repense à cette larme aujourd'hui, je sens encore sa chaleur. Je n'arrive pas à décrire le sentiment terrible que j'ai éprouvé en pensant que j'avais fait pleurer ce grand Tsadik. Mais, dans son reproche, qui se limita juste à ces quelques mots, j'ai senti qu'il n'était pas en colère, mais plutôt triste qu'un juif ne respectait pas le Shabbat. Il avait l'air effrayé des conséquences de mes actes ».* Le vieil homme caressa alors la main qui portait la cicatrice invisible de cette précieuse larme. Elle était devenue son rappel permanent d'observer *Shabbat* pour le reste de sa vie.

Dieu dit dans un seul et même souffle : « Observe et souviens-toi du Shabbat ». Aimer Dieu, passer du temps avec sa famille, renouer avec soi-même et avec ses amis, tout ceci fait partie du commandement de se « *souvenir* » du Shabbat. C'est un cadeau précieux qu'IL a gardé uniquement pour les juifs. Aucun autre peuple n'a un jour semblable, aussi délicieux. L'observer, c'est faire preuve d'Emouna que même si nous arrêtons de travailler, Hashem va nous envoyer quand même notre Parnassa, sans le moindre doute.

רפואה שלמה לשרה בת רבקה • שלום בן שרה • לאה בת מרים • סימון שרה בת אסתר • אסתר בת זיימה • מרקו דוד בן פורטונה • יוסף חיים בן מרכן ג"רמונה • אליהו בן מרים • אלוש רחל • יחזבד בת אסתר חמייסה בת לילה • קמייסה בת לילה • תינוק בן לאה בת סרה • אהבה יעל בת סוזן אביבה

MOUSSAR, Tiré du livre Malboushé Kavod

La Tsniout

Il existe des groupes de jeunes filles qui mettent l'habillement en tête de liste de leurs priorités et de leurs valeurs. Parmi elles, la qualité d'une jeune fille dépend de sa tenue vestimentaire. Des vêtements élégants et exclusifs lui garantissent une place de premier plan : des tenues nombreuses et variées lui assurent le respect des autres. Chez certaines, on accorde même une importance au prix du vêtement dont la valeur est estimée en fonction de ce qu'il a couté. Ce phénomène existe aussi chez les femmes mariées et ses conséquences sont tout aussi destructrices. Cette attitude est la source de nombreux maux. Elle conduit à des traits de caractères négatifs et jusqu'à la transgression d'interdictions de la Torah. Celle qui accorde trop d'importance à son habillement risque d'éprouver de la supériorité et de la fierté envers ses camarades. Elle provoque jalousie, haine et compétition. Elle provoque l'humiliation de celles qui n'ont pas les moyens de s'habiller comme elle. Il arrive souvent qu'elle profite financièrement de ses parents au-dessus de leurs moyens parce qu'ils ne peuvent résister à ses requêtes, ses supplications et ses larmes.

Ce problème est accru lorsque la jeune fille suit aveuglément les fantaisies de la mode qui change régulièrement et s'efforce donc de renouveler souvent sa garde-robe. De plus, le niveau spirituel de la jeune fille s'en ressent : au lieu de diriger ses efforts dans le domaine spirituel, elle ne se préoccupe que des vanités de ce monde. En fait, de nombreuses personnes qui, dans leur jeunesse, furent habituées à obtenir tout ce qu'elles désiraient, ont du mal à faire face aux difficultés qui surgissent après le mariage. Par contre, une jeune fille orientant ses aspirations vers le domaine spirituel, se fera une place solide parmi ses camarades.

PARASHA, Tiré du livre Talelei Orot

La Parasha Shelakh Lekha est consacrée en grande partie au Lashon Ara (médisance) auquel se sont livrés les explorateurs à leur retour de leur mission, et auquel se sont associés les Bnei d'Israël.

Ce crime que ceux-ci ont commis en dénigrant Eretz Israël a eu des conséquences très graves :

- dans l'immédiat, ils ont été condamnés par Hashem à errer pendant près de 40 ans dans le désert avant de pouvoir pénétrer en terre de Canaan
- à plus long terme, les larmes qu'ils ont versées (Bamidbar 14, 1) leur ont valu, des siècles durant, de pleurer la perte du Beth Hamikdash et de leur terre ancestrale (Ta'anith 29a).

C'est probablement pour cette raison que les Sages nous enseignent que le Lashon Ara est aussi grave que les trois péchés « capitaux » réunis : l'idolâtrie, le meurtre et la débauche. En effet, la Parasha nous offre-t-elle une illustration de ce trinôme funeste : Lorsque les Bneï d'Israël demandent à Moshé de leur donner une « tête » pour qu'ils retournent en Egypte (Bamidbar 14, 4), Rashi comprend cette exigence comme témoignant d'un désir d'un retour au culte des idoles. Il s'en est fallu de peu que les enfants d'Israël tuent Yéoshou'a et Calev Ben Yéfouné *(14, 10 et Rachi ad loc.)*.

Enfin, ils n'étaient pas loin de se livrer à la débauche lorsqu'ils ont demandé qu'on les ramène en Egypte *(14, 4)*, pays dépravé par excellence.

Pour recevoir le feuillet chaque semaine : torahome.contact@gmail.com

PARACHAT CHÉLA'KH LÉKHA

Samedi
29 JUIN 2019
26 SIVAN 5779
entrée chabat : de 20h18 à 21h40
selon les horaires de votre communauté
sortie chabat : 23h04

Un
Beth
Hamidrach
parisien

MAYAN HAIM
EDITION

LE COMPROMIS HISTORIQUE DE MOCHÉ

Rav Elie LELLOUCHE

L'envoi par Moché des douze explorateurs, censés préparer l'entrée des hébreux en Terre d'Israël, semble avoir constitué un pari risqué. Rachi, par le biais de son commentaire sur le début de la Parachat Chéla'h-Lé'kha, se fait l'écho de ce pari. «Chéla'h-Lé'kha: Envoie pour toi, souligne Hachem à Moché. Autrement dit, envoie des explorateurs si tu juges la chose fondée. Quant à Moi, poursuit Hachem, je ne te l'ordonne pas». «En effet, les Béné Israël s'étaient présentés à Moché», poursuit Rachi au nom du Midrach Tan'houma, «en lui demandant de pouvoir envoyer des émissaires avec pour mission d'explorer la terre de Cana'an. Prenant conseil auprès d'Hachem, il lui fut répondu que l'assurance d'une terre ruisselante de lait et de miel avait déjà été donnée, solennellement, au peuple d'Israël avant même la Sortie d'Égypte. Par leur vie, conclua le Maitre du monde, je leur fournirai l'occasion de se fourvoyer à la suite du rapport que leur feront les explorateurs afin qu'ils n'en héritent pas» (Rachi sur Bamidbar 13,2).

Curieux dialogue entre le Créateur et son fidèle serviteur. Moché aurait-il la prétention de sonder le fin fond des motivations des hommes mieux que ne saurait le faire le Maître de toute destinée ? Comment pourrait-on imaginer voir le plus grand des prophètes persister dans son jugement face à la mise en garde que lui adresse Hachem ? Plus encore, pourquoi Hachem n'oppose pas, purement et simplement, son veto à une demande qu'Il sait être pernicieuse plutôt que de sembler précipiter son peuple vers le chaos ?

Relatant, quarante ans plus tard, face à la nouvelle génération, les différentes phases de cette épisode tragique, épisode qui allait conduire à la disparition programmée de la génération du désert, Moché explique son attitude d'alors. «La chose (la proposition d'envoyer des explorateurs) plut à mes yeux» (Dévarim 1,23), affirme le prophète. Rachi comprend: «À mes yeux mais pas aux yeux d'Hachem». Cela signifie que Moché, en fait, avait déjà perçu clairement les mauvaises intentions dont le peuple étaient animées. C'est, d'ailleurs, la raison pour laquelle ce récit, placé au début du livre de Dévarim, introduit, la série de remontrances que le fidèle serviteur d'Hachem va adresser au peuple d'Israël. «Ceci est à comparer à une personne désirant acheter un âne», commente Rachi. «Recevant une réponse positive du vendeur, l'acheteur demande alors de pouvoir mener une série de tests sur l'animal. Face à la tranquille assurance du vendeur, répondant favorablement à toutes ses exigences, l'acheteur comprend, alors, qu'il n'est pas nécessaire d'aller plus loin et propose, sur le champ, d'acheter l'âne. Ainsi Moché justifie-t-il son apparente coopération, espérant, par ce biais, obtenir du peuple qu'il se ravise. La réponse d'Hachem face à une telle stratégie est sans appel. Toute tentative pour faire revenir les Béné Israël à la raison est vouée à l'échec.

Moché se trouve dans une impasse. Refuser l'envoi d'explorateurs, envoi réclamé par le peuple, serait interprété comme un aveu. Aux yeux des Béné Israël, ce refus signerait le bien-fondé des soupçons qu'ils nourrissent quant à la conquête de la Terre promise. Consentir à l'exigence de cet envoi c'est s'exposer, avec une quasi certitude, à la présentation d'un rapport défaitiste et aux conséquences dramatiques que cette présentation entraînerait inévitablement. Que faire ? Face à ce terrible dilemme, Hachem donne à Moché une leçon de réalisme assortie d'une exhortation à maintenir fermement sa foi dans la réussite du projet divin.

Il faut envoyer les Méraglim. Opposer un refus à cette demande du peuple, demande aussi néfaste soit-elle, c'est conduire à une rébellion aux conséquences encore plus dramatiques. C'est ce qu'explique le Ohr Ha'Haïm HaKadoch. En consentant à envoyer les explorateurs, Moché conserve le lien avec son peuple. Certes, ce faisant, le plus grand de nos prophètes donne l'impression de se compromettre, en cédant à la pression des Béné Israël, mais il maintient, par-dessus tout, le dialogue avec ce dernier. Et c'est cette «main tendue» qui va rendre possible le sursaut du 'Am Israël qui, ébranlé par la sentence divine consécutive à ses pleurs injustifiés, va prendre la mesure et réaliser l'ampleur de son crime envers Hachem. Or ce sursaut, bien que tardif, va constituer le terreau qui verra croître et grandir la génération qui, quarante ans plus tard, prendra possession du pays d'Israël.

Pour autant, Hachem ne peut permettre que son nom soit associé à une initiative dont les prémices s'enracinent dans le mensonge et la calomnie. C'est pourquoi le Maître du monde demande à son fidèle serviteur d'assumer la responsabilité de l'envoi des Méraglim. «Ce retrait relatif» de la Providence est une manière de placer les Béné Israël face à leur responsabilité. Les choix faits par les hommes ne sauraient engager le Créateur. On ne peut interpréter l'absence d'entrave à la mise en œuvre d'un projet voulu par les hommes comme un acquiescement de la Providence. C'est le sens de l'enseignement de nos Sages qui énoncent que la Providence conduit l'homme sur le chemin qu'il désire profondément emprunter. Voilà pourquoi Hachem recommande à Moché d'envoyer pour lui: Chéla'kh-Lé'kha. La leçon délivrée aux Sages d'Israël est claire: sauvegarder la relation avec le peuple d'Hachem sans apporter la caution divine à ses déviances.

Article et contenu réalisés par TORAT HAIM VECHALOM - 35, rue Emile Lepeu 75011 PARIS - 01.44.93.51.50
Association reconnue d'utilité générale habilitée à recevoir les DONS et les LEGS. Directeur : Rav Elie LELLOUCHE

NI MÉDISANCE NI DIFFAMATION

Rav Its'haq Ben Aharon

« Par dix fois, ils m'ont tenté »

(Nb 14, 22).

Nos sages enseignent : « Vois combien puissante est la médisance (lachon hara'). D'où l'apprenons-nous ? Des explorateurs. S'il en est ainsi de celui qui calomnie des arbres et des pierres, à combien plus forte raison sera-ce le cas de celui qui calomnie son prochain ! » ('Arakhin 15a). Or cela requiert une explication : si la diffamation portait seulement sur des arbres et des pierres, pourquoi les explorateurs furent-ils si gravement punis ?

Comme le rapporte Rachi, il est reproché aux explorateurs d'avoir vu Myriam, qui fut frappée pour les mots qu'elle prononça à l'endroit de Moïse, et de ne pas en avoir tiré de leçon. Or comment peut-on comparer une parole dirigée contre Moïse notre maître, père des prophètes, avec la diffamation d'arbres et de pierres ? Pourquoi donc les explorateurs tireraient-ils une leçon du cas de Myriam ?

Rabbi Zalman Sorotskin zts"l, dans son ouvrage Oznaïm la-Torah, donne deux réponses à cette question : 1) Moïse n'était pas pointilleux quant à l'honneur qui lui était dû, et supportait tout, davantage même que « des arbres et des pierres ». 2) La terre sainte est considérée comme une chose animée d'un souffle de vie (roua'h 'haïm). Il lui est en effet donné un Chabbat particulier, le Chabbat de la terre (Lv 25). De même, elle réclame réparation de l'injure qui lui est faite. Il est dit : « Alors, la terre réclamera ses chômages ». La Torah d'Israël est également appelée Torah de la terre (Torat ha-arets) ; et la terre d'Israël rejette les pécheurs qui la rendent impure. Aussi les explorateurs auraient dû prendre garde de médire de la terre d'Israël, qui est pointilleuse quant à l'honneur qui lui revient, plus que ne l'était Moïse.

On pourra prendre la mesure de la faute des explorateurs, quand on considérera que, lorsque les enfants d'Israël commirent la faute du veau d'or, il fut dit à Moïse : « Va, conduis le peuple là où Je t'ai dit » (Ex 32, 34) ; tandis que la faute des explorateurs ne fut point pardonnée : il fut décrété qu'ils mourraient dans le désert.

Le gaon Rav Yossef Chalom Elyachiv, de mémoire bénie, s'étonna de cela : la force d'Erets Israël est-elle donc à ce point supérieure à l'interdit d'idolâtrie ? Or il est dit de l'idolâtrie que quiconque s'y fie renie toute la Torah (Yalqout Chim'oni, Devarim 877) ; nous ne voyons pas que pareille chose soit dite à l'égard d'Erets Israël !

Le Rav Elyachiv répond que la gravité de la faute des explorateurs nous est indiquée par un verset des Psaumes (106, 24) : « Ils dédaignèrent la terre de délice » (erets 'hemda). Que signifie l'expression erets 'hemda (littéralement « terre de désir ») ? Sur le verset de Jérémie (3, 19) : « Je te donnerai une terre de délice, un héritage de grâce », nos sages enseignent : « Pourquoi est-elle appelée 'hemda ? Parce que le Temple y est placé, comme il est dit : "la montagne que Dieu a désirée pour sa résidence" (Ps 68, 17). »

Nous voyons donc que ce n'est pas le pays où coulent le lait et le miel que les explorateurs déconsidérèrent : eux aussi voulaient avoir un pays qui fût le leur. Ce qu'ils déconsidérèrent, c'est la sainteté de la terre d'Israël, le désir divin qu'elle recèle (« Ils dédaignèrent la terre de délice »). Ils n'étaient pas prêts à combattre pour Jérusalem au nom de sa sainteté, ni pour le Temple. Aussi dirent-ils : « Donnons-nous un chef et retournons en Égypte. »

Rabbi Yekoutiel Yehouda Halberstam zts"l, Rabbi de Klausenburg, enseignait : « La sainte Torah dit : "Si vous cheminez dans mes lois" (Lv 26, 3), ce que Rachi traduit ainsi : "Si vous vous évertuez à étudier la Torah". Puis le verset énonce : "l'arbre du champ donnera son fruit". Je demande : est-ce là toute la rétribution promise à Israël pour l'effort placé dans la Torah ? Des fruits ? Des pommes ? Certes, mais il est ici question de fruits d'Erets Israël, dotés d'une sainteté particulière, de sorte que celui qui en mange, lui aussi, se sanctifie. La rétribution ne porte donc pas sur de simples fruits, mais sur la sanctification. »

Dans un discours prononcé à Peta'h Tikva, le Rav de Poniewitz, le gaon Rabbi Yossef Chelomo Kahaneman zts"l, demandait avec enthousiasme à ses auditeurs d'aimer la terre d'Israël, et de s'efforcer d'y accorder leur mode de vie. Citant le poème de Rabbi Yehouda Halévi, Tsion halo tichali, il disait combien l'air d'Israël était supérieur à tout autre : air propre à la sainteté, et qui rend sage. Aussi, la vie sur cette terre diffère-t-elle entièrement de toute autre. La vie idéale, ici, disait-il, est une « vie d'âme », selon l'expression de Rabbi Yehouda Halévi – une vie spirituelle, vie de pureté et d'affinement. Toute tentative de mener ici une vie physique, sur un plan exclusivement matériel et terrestre, se heurte aux vertus naturelles d'Erets Israël, à ce qui en fait la terre d'élection, vertus imprimées en elle par sa création même.

Pourquoi donc les explorateurs furent-ils donc si sévèrement sanctionnés ? Parce que leur médisance portait en elle la déconsidération de l'œuvre divine, chose particulièrement grave quand il s'agit de la terre d'Israël, que l'É.ternel choisit et sanctifia d'entre toutes les terres.

Article paru dans Ich lé-ré'éhou n°1063, traduction et adaptation : Jean-David Hamou

UNE LECTURE TALMUDIQUE

Yo'hanan Michael GEIGER

Moche Rabbenou choisit pour aller explorer Eretz Israël des nassi qui étaient des tzadikim.
Leur mission était de dire si la Terre était fertile ou un désert, et comment était le peuple qui l'habitait. Et il posa une question surprenante « ayech ba etz im ayin » y a-t-il un arbre ou pas ?

Moché pensait il qu'il n'y avait pas d'arbres alors qu'il était lui dans un endroit avec des arbres, cela ne parait pas possible. 'Hazal nous dit 1 arbre, c'est-à-dire quelqu'un qui protège les Cananéens tel l'arbre qui protège du soleil. Moché parle de Yov, celui qui lui a sauvé la vie par omission(épisode de Bilam Yitro et Yov avec Paro). Moché leur dit « regardez si il y a un arbre et vous vous renforcerez et vous prendrez des fruits de la Terre. »

Rq : pour le Zohar haqodech, l'arbre qui est mentionné ici, est le Etz ha'hayim qui se trouvait dans le Gan Eden. Les Bné Israël se trouve devant une mise à l'épreuve qui ressemble à la situation d'Adam Harichon mais ici il s'agit de réparer la 'het haheguel.

L'envoi des meraglim est double :
-y a-t-il un tsadik qui protège le pays au niveau moral ?
- Les meraglim sont là pour corriger aussi la faute de la Terre (Berechit) qui devait sortir de l'herbe et un arbre fruit qui fait des fruits mais qui a produit un arbre qui fait des fruits.
Les Bné Israël sont plein de désir, pas en phase avec le projet d'H. achem de les faire rentrer en Israël car ils ne sentent pas qu'ils sont les acteurs de leur vie en rentrant en Eretz Israël tout comme Adam harichon qui va manger du etz ha'hayim et qui n'aura plus le même libre arbitre qu'avant.

H.achem a commencé par Berechit afin que les Bné Israël sachent quoi répondre quand des peuplades diront « vous êtes des voleurs de Terre », ils pourront répondre c'est H.ACHEM qui est le propriétaire et qui la donne à qui bon lui semble, Il nous l'a donné après l'avoir reprise aux Cananéens. Nous avons à faire à un débat moral.

Le kli Yakar dit que les meraglim avaient peur car ils savaient grâce à la nevoua de Eldad et Medad qu'en Eretz Israël il n'y aura pas Moché, ni la manne, ni la Cherina, et donc ils reprendront une vie normale, devant travailler, avec les problématiques du quotidien, des dirigeants normaux, et donc que les Bné Israël allaient s'éloigner d'H.ACHEM.
Or c'est H.ACHEM qui leur dit de rentrer en Eretz Israël, c'est une leçon de tmimout et d'Emouna.
En rentrant en Eretz Israël, les Bné Israël n'en seraient plus sortis et en plus ils auraient construit un Bet Hamiqdach qui n'aurait jamais été détruit.

Quand les meraglim reviennent, ils disent que le peuple est trop fort pour eux, la Terre explorée dévore ses habitants les gens qui sont là bas ont des midot et qu'elle est habitée par les nefilim des géants.

On se retrouve bien devant un problème militaire mais avant tout moral, peut on moralement prendre d'assaut Eretz Israël ?
Il est à noter que Moché avait prié avant le depart des meraglim, pour Hochéa fils de Noun, qu'il appela Yeoshoua (D. sauve) et ce nom débute alors en hébreu avec les deux premières lettres du nom d'H. achem.
Un midrach nous dit que le youd rajouté au nom Hochéa vient de Saraï devenue Sarah dont le combat toute sa vie était d'hériter d'Eretz Israël.

Dans la masseret Sota du Talmud Babali, chapitre 7-35 …)il y a cette question du pourquoi les meraglim ont fait ce qu'ils ont fait. La guemara dit que dans leur nom on peut voir où se situe le problème, ex : Mi'haël (signifiant qui est comme D.) peut se lire Ma'haël (celui qui a affaibli D.)

La guemara dit qu'on raconte que les explorateurs arrivent à Hébron construite sept ans auparavant par les enfants de Cham et que c'est en lien avec Avchalom le fils de David.
Levinas, dans son livre « Quatre lectures talmudiques » dit que les meraglim ont un problème moral de déloger les Cananeens de leur maison. Ceux-ci étaient des gens pourris moralement allant jusqu'à vouloir sacrifier 300 bébés pour gagner la guerre contre les romains lors de la guerre de Carthage (fondé par les Cananéens), mais ils respectaient le rapport aux parents.
Levinas dit que chez nous Avchalom a couché avec les 18 concubines de son père avec qui il était en guerre, donc les Bné Israël ne sont pas mieux que les Cananeens. Il écrit aussi « Nous allons dans cette Terre pour monter au Ciel. Nous n'allons pas posséder la Terre comme on la possède généralement. Nous allons bâtir dans cette terre une cité juste… Nous allons dans cette Terre car D. nous a demandé d'aller dans cette Terre. »

D. donnait l'opportunité aux Bné Israël de découvrir une nouvelle dimension de l'être car il y a en nous 2 personnalités, une personnalité qui se definit par le combat Mal contre Bien et une personnalité définie par le combat du Bien et du Mieux.

Enfin, on peut dire que Calev et Yehochoua reviennent intacts, Yehochoua n'est pas tombé car béni par Moché et Calev, lui comme indiqué dans la guemara, a été à Hebron seul aux caveaux des Avot en s'annulant (lehichtatea'h) complètement devant Avraham Ytshak et Yaacov qui ont reçu la promesse d'H.achem de faire du peuple juif un grand peuple et de recevoir la Terre d'Israël.
Devant les pleurs des Bné Israël, H.ACHEM nous donne la klala de vivre hors d'Eretz Israël mais comme le dit Moché aux Bné Israël « cette fois ci cela ne marchera pas » mais quand le Machia'h sera là on sera tous en Eretz Israël.

L'ÉPISODE DE MYRIAM ET CELUI DES EXPLORATEURS

Raphaël ATTIAS

La Paracha Chéla'h Lékha, que nous lirons ce Shabbat, s'ouvre sur l'envoi des explorateurs par Moché Rabbénou :

« Hachem parla ainsi à Moché : « Envoie pour toi des hommes et qu'ils explorent le pays de Cana'an que Je donne aux enfants d'Israël : un homme, par tribu de ses pères vous enverrez, chaque prince parmi eux » » (Bamidbar XIII, 1-2)

- Rachi (1040-1105) commente ainsi le verset 2 : « Envoie pour toi des hommes » - Pourquoi est juxtaposée la section des explorateurs à la section de Myriam ? Parce qu'elle a été frappée en raison des paroles qu'elle avait prononcées à l'encontre de son frère, mais ces méchants (les explorateurs) ont vu (son châtiment) mais n'en ont pas tiré de leçon (Midrach Tan'houma).

Il est clair que si les explorateurs avaient réfléchi à la punition reçue par Myriam pour avoir médit de son frère Moché, ils se seraient rendus compte de la gravité de la faute de médisance, en auraient tiré la leçon et se seraient abstenus de dire du mal de la terre d'Israël.

Ce commentaire, tiré du Midrach, a interpelé les Sages qui se sont demandés pourquoi Rachi a recherché une explication à la juxtaposition de ces deux évènements, si la description qui en a été faite correspond à l'ordre selon lequel ils se sont produits.

- Rabbi Eliahou Mizra'hi (1450-1525) considère que Rachi pense que ces sections ne sont pas écrites dans l'ordre chronologique. En effet, selon lui, la section de Kora'h a précédé celle des explorateurs et c'est pour cela qu'il s'interroge sur la juxtaposition de l'épisode des explorateurs à celui de Myriam.
La révolte de Kora'h a eu lieu à 'Hatsérot comme la faute de Myriam. Rachi, dans son commentaire sur le verset : « Ce sont là les paroles que Moché adressa à tout Israël en deçà du Jourdain dans le désert dans la plaine en face de Souf entre Paran et Tofel Lavan Hatsérot et Di Zahav » (Dévarim I, 1), explique que la réprimande « Vahatsérot » se rapporte à la querelle de Kora'h.

Rabbi Eliahou Mizra'hi objecte que même si on accepte le fait que les deux épisodes (de Kora'h et de Myriam) ont eu lieu au même endroit : 'Hatsérot, la révolte de Kora'h a très bien pu avoir lieu avant la faute de Myriam et ce d'autant plus que dès que Myriam a guéri de sa lèpre, « le peuple partit de 'Hatsérot et ils campèrent dans le désert de Paran » (Bamidbar XII, 16).

Il répond que si la Torah avait écrit les trois évènements dans cet ordre : querelle de Kora'h, faute de Myriam et envoi des explorateurs, on aurait considéré que ces épisodes ont été relatés dans l'ordre où ils se sont produits... on n'aurait pas pu en déduire que les explorateurs n'ont pas tiré l'enseignement concernant la médisance !

- Rabbi Abraham Mordékhay Alter (1866-1948), dans son ouvrage « Imré Emet », écrit que la question de Rachi se justifie même si les évènements ont réellement eu lieu dans cet ordre.
Il explique que normalement ces deux fautes (celle de Myriam et celle des explorateurs) auraient du être séparées par d'autres versets pour créer une rupture, comme dans la Paracha Béha'alotékha où nous trouvons une insertion de deux versets (Vahi binsoa' haaron ...).
La Torah a tenu à juxtaposer ces deux sections pour qu'on puisse en tirer la leçon donnée par Rachi

- Rabbi David Pardo (1718-1790), dans son commentaire « Maskil LéDavid », écrit qu'en réalité, Rachi pense que ces sections sont dans l'ordre chronologique car il est évident que l'épisode de Myriam a précédé celui des explorateurs. En effet dès que Myriam a guéri de sa lèpre, les enfants d'Israël ont quitté 'Hatsérot et se sont rendus au désert de Paran d'où sont partis les explorateurs.
Selon lui, le commentaire de Rachi porte sur le terme « Lékha » (pour toi) utilisé dans le verset « Chéla'h lékha anachim » (« Envoie pour toi des hommes »). Pour quelle raison, Hachem dit-il à Moché, « pour toi », alors qu'en réalité c'est pour les enfants d'Israël. Il est clair que Moché a entière confiance en la promesse d'Hachem et n'a pas besoin d'envoyer des explorateurs.
Il explique qu'en fait, Hachem a attendu que Myriam médise de son frère Moché et soit sanctionnée pour autoriser l'envoi des Méraguélim, car maintenant ceux-ci ont la possibilité de tirer la leçon de la faute de Myriam et de ses conséquences. Ils n'auront plus l'excuse dire qu'ils ne savaient pas et qu'ils ne pensaient pas que la médisance était une si grave faute !

Le commentaire de Rachi soulève une deuxième interrogation : En quoi le fait d'avoir vu que Myriam a été punie pour avoir médit de son frère devait empêcher les explorateurs de dire du mal d'Erets Israël (règnes minéral et végétal) ?
D'ailleurs, nous pouvons lire dans le Traité 'Arakhin 15a :
Rabbi El'azar ben Prata dit (au sujet des explorateurs) : « Si déjà celui qui calomnie des arbres et des pierres est ainsi (puni), à plus forte raison celui qui calomnie son prochain ! »

Cette guémara semble indiquer que la faute commise en disant du mal d'êtres humains est plus grave que la faute des explorateurs qui ont dit du mal de la terre d'Israël c.à.d. d'arbres et de pierres. Donc, même si les explorateurs avaient réfléchi sur la Paracha de Myriam, ils auraient pu dire que Myriam a été sanctionnée parce qu'elle avait médit d'une personne mais qu'ils ne pensaient pas qu'il était interdit de médire de pierres et d'arbres !

Il est possible de répondre à cette question à partir de l'enseignement du Traité 'Houlin 89a suivant :
Rava a dit ou encore Rabbi Yo'hanan : « Ce qui est écrit au sujet de Moché et Aharon est plus grand que ce qui est dit au sujet d'Abraham car pour Abraham, il est écrit « Je suis poussière et cendre » alors que pour Moché il est écrit « mais nous que sommes-nous »

Selon cette guémara nous pouvons expliquer que toute la gravité de la faute de celui qui médit de son prochain est liée à la peine et la vexation subies par la victime de cette médisance. Il en découle que lorsqu'on dit du mal d'une personne modeste qui se considère comme étant « rien », puisque la victime de cette médisance ne ressent ni peine, ni vexation, la faute commise n'est pas aussi grave... C'est pourquoi il est possible de dire que si les explorateurs avaient réfléchi à la Paracha de Myriam et qu'ils avaient vu la punition qui lui a été infligée bien qu'elle est médit de son frère qui « était très humble plus que tout autre homme sur terre », ils auraient pu comprendre la gravité de la dire du mal de la terre d'Israël bien qu'il ne s'agisse que de pierres et d'arbres.

Rappelons que la guémara 'Houlin nous a appris que Moché se considérait moins que « poussière et cendre ». Il en découle que si celui qui médit de Moché est sanctionné, à fortiori celui qui médit de la terre d'Israël !

Ce feuillet d'étude est offert à la mémoire de
Sarah Edith Bat Mouna z''l & Yaacov André Ben Sarah Edith z''l

בס"ד

La Daf de Chabat

Feuillet N°13

L'étude de cette semaine est dédiée pour l'élévation de l'âme de Gaby Camouna SOUFIR bat Emma Sim'ha

ת.נ.צ.ב.ה.

CHLA'H LÉKHA (en diaspora)
KORA'H (en Israël)

www.OVDHM.com - info@ovdhm.com - Israel 054.841.88.36 - France 01.77.47.66.22

Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhaï Bismuth

« … Car toute la communauté, tous sont saints, et Hachem est au milieu d'eux, et pourquoi vous élèveriez-vous sur l'assemblée de Hachem ? » Bamidbar (16 ; 3)

Au travers de ces mots, Kora'h et ses compagnons ont voulu signifier à Moché et Aharon qu'ils ne leur étaient en rien supérieurs, qu'ils avaient tous entendu la voix de Hachem sur le Mont Sinaï, et que tous les Juifs étaient donc à ce titre des prophètes et des égaux, sans aucun besoin d'un dirigeant quelconque.

En quelque sorte, **Kora'h et ses compagnons ont tenté de diviser la communauté, que chacun fasse « bande à part », que chacun soit son propre guide !**

Kora'h ne revendiquait pas spécialement le pouvoir. Il voulait plutôt le briser. Il voyait **la force qui réside en chaque Juif, pouvant lui permettre de devenir indépendant et dirigeant d'une communauté.**

Aujourd'hui nous retrouvons des « mini-Kora'h » un peu partout autour de nous, au sein de nos communautés, et même en nous-mêmes.

Le Kora'h des temps modernes est « internet », l'étude de la Torah sur écran.

Suite p2

PARACHAT KORA'H

RABBIN OU RAVIN?

Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

PARACHAT CHLA'H LÉKHA

PEUT-ON PRIER POUR QUE SON AMI FASSE TÉCHOUVA?

Cette semaine notre Paracha est très riche en évènements. C'est l'envoi en Erets des 12 explorateurs, leur retour avec des mauvaises paroles sur la terre d'Israël et finalement leur punition ainsi que celle du Clall Israël. Le verset dit qu'il s'agissait en fait de Princes de tribus d'Israël, donc de gens très importants pour la communauté. **Yéhochoua** (le fidèle élève de Moshé notre maître et par la suite deviendra le guide du Clall Israël) est aussi envoyé avec le groupe des explorateurs pour la tribu d'Ephraïm. Et on voit que **Moshé notre Maitre a prié pour lui afin qu'il ne trébuche pas dans sa mission.** En effet le verset dit qu'au départ il s'appelait Yochoua et **Moshé par sa prière lui a rajouté YÉhochoua qui veut dire 'qu'Hachem te sauve (de la faute)'**.

Une question est posée d'après le commentaire du Maharcha sur le Talmud. En effet dans la Guémara Béra'hot 10a est rapporté que dans l'entourage de Rabi Méir vivaient des mauvais gens qui lui voulaient du mal. **La situation était tellement critique qu'il a commencé à prier pour qu'ils meurent!** C'est alors que sa femme, Brouria, et venu lui dire que le Psaume du Roi David énonce «Que meure le Péché sur terre…» c'est-à-dire que **David prie pour qu'il n'y ait plus de fautes mais ne prie pas pour que meurent les impies!** Donc il ne fallait pas prier pour la mort des pécheurs. Finalement **Rabi Méir se rangea à l'avis de sa femme et pria pour que les fauteurs fassent Téchouva… et la Guémara dit qu'ils s'amendèrent !** Fin de la Guémara.

Dessus, le commentaire fondamental qu'est **le Maharcha pose une superbe question** : voilà que la Guémara énonce explicitement par ailleurs (Béra'hot 33:) que **« TOUT est dans la Main du Ciel SAUF la crainte du Ciel».** C'est-à-dire que tous les évènements qui surviennent à l'homme au cours de sa vie sont voulus dans les Cieux. Cependant il existe une chose qui reste entièrement dans le libre arbitre de l'homme: c'est sa décision de faire le bien ou non! Donc le Maharcha reste en Question sur cette Guémara de Béra'hot qui énonce clairement que **l'homme peut influencer son prochain pour qu'il fasse Téchouva!** Soit dit en passant le Maharcha est d'accord que l'homme peut prier pour LUI-MEME afin qu'il ait de la réussite spirituelle: cela fait partie de la Crainte du Ciel qui est dans sa main! La question qu'il garde c'est de savoir **comment est-il possible que l'homme influence positivement son prochain dans le domaine spirituel?**

Le livre Motsé Challal Rav sur la Paracha rapporte la réponse du Rav Eidil Zatsal qui dit qu'**une prière a un impact sur le fauteur quand celui-ci ne faute pas de sa propre volonté**. Quelquefois l'homme faute parce qu'il y a des facteurs externes qui l'amènent à fauter. Par exemple le contexte du travail et des amis ou encore la grande pauvreté qui peut l'amener au vol! Toutes ces fautes ne sont pas une volonté propre du fauteur mais l'homme 'subit' ces circonstances et finalement est entrainé à fauter! Donc la Téfila (prière) aura un impact pour que les Cieux ne placent pas de telles circonstances devant son ami. C'est de la même manière que l'on peut expliquer la prière de Moshé Rabénou qui a demandé d'écarter de Yéhochoua les embûches que peut amener l'entourage des autres explorateurs!

Pour conclure on est obligé de vous rapporter le formidable avis du **'Hazon Ich** à la fin de son livre sur Or Ha'haim qui dit explicitement que **la prière a une FORCE d'influencer son prochain !**

C'est que **la prière provient des hommes et non du Ciel!** Et donc même si elle vient influencer mon prochain ce n'est pas en contradiction avec : « Tout vient du Ciel sauf la Crainte du Ciel»!Car ce sont les hommes qui agissent par la prière et non le ciel. De plus il explique que puisque le Clall Israel est comme un corps unique, la prière de l'un influence l'autre !

D'après cela les parents pourront continuer à prier pour qu'Hachem transforme le cœur de nos chers enfants afin de Le servir et d'étudier Sa Thora avec assiduité!

Rav David Gold ☎00 972.390.943.12

Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhaï Bismuth

RABBIN OU RAVIN? (suite)

Certes, les personnes qui l'alimentent pour diffuser la Torah se mettent au service d'Hachem, mais la façon de s'y prendre est maladroite, voir néfaste.

Aujourd'hui, Baroukh Hachem, le nombre de sites internet et d'applications se multiplie sans cesse, on peut y **étudier de la Guémara, de la Michna, du Moussar... et tout cela, seul, chez soi, sans sortir, sans rencontrer qui que ce soit... sans communauté.** De là peut venir le danger ! Internet risque de nous dissocier peu à peu de la communauté. **Pourquoi sortir étudier, si tout au bout de la souris nous pouvons étudier en solitaire ?**

Une Guémara (Makot 10a) nous enseigne : « Rabbi Yossei bar 'Hanina a dit : « Quelle est la signification du verset ''l'épée sur les solitaires et ils deviendront stupides'' ? Cela désigne une épée sur le cou des gens qui sont assis et s'occupent d'étudier la Torah de façon individuelle, et en plus ils deviennent également stupides... » »

Le Maharcha sur cet enseignement, nous explique que **du fait qu'ils étudient seuls, il n'y a personne pour les corriger lorsqu'ils sont dans l'erreur. Et donc, par erreur ils en arrivent à fauter, puisque la loi reste ambigüe à leurs yeux.**

Le Gaon de Vilna ajoute que **si l'étude de la Torah sauve en général du péché et constitue une source de vie et de sagesse, se produira l'inverse pour celui qui étudie seul**, car son étude suspend une épée au-dessus de sa tête, et l'amènera à devenir insensé et à pécher.

Internet existe sans doute uniquement pour permettre aux Juifs d'étudier la Torah et de s'y rapprocher. En quelques clics, je peux écouter sur un smartphone des dizaines d'heures de cours, apprendre à cachériser une cuisine « sans difficultés », étudier « en live » une page de Guémara... extraordinaire, magnifique, splendide !

Certes, **mais tout cela doit être accompagné parallèlement d'une étude plus concrète**, avec un Rav, des élèves... Internet peut éventuellement compléter notre étude, mais **ne nous apprendra pas comment étudier, poser des questions, écouter des réponses**, etc.

De nos jours il existe le plus « grand » des rabbins, celui qui sait répondre à toutes les questions, **Rav Google**! **Il est fort et très rapide, mais objectivement il ne donne que les réponses que l'on cherche**, soit pour trouver une permission, soit pour coincer l'autre… Il trouvera toujours un ''Ravin'' de Pétahouchnok qui permettra.

Le Meïri nous dit **qu'une bonne analyse des enseignements de nos Maîtres est difficile sans l'aide d'un compagnon** [de chair et de sang].

Rabbi Yéhouda nous enseigne (Berakhot 63b) que l'on doit former des groupes et nous engager dans l'étude de la Torah, car la Torah ne s'acquiert qu'en l'étudiant en groupes.

Kora'h a tenté l'individualisme, mais sans succès, car l'essentiel de la force d'un Juif c'est justement qu'il fait partie du Tsibour [et pas des réseaux sociaux]. Nous sommes un peuple et non des entités séparées derrière des écrans.

Comme nous pouvons le constater dans le mot même en hébreu qui signifie « assemblée » : « Tsibour/ צבור», ses lettres, constituant sa racine, représentent en effet l'ensemble du peuple : ''צ''le tsadik - le juste , ''ב''le benoni- le moyen , ''ר''le rachale méchant .

La Guémara (Berakhot 6a) nous enseigne que lorsque dix hommes forment un minyan et prient ensemble, la Chékhina réside parmi eux. Nous ne nous intéressons pas à la nature de chacun des dix hommes mais au résultat de leur union.

Illustrons cela par un exemple : Si nous recevons une fleur en cadeau, nous allons observer les détails de cette fleur, voir sa beauté ou ses défauts, remarquer si elle est un petit peu fanée... Alors que si l'on nous offre un bouquet de fleurs, nous admirerons sa beauté dans sa globalité, sans s'arrêter aux détails, sa beauté provenant justement de l'assemblage de plusieurs fleurs réunies aux couleurs variées et aux parfums différents.

Rav Dessler souligne que la plupart de nos Téfilot composées par nos Sages ont été formulées au pluriel, selon le principe énoncé dans la Guémara (Chvouot 39a), que, littéralement : « Tout Israël sont garants l'un de l'autre », ce qui signifie que lorsque nous prions, nous devons le faire pour l'ensemble de la communauté. Nos Téfilot auront alors beaucoup plus de valeur que si nous ne les avions formulées que pour nous-mêmes. D'ailleurs, comme le dit Kora'h, « tous sont saints », en effet chaque juif recèle en lui une étincelle Divine, puis il poursuit : « Hachem Est au milieu d'EUX », c'est-à-dire qu'Il n'est Présent que s'ils sont ensemble.

Chaque juif, avec ses mérites propres, complète l'autre qui a les siens, ainsi, en nous rassemblant pour l'étude et la prière, nous mériterons de voir la délivrance et le retour à Sion. AMEN.

Chabat Chalom
Rav Mordékhaï Bismuth

Savez-vous pourquoi?

Rav Mordékhai Bismuth

POURQUOI TREMPONS-NOUS LE PAIN DANS LE SEL ?

Le verset dit : « *Et toute offrande de ton oblation, tu la saleras et tu n'oublieras pas le sel de l'alliance de ton D.ieu sur ton oblation ; sur chacune de tes offrandes, tu offriras du sel.* » (Vayikra 2, 13)

Sur ce verset, Rachi commente qu'une **alliance a été conclue avec le sel lors des six jours de la Création du monde** : Hachem a promis aux eaux d'en bas qu'elles seront présentes sur le Mizbéa'h/autel sous forme de sel et de Nissou'h Hamaïm/libation d'eau lors de la fête de Soukot.

En effet, comme l'explique le Yalkout Yts'hak, le second jour de la Création, lorsque **Hakadoch Baroukh Hou sépara les eaux inférieures des eaux supérieures, les eaux inférieures se lamentèrent** : « *Malheur à nous qui n'avons pas mérité de résider dans les sphères supérieures, à proximité du Créateur !* »

Ces eaux attristées essayèrent tout de même de s'élever pour essayer de résider près de Hakadoch Baroukh Hou, mais Il les contraignit à rester en bas, sur terre.

Pour les récompenser d'avoir obéi et ainsi élevé l'honneur du Créateur, Hachem promit aux eaux inférieures qu'elles seraient répandues sur le Mizbéa'h au travers du Nissou'h Hamaïm et **qu'elles participeraient à chaque Korbane par l'intermédiaire du sel.**

Le Yalkout Yts'hak ajoute que l'ange de la mer se plaignit auprès du Tout-Puissant en soulignant la répartition inégale des eaux.

Il présenta l'argument suivant : le monde se divise en trois parties, un tiers habité, un tiers de mer et un tiers de désert. La Torah sera donnée dans le désert et le Beth Hamikdach sera édifié sur une terre habitée.

Qu'en est-il du tiers marin, qui n'a rien reçu ?

Hakadoch Baroukh Hou promit alors à l'ange de la mer que les Bneï Israël **ajouteraient du sel de mer sur chacun de leurs Korbanot.**

Le Rama (Or Ha'haïm 167, 5) explique que **c'est une Mitsva d'apporter du sel à table**, car la table est comparée au Mizbéa'h, et la nourriture, au Korbane.

C'est pourquoi, après avoir récité la brakha sur le pain, nous le trempons dans le sel avant de le consommer, de la même façon que les Korbanot étaient salés.

Mais que signifie ce geste ?

Tout d'abord, nous pouvons remarquer que les lettres des mots pain en hébreu ''לחם'' et sel ''מלח''sont les mêmes.

Ces deux aliments ont un caractère très particulier. **Le pain a la particularité qu'on ne s'en lasse jamais**. Il accompagne tous nos repas matin, midi et soir et cela ne nous dérange pas, au contraire. Il prend une place importante sur nos tables.

Ensuite, le sel a cette particularité d'une part **de conserver les aliments et de l'autre de ne jamais se gâter.**

Pourquoi trempons-nous trois fois le pain dans le sel ? Ces trois gestes correspondent à trois fois la valeur numérique du nom d'Hachem , ''י·ה·ו·ה''qui est égale à celle du mot ''לחם''.

Nous montrons ainsi que notre amour pour Hachem est semblable au pain et au sel. Au pain, car il nous accompagne toujours sans que jamais nous ne nous en lassions et aussi au sel, car cet amour ne se gâte jamais.

Une vie saine selon la Halakha

Rav Yé'hezkel Is'hayek Chlita

PRENEZ SOIN DE VOTRE SANTÉ!

Il ne s'agit pas seulement d'un « bon conseil ». En tant que Juif croyant, nous devons respecter le commandement: ***« Prenez soin de votre santé physique et mentale! »*** (Devarim 4, 15). Comme il est écrit dans la Tora, **notre corps n'est pas notre bien privé** ; il nous a été « donné » en caution par le Créateur afin de le servir, et la Tora écrite et la Tora orale, par l'intermédiaire des Sages de toutes les générations - nous sert de notice d'utilisation et nous apprend également à le garder sainement.

Nous en sommes convaincus sans en saisir toutes les conséquences. Pour illustrer mes propos, je me servirai d'un exemple emprunté au 'Hafets 'Haïm.

Voici le témoignage du Rav Pétaïya ancien élève de la Yéchiva de Radine où vécut le 'Hafets 'Haïm.

« L'amour du 'Hafets 'Haïm pour ceux qui étudiaient la Tora était comme celui d'un père pour son fils. Non content de les rassembler dans un lieu de Tora et de se préoccuper de leur niveau spirituel, il se souciait également de leur situation matérielle avec une grande affection. Je me rappelle que, durant mes études à Radine au début de l'été 5663 (1903), le 'Hafets 'Haïm se rendait régulièrement, chaque lundi et jeudi, à la synagogue dans l'endroit réservé les jours chaumés aux femmes, où nous avions l'habitude d'étudier la pensée juive Moussar avant l'office de Arvit. A ma grande surprise, je l'entendis un jour prononcer ce sermon bien singulier:

"**N'étudiez pas trop! On se doit de préserver son corps pour ne pas s'affaiblir ni tomber malade.** Par conséquent, **il faut se reposer, se changer les idées et respirer de l'air frais, se promener en fin d'après-midi ou se reposer dans la chambre et, si possible, se baigner dans le fleuve pour renforcer son corps!** Car c'est le mauvais penchant qui vous pousse à une assiduité excessive et à des efforts exagérés, pour affaiblir votre organisme et vous obliger au bout du compte à cesser complètement d'étudier, pour que le profit soit annulé par les pertes et alors tout votre investissement aura été vain."

« Et j'en suis un exemple vivant! poursuivit le 'Hafets 'Haïm. Dans ma jeunesse, j'ai étudié au-dessus de mes forces et ma vue s'est affaiblie au point que **les médecins m'ont ordonné de ne pas consulter un seul livre pendant deux ans!** Eh bien, n'était-ce pas le mauvais penchant qui m'avait incité à cette assiduité excessive? Et si un homme se rend malade à cause de cela, il risque d'abréger sa vie qui devrait durer au moins soixante-dix ans et il sera appelé à rendre des comptes pour sa mort prématurée ! » et il continua à nous parler dans ce style, et sur ce ton pendant une vingtaine de minutes ; tout son sermon portait, ce soir-là sur ce sujet.

Lorsque vous comparaîtrez devant le Tribunal céleste, il vous sera peut-être reproché: « un manque d'années de mise des Téfiline, d'observance du Chabat et d'habitation dans la souca etc.».Lorsque vous vous demanderez tout étonné: « Comment est-ce possible ? Quand est-ce arrivé? », il vous sera répondu: « **Si vous aviez préservé votre santé, vous auriez vécu plus longtemps et qui sait combien de mitsvot vous auriez pu accomplir pendant ce temps!** » Voyez jusqu'où peut aller la réflexion du Tribunal céleste!

Le Rambam (Hilkhot Dé'ot) a indiqué tout un mode de vie pour rester en bonne santé, car il savait que les maladies ne sont pas des phénomènes soudains, mais l'aboutissement de longues années d'une conduite malsaine, notamment en matière d'alimentation. Examinons cette phrase admirable du Rambam (Hilkhot Dé'ot 4, 20): ***« Je suis garant que celui qui se conforme aux règles de conduite que nous avons prescrites ne tombera jamais malade, si bien qu'il atteindra un âge avancé sans avoir besoin d'un médecin jusqu'à son dernier jour; que son corps restera entier et fonctionnera bien toute sa vie ».*** Avec votre permission, je voudrais m'étendre un peu - comme il sied à toute parole des Richonim (les Sages du moyen-âge) – sur cette phrase merveilleuse, et surtout sur les trois mots forts: **«JE SUIS GARANT»**, qui auraient paru incroyables s'ils n'avaient pas été écrits explicitement.

Le plus grand cadeau que nous puissions offrir à nos enfants, c'est de rester « des parents en bonne santé ».

Extrait de l'ouvrage « Une vie saine selon la Halakha » du Rav Yé'hezkel Is'hayek Chlita

L'anecdote de la semaine

Rav Moché Bénichou

DOIT-ON SUIVRE L'AVIS DE LA MAJORITÉ?

« Et, s'étant attroupés autour de Moché et d'Aaron » **(16;3)**

Une forte clameur se fit entendre au sein du campement d'Israël : **nous voulons la démocratie !** Kora'h est le premier à l'avoir exigée : ***"Toute la communauté, tous sont des saints, et au milieu d'eux est le Seigneur; pourquoi donc vous érigez-vous en chefs de l'assemblée du Seigneur ?".*** Que Moché se porte candidat face à Kora'h dans le cadre d'élections démocratiques véritables et que le peuple puisse faire entendre sa voix !

La Torah elle-même a fixé des règles de conduite démocratique : si une question est présentée devant les Sages siégeant au Sanhédrine, tous les juges se réunissent pour en débattre. Chaque juge, les anciens comme les jeunes, dispose d'une voix, et si les avis sont partagés on applique la règle de la majorité : "Dans le sens de la majorité, pour faire fléchir la justice" (Chémot 23-3). **Si c'est la démocratie qui prime, quelle était donc l'erreur de Kora'h ?**

L'histoire véridique qui va suivre va éclaircir notre question : dans la ville de Neuychtat vivait un enfant prodige juif âgé de cinq ans environ. Le seigneur de la région entendit parler de cet enfant surdoué et lui ordonna de se présenter seul à son château. Il ordonna à ses domestiques de se cacher dans leurs chambres, et lui-même alla se poster derrière le rideau de la fenêtre de sa chambre pour surveiller l'arrivée imminente de l'enfant dans la cour du château. Il vit alors le petit enfant passer la porte ouverte du château et regarder autour de lui la cour vide. Le front de l'enfant se plissa d'inquiétude, personne ne pouvait lui indiquer où se trouvait le seigneur, l'endroit était désert ! Le tendre enfant dirigea son regard vers l'imposant château et soudain ses yeux s'éclaircirent. Il entra dans le château en courant et en l'espace d'un instant, il toqua à la porte du seigneur… Surpris, le seigneur ouvrit la porte et demanda : ***"Comment savais-tu que j'étais là ?"*** L'enfant répondit : "J'ai constaté que la cour était déserte et j'ai compris que tous les domestiques avaient reçu l'ordre de se cacher dans leurs chambres. Ensuite, j'ai observé le château et j'ai vu que tous les volets étaient fermés sauf ceux d'une seule chambre. J'en ai alors déduit que vous vous cachiez dans cette chambre derrière le rideau pour m'observer et j'ai su dans quelle pièce vous trouver".

Le seigneur fut convaincu de l'intelligence exceptionnelle de cet enfant et l'idée satanique de le convertir à sa religion lui traversa soudain l'esprit. Il lui dit : ***"Pour sûr, tu dois connaître le verset de la Torah qui affirme qu'on doit suivre l'avis de la majorité"…*** "Bien sûr", répondit l'enfant. *" Si c'est ainsi, tu dois savoir que nous,* ***les Goyim, sommes plus nombreux que vous, les Juifs. Tu dois donc te convertir !".***

L'enfant sourit et rétorqua : "Mon seigneur, cela ne convient pas à une personne de votre rang de s'exprimer de la sorte. Voyez-vous, si vous n'aviez pas donné l'ordre à vos domestiques de se cacher, j'aurai interrogé certains d'entre eux pour savoir où vous trouver. Trois domestiques m'auraient indiqué de me rendre au premier étage et dix autres au deuxième étage. Je serais alors monté au deuxième étage car, comme le dit le verset, il faut suivre l'avis de la majorité. Cependant, dans la situation présente, je sais pertinemment que vous êtes au deuxième étage; si je sors maintenant dans la cour, et que cinquante personnes me disent que vous êtes au premier étage, vais-je les écouter ?! **Quand je sais, je n'ai pas besoin de suivre la majorité**. Cela s'applique aussi en ce qui concerne la religion. Je sais que la vérité ne se trouve que dans le Judaïsme qui a été transmise par Dieu lui-même à nos ancêtres au Mont Sinaï, alors peu m'importe que le monde entier soit idolâtre".

C'est ainsi que le petit enfant sortit vainqueur de la confrontation avec le grand seigneur. Ce fut là l'erreur de Kora'h. **La démocratie est bonne quand on ne sait pas qui élire. Mais si Dieu lui-même a choisi Moché, il est certain qu'il convenait le mieux pour diriger…**

Rav Moché Bénichou

Un amour sans condition

Rav Aaron Boukobza - Coach de vie

POURQUOI UNE BONNE COMMUNICATION EST TELLEMENT IMPORTANTE ?

Parce qu'elle donne une sensation de réussite dans ce qui est le plus essentiel. On se sent responsable, **on sent que l'on s'accomplit**. **Parce que** lorsqu'on passe un moment difficile sur le plan personnel, on a à qui parler dans notre maison, **quelqu'un qui nous soutient** et nous appuie. **Parce que** cela permet de s'ouvrir à l'autre et de partager sincèrement nos secrets et nos ressentiments. Grace à la communication, **on peut savoir des choses sur l'autre qu'on n'aurait pas su avant**. **Parce qu'une** mauvaise communication engendre la nécessité de fuite. On ne se sent plus à l'aise à la maison et devons donc fuir vers des plaisirs futiles pour trouver de la satisfaction. Cela parfois amène des personnes à faire des choses qu'ils regretteront toutes leur vie. **Parce que** cela engendre un bon exemple pour les enfants qui apprendront à communiquer grâce à leurs parents. Dans le cas contraire, il apprendra à ne pas respecter son conjoint et à ne pas être franc avec lui. Toute sa vie l'enfant suivra l'exemple qu'il a reçu et fera comme si tout va bien…

A présent, qu'est-ce qui est essentiel dans une relation pour bien communiquer ?
Je vais vous aider. Nous espérons y trouver du **respect**, de la **complicité**, de la **joie**, de la **simplicité**, de **l'empathie**, de **l'écoute**, de la **compréhension**, de la **confiance**.

Et si dans la réalité, dans notre maison, on ne ressent pas tous ces sentiments. Que doit-on faire?
Je développe la problématique. Si nous n'avons pas ce que nous attendons dans une relation, il est évidement plus difficile de communiquer naturellement. Mais d'un autre coté, il faut quand même communiquer et avancer.
Alors **qu'est-ce qu'on peut faire, et devons faire pour au final créer une relation qui nous permettra de ressentir toutes ces choses** au quotidien ?
La méthode est simple et se divise en quatre points. **Quatre manières de communiquer indispensables à la réussite de votre couple**. Si vous ne les avez pas et si vous-même ne les utilisez pas, ne vous étonnez pas que votre relation ne soit pas telle que vous l'auriez imaginé. Je vous invite donc cher mari, chère épouse à réfléchir à ces quatre clés de la communication jusqu'à la semaine prochaine ou nous en parlerons concrètement… Chabbat Chalom.

Rav Boukobza ☎054.840.79.77
✉aaronboukobza@gmail.com

Une histoire de Moussar

Nos sages nous racontent…

LA DISPUTE…? NON MERCI

•On demanda un jour au Rav Chlomo Zalman Auerbach *Zatsal* comment il fallait faire pour ne jamais se disputer et il répondit "pour se disputer, **il faut être deux, moi, je n'ai jamais voulu être le deuxième !"**

•Lorsque l'on demanda à un Rav tsadik très avancé en âge son secret de longévité, il répondit "je ne me disputais pas et ne m'arrêtais pas aux petits problèmes de tous les jours". Alors on lui dit "comment avez-vous réussi ?", il répondit "**je n'avais pas le temps de me disputer**"

Questions en réponses

Rav Avraham Bismuth

Est-il permis de louer les services d'un magicien ?
Il est interdit de louer les services d'un magicien qui fait des tours de passe ou d'illusions, bien que ce ne soit pas de la sorcellerie, cela est un interdit de la Torah. Cependant on pourrait permettre si le magicien est un non-juif (Rambam Sefer Hamitsvot, Sefer Ha'hinoukh Mitsva 250 Yalkout Yosssef 'Houpa Vékidouchine chap.14 paragraphe 15)

Doit-on faire la bénédiction si la Mézouza est tombée ?
C'est une discussion entre les décisionnaires s'il faut faire la bénédiction ou pas. Comme les avis sont partagés on s'abstiendra de refaire la bénédiction.(Safek Brakhot Léhakel). (Yalkout Yossef Houpa et Kidouchine p. 522)

Une personne qui a volé étant enfant doit elle rembourser le vol à son propriétaire lorsqu'il atteint sa majorité religieuse (si cela est possible) ?
Un enfant (de moins de 13ans pour un garçon et 12 pour une fille) qui a volé n'est pas obligé de rendre l'objet ou l'argent volé à son propriétaire. Toutefois il est recommandé qu'il donne une certaine somme à la Tsedaka pour se faire pardonner, et se renforcer sur une Mistva de son choix pour se repentir. (Yabia 'Omer vol.8 Simane 6)

Le soir de Pessa'h avant de tremper le Karpass dans l'eau salée on se lave les mains sans faire la bénédiction, est-ce que cela est spécifique au soir du Seder ou il faut l'effectuer toute l'année ?
L'ablution des mains que nous faisons le soir de Pessa'h avant le Karpass n'est pas une coutume spécifique au soir du Séder mais une Halakha dans le Choulkhane 'Aroukh (simane 158,4) Avant de manger un aliment qui a touché un des sept liquides suivants: l'eau, le lait, le vin, la rosée, le sang, l'huile d'olive et le miel, on devra se laver les mains trois fois comme pour la Nétilat que nous faisons avant de manger du pain.

Une personne qui monte à la Torah est-elle obligée de lire en même temps que le lecteur ?

Une personne qui monte à la Torah est obligée de lire en même temps que le lecteur et s'il ne le fait pas il est possible qu'il ait récité une bénédiction en vain. C'est pour cela qu'une personne qui ne sait pas lire l'hébreu ne pourra pas monter à la Torah. Si on a fait monter une telle personne, on ne répondra pas Amen à sa bénédiction. (Hazon 'Ovadia Chabbat vol.2)

Si on n'a pas pu prier 'Arvit de Chabbat (vendredi soir), doit-on faire deux fois la Amida de Cha'harit? ou bien, du fait qu'à Chabbat les Amidot ne se ressemblent pas, devra t-on faire la Amida de 'Arvit en plus de celle de Cha'harit ?
Dans le cas où on n'a pas pu prier 'Arvit, on fera deux fois le lendemain matin, la Amida de Cha'harit de Chabat. Si on s'est trompé et qu'on a fait [le lendemain matin] la Amida de 'Arvit en plus de celle de Cha'harit on sera quitte à posteriori ''בדיעבד''. Il en est de même dans le cas où on n'a pas put faire Cha'harit, on fera deux Amidot de Min'ha et on sera quitte à posteriori ''בדיעבד'' si on n'a fait Cha'harit pour l'une des deux Amidot. (Yabi'a 'Omer vol.5 p.57)

Participez et posez vos questions au Rav Avraham Bismuth par mail ✉ab0583250224@gmail.com

Chers Lecteurs, si vous appréciez la « Daf de Chabat » et que **vous désirez faire partie des abonnés de ce feuillet**, ou participer à son édition, veuillez prendre contact par mail : **dafchabat@gmail.com - VEILLEZ A DEPOSER CE FEUILLET DANS UN ENDROIT COMPATIBLE AVEC SA KEDOUCHA**

29/06/2019 כו סיון התשעט N°375

חונן דעת

HonenDaat

Chéma 8h30/9h52
Chkia : 21h58

שלח לך

Résumé

Devant l'insistance des Bné Israël, et avec la permission de Dieu, Moshé envoie 12 hommes, chaque prince de tribu, pour explorer la terre de Canaan. Pressentant un problème, Moshé change le nom de Hoshéa en Yéhoshoua, priant ainsi Dieu de le sauver dans cette mission. Ils reviennent 40 jours plus tard, portant avec eux des fruits d'une taille gigantesque. Les explorateurs, hormis Calev et Yéhoshoua, expliquent que cette terre est peuplée de géants, à l'image de ces fruits, que le peuple qui y réside est puissant et les villes fortifiées. Malgré l'intervention de Calev, expliquant au peuple que la conquête est possible, le peuple perd espoir, pleure et regrette de n'être resté en Egypte. Calev et Yéhoshoua leur expliquent que cette terre est exceptionnellement bonne et que Dieu se tiendra à leurs côtés mais le peuple les menace de les lapider. Dieu s'apprête à exterminer le peuple pour faire naître de Moshé une nouvelle nation, mais la prière de Moshé annule le décret. Dieu décide toutefois de faire errer le peuple dans le désert durant 40 ans jusqu'à ce que le dernier homme de cette génération périsse. Les 10 explorateurs meurent. Comprenant la gravité de la faute, un groupe d'hommes décide de suivre l'ordre premier de Dieu et de conquérir la terre. Moshé leur explique que ce n'est plus le moment mais ils ignorent son conseil et sont décimés par les Amalécites et les Cananéens.

Dieu explique à Moshé quels seront les sacrifices à apporter lorsque le peuple juif entrera sur sa terre. Il rappelle que les lois sont les mêmes pour le converti. Lorsque l'on fera du pain, on devra prélever un morceau de pâte destiné au Cohen, la hala. La Torah explique les offrandes à apporter après avoir commis une faute par inadvertance collective ou individuelle relative à l'idolâtrie. Si la faute est intentionnelle, l'auteur sera puni de retranchement. La Torah rapporte l'épisode d'un homme ramassant du bois shabbat et condamné à être exécuté par lapidation. La Parasha conclut par la mitsva du tsitsit, l'obligation de mettre des franges aux coins de notre vêtement afin de se souvenir des commandements.

לב וַיּוֹצִיאוּ דִבַּת הָאָרֶץ אֲשֶׁר תָּרוּ אֹתָהּ אֶל־בְּנֵי יִשְׂרָאֵל לֵאמֹר הָאָרֶץ אֲשֶׁר עָבַרְנוּ בָהּ לָתוּר אֹתָהּ אֶרֶץ אֹכֶלֶת יוֹשְׁבֶיהָ הִוא וְכָל־הָעָם אֲשֶׁר־רָאִינוּ בְתוֹכָהּ אַנְשֵׁי מִדּוֹת:

« Et ils décrièrent le pays qu'ils avaient exploré, en disant aux enfants d'Israël: "Le pays que nous avons parcouru pour l'explorer est un pays qui dévorerait ses habitants; quant au peuple que nous y avons vu, ce sont tous gens de haute taille. » (13:32)

En psychologie, il existe un syndrome appelé « dissonance cognitive ». La dissonance cognitive est une sorte d'arme que nous fabriquons pour conjurer une information que nous ne voulons pas entendre. Selon cette théorie, nous cherchons une cohérence dans nos convictions. Lorsqu'il y a discordance entre conviction et comportement, nous changeons quelque chose pour effacer cette contradiction. On pourrait changer notre comportement pour qu'il soit en adéquation avec nos idées mais la plupart du temps nous modifions nos certitudes pour qu'elles s'adaptent à notre comportement. Ça demande moins de travail.

Par exemple : Vous achetez une superbe voiture et vous partez avec pour une ballade sur la côte. La voiture semblait parfaite

לחשוב

Si quelqu'un agit contre d'autres personnes qui commettent une faute, et fait lui-même cette faute, c'est comme s'il avait agi contre des innocents. (Par exemple : Dire aux autres de se taire à la synagogue alors que l'on parlait tout comme eux 2mn plus tôt)

הלכה

Question: En été, lorsqu'on se rend à la plage (séparée) et que l'on désire consommer du pain, est-il possible de procéder à la Nétilatt Yadaïm (ablution des mains avant le repas) avec un ustensile que l'on rempli d'eau de mer?

Réponse: Dans les règles de Nétilatt Yadaïm expliquées dans la Michna et dans la Guémara, nous apprenons qu'une eau salée ou sale, au point de n'être pas consommable par un chien – c'est-à-dire que même un chien ne peut la boire – une telle eau est inapte à la Nétilatt Yadaïm. De même, une eau si amère que même un animal ou un chien ne peut la boire, est inapte à la Nétilatt Yadaïm. Par conséquent, la règle est claire et il est donc impossible de prendre un ustensile (une tasse) le remplir d'eau de mer et procéder à la Nétilatt Yadaïm du repas, car cette eau est considérablement salée et n'est pas buvable, même par un chien.

Avant tout, nous devons préciser qu'une « eau qui a été utilisée pour réaliser un travail », comme l'eau avec laquelle on a laver la vaisselle ou autre, une telle eau est inapte pour la Nétilatt Yadaïm, même si elle est parfaitement propre, comme le tranche MARAN dans le Choulhan Arouh.

Conclusion: L'eau de mer est inapte pour la Nétilatt Yadaïm. Une eau de mer que l'on a dessalée est valable pour la Nétilatt Yadaïm.

Dans la prochaine Halacha, nous expliquerons – avec l'aide d'Hachem – la manière avec laquelle il est possible de purifier les mains même avec de l'eau de mer.

Halakhayomit.co.il

chez le concessionnaire et la conduite en ville était agréable mais sur la route vous avez l'impression d'être assis sur une planche en bois. Il y a dissonance entre votre conviction d'avoir acheté une bonne voiture, et le fait qu'une bonne voiture doit être confortable. La dissonance pourrait être dissipée en se disant que cela n'a pas d'importance car la voiture est essentiellement utilisée pour de courts trajets, ou en se concentrant sur les points forts de la voiture comme la sécurité, l'esthétique, et le maniement. Se débarrasser de la voiture pourrait également supprimer la dissonance, mais c'est bien plus difficile que de changer ses convictions.

Un peu plus d'un an après que le peuple juif ait quitté l'Egypte, Moshé envoie des explorateurs pour une mission de reconnaissance de la Terre de Canaan. Les explorateurs sont partis le 27 sivan et sont revenus le 9 av. Ils ramenèrent avec eux une description effrayante et fallacieuse de la terre. Ceci conduisit à une catastrophe nationale : le peuple juif rejeta la Terre d'Israël, et Dieu les punit sévèrement en leur empêchant l'accès à la terre pendant 40 ans, jusqu'à ce que cette génération disparaisse.

La majeure partie du séjour des explorateurs a eu lieu au mois de Tamouz. Quel est le lien entre le mois de Tamouz et les explorateurs ? Une autre question : ce n'était pas de simples explorateurs, mais des hommes d'une grandeur spirituelle hors du commun, les chefs des tribus. Comment ont il pu commettre une telle erreur ?

Dans le désert, le peuple juif bénéficiait d'une existence miraculeuse. Sa nourriture descendait du Ciel. Des nuées surnaturelles aplanissaient le sol et le protégeaient des éléments du désert. Tout ceci aurait cessé en traversant le Jourdain.

Quand les explorateurs ont observé la Terre d'Israël, ils n'ont pas simplement vu des vallées et des montagnes ; ils n'ont pas simplement vu une terre où coulent le lait et le miel, lis ont vu qu'un mode de vie allait toucher à sa fin. Ce nouveau monde nécessiterait de nouveaux types de dirigeants ? Ils ont commencé à se voir comme l'ancien régime. Ils observèrent la terre mais percevaient bien plus que des arbres, des lacs, des collines...

Le commencement d'une dissonance cognitive s'agitait en eux. D'un côté, c'était la terre que Dieu avait promise à leurs ancêtres, mais d'un autre côté cette promesse allait mettre fin à tout ce qui leur était familier et confortable. Face à un tel dilemme, ils avaient deux alternatives : soit accepter un changement dans leur comportement que la nouvelle terre pouvait exiger, soit supprimer la dissonance entre leurs craintes et les vertus de la terre en minimisant ses qualités et en fabriquant des défauts. En l'occurrence, le pouvoir de l'habitude était trop fort. Ils ont préféré s'accrocher à leur mode de vie enraciné et ont changé leur opinion sur la terre. Le mois de Tamouz est connecté au pouvoir de la vue. Chacun des douze mois de l'année correspond a une des douze tribus d Israël. Tamouz correspond à la tribu de Réouven. La racine du nom Réouven est la même que celle du mot « vue », réiya. Quelle est la connexion entre « voir » et le mois de Tamouz ?

Le signe zodiacal du mois de Tamouz est le cancer, le crabe. Le crabe a des yeux très complexes constitués de plusieurs milliers d'unités optiques. Le crabe perçoit la réalité à travers des milliers de canaux différents. La réalité est fragmentée en des milliers d'images individuelles. L'œil du crabe symbolise la faculté de l'œil à interpréter la réalité selon l'observateur : une réalité qui peut être vue de milliers de façons différentes.

Par ailleurs, les yeux du crabe sont sur des pédoncules qui peuvent s'enfouir, pour se protéger, dans des alvéoles situées sur leur carapace. En d'autres termes, le crabe peut perdre son pouvoir de vue. Il peut se retirer du monde et réserver sa vue à un monde intérieur où tout est noir ; un monde où il ne voit que lui-même bloqué dans l'obscurité.

C'est ce que les explorateurs ont fait. Ils ont projeté leurs propres craintes sur la réalité et l'ont transformé en un monde cauchemardesque, fruit de leurs inventions.

Rav Yaacov Asher Sinclair

הפטרה

Ce que la Haftara signifie pour nous

La Haftara donne abondamment matière à réflexion. Tout d'abord, le pouvoir étonnant de la techouva y est confirmé. Hachem peut pardonner, accepter complètement et même aimer le plus dépravé des êtres humains au point de l'élever à la grandeur par le biais de la techouva. Il s'agit d'un attribut Divin que nous devons essayer d'acquérir, car beaucoup d'entre nous ont tendance à regarder de haut ceux qui ont un passé terni, même s'ils ont changé.

En outre, après avoir lu la Haftara, nous devons nous demander : si un prêtre idolâtre et une zona non-juive furent en mesure d'accéder à la grandeur, qu'attend-on alors de celui qui a eu suffisamment de chance pour naître juif et être élevé en tant que tel ? La parabole populaire suivante nous rappelle quelle grande réussite se trouve à portée de main. (Il s'agit d'un conte folklorique qui n'est pas mentionné par nos Sages.)

Dans une certaine contrée se dressait un mont couvert de neige, élevé et majestueux. Son souverain était dépité que personne n'eut jamais tenté de l'escalader. De puissants glaciers, de profonds précipices, des rochers glissants et bien d'autres obstacles entravaient son ascension. Il annonça : « Celui qui atteindra le sommet de cette montagne recevra, comme récompense, une fortune telle qu'il pourra vivre confortablement jusqu'à la fin de ses jours ! »

Une foule de gens entreprirent de conquérir le mont en s'aidant de traîneaux, de piolets, de bêches, de cordes et de toutes sortes d'équipements. Certains tentèrent l'escalade pendant des jours, d'autres pendant des mois et d'autres encore pendant des années, mais tous rebroussèrent chemin à un point ou à un autre, jugeant les obstacles insurmontables. Seul un homme, d'une intrépidité exceptionnelle, refusa d'abandonner. Il continua obstinément sur sa lancée, faisant de cette ascension le projet de sa vie. Après des années et des années de détermination sans faille et d'efforts physiques intensifs, son acharnement fut enfin récompensé ; il atteignit le pic et put contempler le panorama merveilleux des neiges immaculées que le soleil baignait de ses rayons d'or.

Mais que vois-je ?! L'homme n 'en crut pas ses yeux. Il n 'était pas tout seul ! Non loin de lui, jouant joyeusement dans la neige, était assis un petit garçon. Il n'avait pas plus de trois ou quatre ans. Cette vue le rendit complètement perplexe - comment ce bambin avait-il réussi à grimper jusque-là ? Aucun enfant n'aurait pu survivre à une aventure aussi périlleuse.

Il lui cria : « Dis-moi, mon enfant, comment diable as-tu fait pour arriver ici ? Il m'a fallu la moitié de ma vie pour atteindre ce pic et, encore, au prix d'efforts considérables !

L 'enfant lui répondit en riant : -Quoi ! Tu ne le sais pas ? Je suis né ici. »

Chaque Juif est né « au sommet ». En tant que descendant d'ancêtres dotés d'une sainteté hors du commun, il est pourvu d'une âme possédant des capacités innées de servir Hachem à travers la Torah, la tefila et les actes de bonté. Souvent, ces facultés latentes sont obscurcies parce qu'il est happé par un tourbillon d'activités qui se transforment en une vaine poursuite continuelle : la course à l'argent, l'embellissement de son apparence, de sa maison, de sa voiture, ses obligations mondaines qui n'en finissent pas et le besoin de fuir l'agitation frénétique de sa vie en partant en voyage ou en prenant part à d'autres divertissements. Tout ceci le détourne de son devoir de développer son potentiel naturel pour le seul type d'occupation qui a de l'importance : celle de servir son Créateur de tout son cœur, de toute son âme et avec tous ses biens, activité dont la récompense est éternelle. **Cet objectif est à la portée de chaque Juif.**

מעשה

Un roi colérique et rancunier était incapable de faire grâce et de pardonner. Aussi légère que soit la faute commise par ses sujets, la sentence de mort était systématiquement prononcée et implacablement exécutée. Un jour, un serviteur du roi, alors qu'il versait la soupe dans l'assiette royale, en renversa un peu sur la table.

Le souverain s'emporta et son visage devint rouge de colère. Le serviteur en déduisit que son sort était scellé et que sans nul doute il serait condamné à la peine de mort. Il prit alors le plateau avec la soupière et renversa le tout, délibérément, si bien que toute la soupe se déversa sur la table royale. Il va sans dire que le roi ordonna qu'on le fasse pendre sur le champ. Alors que le bourreau s'apprêtait à tirer sur la corde pour pendre le coupable, le roi demanda à son serviteur : « Quel est donc le sens de ta conduite ? Tant que tu n'avais commis qu'une faute involontaire, ta situation était susceptible d'être regardée avec indulgence. Pourquoi as-tu aggravé ton cas en déversant délibérément la soupe sur la table ? »

Le serviteur répondit : « Ô mon Roi ! Je savais dès le départ que je n'échapperai en aucune manière à la sentence de mort et qu'il me faudrait payer de ma vie la petite faute d'inattention dont je m'étais rendu coupable. C'est pourquoi je me suis dit que je pourrais du moins préserver l'atteinte portée à l'honneur de sa Majesté. Car sans aucun doute, les gens n'auraient pas manqué de raconter comment, à cause d'une faute somme toute bénigne et insignifiante, le roi n'avait pas hésité à faire pendre son serviteur. C'est pourquoi j'ai renversé en pleine connaissance de cause le plateau sur la table, de telle sorte qu'à présent tous savent que ma condamnation est pleinement justifiée. »

Cette réponse plut fort au Roi qui leva immédiatement la sentence de mort et fit libérer son serviteur sans lui imposer la moindre punition. C'est par référence à cette histoire que le Talmud écrit que Yiov voulut « renverser le plateau ». Nos Sages veulent dire par là que quand Yiov, qui avait la réputation d'être un homme juste et fidèle, vit les terribles souffrances qu'on lui envoyait, il craignit que l'honneur du Ciel n'en ressorte terni aux yeux des personnes simples, incapables de comprendre le sens profond des événements et les voies extraordinaires de la Providence divine. Voilà pourquoi, il se mit à remettre en cause la conduite du Tout-Puissant afin que chacun le considère comme un pécheur et que tous perçoivent que l'Éternel se conduisait avec justice. De la même manière, nos Sages expliquent dans le Talmud (Sanhédrin 107a) que le Roi David voulut commettre une faute volontaire afin que la justice divine éclate au grand jour comme il est dit dans Téhilim (51, 6) : « C'est envers toi seul que j'ai fauté et que j'ai accompli ce que tu proscris, afin que tu paraisses juste dans tes actions, que tu sois innocenté lorsque tu juges » (Kol Eliahou). *Pniné haTorah*

מעשה

Un homme simple fit fortune. Quand arriva le temps de rechercher un parti pour sa fille, l'entremetteur lui fit deux propositions : d'un coté, un fils de famille riche, de mauvais comportement et dépourvu de sentiments, de l'autre le fils d'un grand Rav, réputé pour sa sagesse et sa droiture. L'entremetteur précisa que s'il choisissait le fils de riche, les frais du mariage et les autres dépenses seraient partagés à égalité entre les deux familles. En revanche, s'il préférait s'allier au Rav, il lui faudrait supporter seul l'ensemble des coûts, le Rav étant dans l'incapacité de débourser le moindre sou.

L'homme examina les deux propositions et conclut qu'il était préférable de donner la main de sa fille au fils du Rav quitte à dépenser beaucoup d'argent. Il fit savoir cependant qu'il tenait à ce que le Rav s'engage à fournir au fiancé, conformément aux usages, un vêtement convenable pour le mariage, et à offrir également à la fiancée un unique bijou.

Quand on rapporta au Rav la condition posée par le riche, il refusa d'y consentir et exigea d'être intégralement libéré des charges du mariage. La réponse ne se fit pas attendre : « Si le Rav refuse de respecter mes conditions, je préfère marier ma fille au fils du riche. »

En entendant ces mots, l'entremetteur essaya de raisonner le père de la jeune fille et réussit à le convaincre de revenir sur sa décision. L'homme accepta de marier sa fille en abaissant toutes ses exigences. Cependant, il fut amèrement déçu. Le Rav lui fit en effet savoir qu'il s'opposait désormais au mariage. « Au début, expliqua-t-il, je pensais que tu avais de l'estime pour ceux qui étudient la Torah et que pour cette raison tu préférais t'allier à moi plutôt qu'à des personnes de piètre valeur, en dépit de l'avantage financier que tu pouvais en retirer. Toutefois, à présent que je te vois, à cause d'un simple bijou, préférer unir ta fille à un rustaud tel le fils de ce riche, il s'avère que tu n'as d'estime ni pour la Torah, ni pour ceux qui l'étudient. »

Ainsi en alla-t-il des explorateurs. Après qu'ils eurent médit du pays au point que les enfants d'Israël déclarèrent : « Mieux vaut pour nous retourner en Égypte », il apparut que le peuple méprisait la sainteté de la terre d'Israël et l'élévation spirituelle à laquelle elle permet d'accéder. Il s'avérait ainsi qu'ils ne réclamaient d'entrer en terre d'Israël que dans le but de jouir des fruits et autres profits matériels qu'elle pouvait leur apporter. S'il en était ainsi, d'autres terres pouvaient aussi bien les satisfaire, et c'est pourquoi on leur dénia le droit de s'installer en Terre Sainte (Ohel Yaacov). *Pniné haTorah*

שלום בית

Compétition dans la critique

L'un des obstacles à l'acceptation de la critique est le facteur « compétition » qui peut apparaitre entre son auteur et son destinataire. Aussi faut-il s'efforcer de le réduire en faisant attention aux mots employés. Dans l'apostrophe suivant « Tu n'avais pas besoin de faire cela ainsi. Tu aurais dû agir de telle ou telle manière... », la première moitié de la phrase présente l'action accomplie sous un jour négatif et porte ainsi préjudice à la possibilité d'écoute. De même, rajouter une précision du type : « Je n'aurais pas procédé comme toi ! » ne fait qu'envenimer ce facteur « compétition »... Une telle critique donne l'impression que l'on pense : « Je suis mieux que toi », ce qui n'invite guère notre interlocuteur à y être réceptif. En fait, la technique la plus efficace consiste à s'inclure dans la critique : « J'en viens à penser que nous n'avions pas besoin de faire ceci et cela... » ou : « Je pense qu'il serait bon, à l'avenir, que nous fassions telle chose ainsi... » Dans de nombreux cas, on pourra encore mieux adoucir la portée de la critique par une phrase du genre : « Je pense que tout le monde aurait commis la même erreur. ça vaudrait la peine, à l'avenir, que nous étudiions bien le sujet... »

Autre genre de phrases à bannir absolument : « Ce que j'aurais aimé que tu sois comme mon frère ... » Ce genre de comparaison incite le « critiqué » à tenir rancœur à la personne citée en exemple. Au mieux, il reconnaîtra qu'il a réellement de quoi apprendre de celui auquel on l'a comparé, en tout cas dans ce domaine. Mais au pire, il n'hésitera pas à clamer qu'il est « beaucoup mieux que lui » sur d'autres plans.

Parfois celui qui est insatisfait de son conjoint essaie de l'inciter à changer par une formule du style : « Regarde, à moi aussi, ça m'est difficile. Mais j'agis malgré tout différemment. Ne peux-tu faire de même ? » Il est évident que ce genre de propos relance le facteur « compétition » et bloque toute réceptivité à la tentative de persuasion.

Lorsque la critique est émise par un conjoint qui participe activement à la bonne marche du foyer, ses paroles ont encore quelque chance d'être écoutées par la personne qu'il critique, car celle-ci le considère comme suffisamment légitime. Mais souvent c'est précisément le conjoint peu coopérant qui se permet de faire des commentaires !

Le livre de Dévarim (1, 4) nous fournit une parfaite illustration de ce principe : voulant réprimander les enfants d'Israël, Moché Rabbénou attend le moment où ils s'apprêtent à entrer en Terre Sainte, après que Hachem a fait périr Si'hon, le souverain émoréen, et ‘Og, le roi du Bachân. Rachi commente : « Moché s'est dit : « Si je leur adresse des reproches avant qu'ils n'aient pénétré dans une partie du pays, ils diront : « Quel droit a-t-il sur nous ? Quel bien nous a-t-il fait ? Il ne vient que pour créer des ennuis et chercher des prétextes, puisqu'il n'a même pas le pouvoir de nous introduire dans le pays ! » C'est pourquoi il a attendu d'avoir fait tomber Si'hon et ‘Og devant le peuple et d'avoir pris possession de leur pays, puis il les a réprimandés. »

Habayit Hayéhoudi

מעשה

Le Talmud raconte que le sage Rabbi Matia Ben Harach était assis dans la maison d’étude. Sa face resplendissait comme le soleil et son visage était tel celui des anges de service car de toute sa vie, il n’avait jamais levé les yeux sur aucune femme. Tant et si bien que le Satan fut pris de jalousie et se dit : « Est-il possible qu’un tel homme existe, qui n’ait jamais fauté ? » Il s’adressa alors au Tout-Puissant : « Maître du monde, que penses-tu de Rabbi Matia Ben Harach ?

— Je le considère comme un juste parfait. — Donne-moi la permission de le tenter. — Je sais déjà que tu ne pourras rien contre lui. — Malgré tout, je souhaite le mettre à l’épreuve. — Va, lui dit l’Éternel. »

Que fit le Satan ? Il prit l’apparence d’une femme à la beauté inégalée, comme jamais il n’y en eut au monde depuis l’époque de Naama, sœur de Touval-Kaïn, dont la beauté fit succomber jusqu’aux anges de service, comme il est dit (Béréchit 6, 2) : « Les anges considérèrent les filles de l’homme. » Le Satan s’approcha et se plaça devant Rabbi Matia. Dès qu’il l’aperçut, il détourna sa face dans le sens opposé. Le Satan se plaça alors de l’autre coté, et il se retourna encore. Rabbi Matia Ben Harach dit alors : « Je crains de succomber à mon mauvais penchant et d’en venir à fauter. » Que fit-il ? Il dit à l’élève qui se tenait alors près de lui: « Apporte-moi du feu et des clous. » On les lui apporta et il s’en transperça les yeux. En voyant cela, le Satan frémit de terreur et tomba à la renverse. Le Tout-Puissant appela alors l’ange Raphaël et lui ordonna : « Vas guérir mon fils, Rabbi Matia Ben Harach. »

L’ange Raphaël se rendit auprès de lui. Rabbi Matia lui demanda : « Qui es tu ? — Je suis l’ange Raphaël et je suis envoyé par le Tout-Puissant pour guérir tes yeux. — Laisse-moi s’il te plait, ce qui est fait est fait.» Raphaël retourna auprès de l’Éternel et lui rapporta les paroles de Rabbi Matia Ben Harach. Le Tout-Puissant lui dit alors : « Fais-lui savoir que je lui promets que le mauvais penchant n’aura plus jamais d’emprise sur lui. » Et c’est suite à cet incident que nos Sages déclarèrent : « Quiconque s’abstient de regarder les femmes se voit libéré de l’emprise du mauvais penchant » (Yalkout Chimoni, Parachat Vayéhi).

Le fils de Rabbi Zéèv Tchetchek, une des personnalités de Jérusalem, raconte qu’au cours des jours de demi-fêtes de Pessa’h, son père ressentit une faiblesse cardiaque. Il se présenta à la pharmacie à une heure tardive et la trouva fermée. Une de leurs connaissances, apprenant ce qui se passait, téléphona immédiatement à Rabbi Zéev et l’informa qu’il était prêt à se rendre à la pharmacie de garde qui se trouvait au centre-ville, afin de rapporter le médicament nécessaire. Il fut étonné cependant d’entendre Rabbi Zéèv décliner son offre. Il insista et assura que cela ne le dérangeait aucunement et qu’il n’y avait pas lieu de se sentir gêné, mais il se heurta à un nouveau refus. Il lui demanda s’il craignait que les médicaments nécessaires contiennent peut-être du levain dont la consommation est proscrite durant la fête de Péssa’h. Mais Rabbi Zéèv, tout en lui répondant qu’il se trouvait face à un véritable danger de mort et qu’il n’y avait en conséquence pas lieu de craindre une transgression d’un interdit comme la consommation de levain, persista néanmoins dans son refus ! L’homme ne cessant d’insister, Rabbi Zéèv finit par lui répondre : « Je vais te dire la vérité. La pharmacie se trouve au cœur de la rue Yaffo, et pour te rendre là bas, tu devras monter dans l’autobus, et sans nul doute, il te sera impossible de préserver tes yeux de la vue de ce que l’on ne doit pas regarder, et que puis-je faire s’il m’est impossible d’accepter qu’une pareille chose arrive de mon fait ? Cependant, puisque tu insistes tellement et puisqu’il s’agit sans nul doute d’une question de vie ou de mort, si tu me promets solennellement de veiller sur la pureté de ton regard, tu peux y aller. Mais prends bien garde à cette condition ! » Son interlocuteur lui en fit la promesse et rapporta le médicament. Cependant Rabbi Zéèv refusa d’y toucher et demanda avant tout : « As-tu respecté la condition ? » Quand on lui eut répondu par l’affirmative, il se détendit et accepta finalement d’utiliser le médicament…

Pniné haTorah

בס"ד

Apprendre le meilleur du Judaïsme

Paracha Chélah Léha
5779
Numéro 4

Parole du Rav

Pourquoi les gens fautent, plusieurs fois ? Car ils ne connaissent pas le tarif et le prix d'une transgréssion. Pourquoi les gens ne sont pas toujours heureux et remplis d'enthousiasme quand ils font une mitsva ? Car ils ne comprennent pas le salaire d'une bonne action. Nous n'avons pas la capacité de savoir quelle est la force d'une mitsva et quel est le niveau de danger d'une transgréssion. Si nous connaissions le salaire d'une mitsva et la punition d'une avéra, nos vies changeraient complètement.

Alakha & Comportement

Grâce au fait de se lever avant l'aube avec empressement au service divin, l'homme aura le mérite d'acquérir une sainteté d'âme qui lui donnera la possibilité de tenir son Yetser Ara dans ses mains tout au long de la journée. Comme il aura le dessus sur son mauvais penchant, l'homme pourra maitriser le matériel cela lui permetrra de respecter toutes les lois du Choulhan Arouh qui est le secret du fondement du judaïsme. C'est pour cette raison que le Choulahan Arouh débute par les lois du réveil et non par les lois du Chéma car c'est le cas dans la Michna. Par l'empressement à son réveil l'homme determinera un chemin de Torah et de sainteté dans sa vie. (Hélév Aarets chap 1 - loi 3 - page 416)

Le juste mange en rassasiant son âme.

Quand nous arrivons à la paracha "Chélah" nous avons l'habitude de nous intéresser à l'histoire des explorateurs, qui occupe sans aucun doute une grande partie de notre paracha afin de l'analyser en profondeur pour tirer des leçons dans notre service d'Achem. Celui qui va passer en revue la paracha va observer à la fin, le sujet se rapportant aux Tsitsits. Mis à part ça, il y a encore beaucoup de thèmes qui ne nous interpellent pas en général et nous passons à côté de perles précieuses cachées dans le texte.

Un de ces sujets est le suivant :

Il est écrit dans la paracha : " Lorsque vous mangerez du pain de la contrée, vous en prélèverez un tribut à Achem". (Bamidbar 15,19) Au niveau du sens simple, dans ce verset la Torah nous ordonne de prélever un morceau de pâte lorsqu'on s'apprête à cuire du pain en offrande à Achem. Cette mitsva est nommée : "Afrachate Halla". Cette explication est au niveau du "Pchat"(sens littéral), par contre, en creusant un peu on découvre dans ce verset une allusion extraordinaire dans le service divin :

Dans le langage de notre sainte Torah chaque Séouda, même si elle contient de la viande, du poisson et toutes sortes de délices, elle est appelée succinctement "Pain", comme il est écrit :"Yaacov égorgea des animaux sur la montagne et invita sa famille à manger du pain. Ils mangèrent du pain et passèrent la nuit sur la montagne". (Béréchit 31,54) Rachi explique : Tous les aliments du repas sont désignés par le mot "pain" et d'expliquer que c'est là l'essentiel dans toutes les Séoudotes car c'est du pain que l'homme se nourrit.

Suivant cela nous pouvons dire, par rapport au verset : "Lorsque vous mangerez du pain de la contrée..", la Totah suggère à chacun d'entre nous que lorsque nous nous apprêtons a passer à table, il faut manger dans une grande sainteté, pour que nous puissions élever le repas vers Achem, transformer quelque chose de matériel en spirituel, car tous les aliments proviennent fondamentalement de la "Klipa" (l'écorce impure spirituelle) et le juif en les mangeant dans la sainteté, triera le mauvais du bon en élevant et sacralisant la bonne partie vers la pureté.

Le tri et la séparation du mauvais dans les aliments se fait avant la consommation grâce aux bénédictions récitées avec intention sur chaque >

Photo de la semaine

Citation Hassidique

« Heureux l'homme qui ne marche pas selon dans les voies des méchants, qui ne s'arrête pas en chemin avec des fauteurs, qui ne s'assied pas en compagnie des moqueurs, mais qui trouve son plaisir dans la loi de l'Éternel et qui la médite jour et nuit ! Il est comme un arbre planté près d'un courant d'eau, donnant ses fruit en sa saison, dont le feuillage ne fâne pas :
Tout ce qu'il fait il réussira.

Roi David livre des psaumes 1.1

aliment en fonction de la bénédiction adéquate comme l'ont instauré les sage de la grande assemblée.

L'élève le plus important du Ari Zal, notre maître Rabbi Haïm Vital a écrit dans son Chaar Rouah Akodech (34,2) : "Mon maître de mémoire bénit m'a dit que l'essentiel pour qu'un homme trouve l'inspiration divine, dépendra de la Kavana (intention) et précaution qu'il aura dans chacune des bénédictions sur les aliments puisqu'en faisant la Braha il annule la force de l'impureté se trouvant dans l'aliment qui se colle à l'homme après consommation si ce dernier ne béni pas avant de manger. En bénissant il casse la "Klipa" et la transforme en Kédoucha.

Non seulement, le juif doit avant de consommer un aliment faire la braha avec justesse et Kavana, mais il devra aussi manger dans la pureté car un juif se doit d'être exemplaire pas exclusivement pendant ses heures d'étude ou de prières, mais aussi dans ses occupations matérielles de ce monde comme manger par exemple. Quand un juif mange avec modération et calme, pas en se goinfrant et en avalant D.ieu nous en préserve comme un racha : " Éssav dit à Yaacov: "Laisse-moi engloutir, je te prie, de ce rouge, de ce plat rouge, car je suis fatigué."(Béréchit 25,30). Il doit manger à satiété en fonction de ses besoins alimentaires comme il est écrit : " Le juste mange pour apaiser sa faim; mais le ventre des méchants n'en a jamais assez". (Michlé 13,25) Le Ben Israël mangera pour se nourrir et avoir des forces et non pas vivra pour se nourrir.

Rabbi Eliezer Papo que son mérite nous protège a écrit dans son mémorable ouvrage (section manger et boire) le "Pélé Yoets" : " Il faut faire attention de se nourrir avec savoir vivre et non pas comme des affamés, des goinfres sur lesquels il est dit dans le saint Zohar (paracha térouma 168,2)

Ils sont issus d'Essav le goinfre qui n'est pas considéré comme un homme aux yeux d'Achem.

C'est pour cela qu'il faut rassasier son âme et non pas remplir son ventre comme un animal, car tout ce qui découle de l'excès renforcera les fondations du Yetser Ara.

Les Mékoubalimes ont écrit que plus on rajoute dans le profane, plus on donne de la force au côté obscur, plus le Yetser grandit et assujettit l'homme à ses passions et plus il aura du mal à le combattre. Donc une personne mangeant et buvant avec parcimonie éloignera les "Klipotes" de lui car il se nourrira par nécessité et non par boulimie. Le Raavad écrit : Une personne qui va se retenir un peu alors qu'il a faim, cette souffrance sera considérée comme un sacrifice pour le pardon de ses fautes.

"Il faut faire attention de se nourrir avec savoir vivre et non comme un affamé ou un goinfre"

Il est fondamental de savoir qu'il y a dans la nourriture l'abondance de tout le service divin puisque de toute nourriture, de toutes boisson qu'une personne ingère, sera créé ce sang dans son corps et se sang qui coule dans ses veines lui permet de vivre comme il est écrit : " Car le sang c'est la vie, et tu ne dois pas absorber la vie avec la chair;"(Dévarim 12,23) ou encore : " Car le principe vital de la chair gît dans le sang." (Vayikra 17,11) il est donc clair que toute la vie matérielle passe par le sang.

Alors, quand un homme va trier le bon du mauvais, il va éviter à son sang d'être empoisonné ! Le sang créé sera complètement débarrassé de l'impureté des "klipotes" et un corps qui reçoit du sang purifié de sa matérialité apaisera les désirs ardents du corps en le rapprochant de la spiritualité. L'inverse est vrai aussi, la personne qui ne sait pas se retenir sera au service de ses pulsions les plus basses.

Quand un homme mange dans la sainteté, cette nourriture insufflera en lui une force de renouvellement dans son service divin. Par contre si il n'y a aucune sainteté dans son repas, il est clair que le renouvellement ne se fera pas, mais en plus de cela il ressentira de la fatigue et des lourdeurs. Donc celui qui voit que son repas lui donne sommeil (dormir est 1/60 eme de la mort) c'est qu'il ne mange pas assez dans la Kédoucha.

Rabbi Haïm vital écrit dans son livre "Chaharé Kédoucha" : il est reconnu qu' un corps est constitué des 4 éléments fondamentaux à savoir :

l'eau, la terre, le feu et l'air. Ces 4 éléments matériels mélangés constituent le corps humain. C'est ainsi que naissent les mauvaises Midotes de l'homme de ces 4 éléments qui renferment des "klipotes". Il est vital pour l'être humain de bien comprendre que chaque composant du corps est nourri par les aliments donc à chaque repas il va nourrir un des fondements de son être. S'il n'y a pas de sanctification l'écorce spirituelle viendra se coller à un des éléments ce qui entrainera une lésion sur l'âme qui est aussi constituée de 4 éléments spirituels. Chaque acte matériel a une répercussion bonne ou mauvaise sur la spiritualité humaine.

"L'eau, le feu, l'air et la terre compose le corps de l'être humain"

Les répercussions d'un manque de sainteté dans la façon de se nourrir sont : pour le feu la colère et l'orgueil; pour le vent les mauvaises paroles et le Lachon Ara; pour l'eau la façon de se comporter et les actes charnels; pour la terre la paresse et la léthargie.

On raconte au sujet d'un Hassid qui était venu voir son maître et lui avait raconté qu'à chaque fois qu'il rentrait chez lui, dès l'instant où il franchissait la porte se réveillait en lui une grande colère et il ne supportait pas que sa femme et ses enfants ne réalisent pas toutes ses demandes. Le Rav l'a écouté et lui a demandé d'aller attendre dehors quelques instants. Entre temps, il a demandé à son secrétaire de lui préparer un café brûlant et de passer près du "hassid" avec, et au moment d'arriver à son niveau, de lui renverser dessus "sans faire exprès". Le secrétaire fit ce qu'on lui demanda sans poser de question et pendant que le "hassid" somnolait en attendant sa réponse il fut surpris par la moitié d'une tasse de café brûlante sur sa jambe. Impossible d'imaginer la fureur dans laquelle il était ! D'une part sa jambe le brûlait, son pantalon était trempé et sa chemise remplie de taches de café. Malgré tout, il garda son sang-froid et ne s'énerva pas. Il alla voir le secrétaire qui faisait semblant d'être confus et lui dit que ce n'était pas grave, que cela aurait pu arriver à n'importe qui. Et de rajouter que tout est pour le bien, que tout vient d'Achem et qu'il ne faut pas s'énerver mais être joyeux dans nos épreuves.

Apres quelques minutes le Rav fit appeler le "hassid" dans son bureau et lui dit: "Je suis impressionné par la vertu de patience dont tu as fait preuve vu ce qui t'es arrivé ! Tu as réussi à surmonter ta colère et en plus tu as remercié pour le mal. Je te demande donc d'arrêter de te comporter comme ça juste à l'extérieur devant les autres mais d'incruster cela en ton cœur afin de commencer à te comporter à l'identique dans ta propre maison".

Donc si une personne voit qu'il a un manque sur un point précis de sa personne alors même qu'il fait un maximum d'efforts pour arranger ce défaut, comme si les portes du ciel étaient scellées, qu'il débarrasse ces éléments fondamentaux des "klipotes".

"Il vaut manger pour vivre et non pas vire pour manger "

Pour conclure, la nourriture et la tenue des repas sont des facteurs prédominants dans le service divin car nos sages nous disent : "On est ce qu'on mange" c'est une des raisons de la Cacheroute.

Comme il est écrit dans la Guémara Péssahim (101,1): " Il n y a pas de Kidouch ou il n y a pas de séouda " cela veut dire que le kidouch qui sanctifie le repas ne peut avoir lieu qu'au moment d'une séouda et si on sanctifie la séouda c'est avant tout pour se sanctifier soi-même.

Extrait tiré du livre : Imré Noam sefer Bamidbar Paracha Chélah Léha Maamar 7
du Rav Yoram Mickaël Abargel Zal

Horaires de Chabbat

	Entrée	sortie
Paris	21:40	23:04
Lyon	21:16	22:33
Marseille	21:04	22:17
Nice	20:58	22:12
Miami	19:58	20:56
Montréal	20:29	21:45
Jérusalem	19:07	20:31
Ashdod	19:20	20:33
Netanya	19:20	20:34
Tel Aviv-Jaffa	19:20	20:33

Hiloulotes :

20 Sivan : Rabbi Répahël Tsémah Ben Tsion
21 Sivan : Rabbi Shimon Sofer
22 Sivan : Rabbi Eliaou Hazane
23 Sivan : Rabbi Yaacov Polak
24 Sivan : Rabbi Méssoud Cohen
25 Sivan : Rabban Chimon Ben Gamliel
26 Sivan : Rabbi Yonathan Ben Ouziel

A la mémoire de :

Daniélla Bat Alice Zal

Sabba Kadicha Rav Hanania Ben Aviva Zal

Savta Saada Bat Hanna Zal

Sabba Avraham Ben Ito Zal

Histoire de Tsadikimes

Trois commerçants juifs décidèrent de cacher leur argent avant Chabbat pour être tranquilles et ne pas risquer de se faire dévaliser dans l'auberge. Au milieu de la nuit, l'un d'eux se leva, prit l'argent et le cacha autre part. Avant de reprendre la route à la fin de chabbat, ils allèrent récupérer leur argent qui bien sûr n'était plus là. Ils commencèrent donc à s'accuser l'un l'autre du vol des bourses. N'arrivant pas à trouver le coupable, ils décidèrent de soumettre le litige au grand roi Salomon.

Après les avoir auditionnés, le roi reporta le jugement au lendemain matin pour amener le voleur à se trahir. En arrivant le lendemain, le roi Salomon leur dit :"J'ai entendu que vous étiez des sages et des érudits en Torah, j'aimerais vous exposer le problème qui m'a été donné par le gouverneur d'un autre pays pour lui donner une réponse". Voici l'histoire : Un garçon et une jeune fille s'étaient promis de se marier en grandissant et que ni l'un ni l'autre n'épouserait quelqu'un sans autorisation de l'autre.En grandissant la jeune fille déménagea et voulut faire sa vie avec un autre. Après ses fiancailles elle expliqua à son futur mari la promesse faite dans le passé et qu'elle devait demander la permission à son ancien camarade pour ne pas avoir une vie problématique. Elle alla donc chez ce dernier avec son fiancé et une bourse d'or pour qu'il l'a libère. Quand son ancien ami entendit sa demande il lui dit :"Puisque tu as respecté notre entente, je te libère et ne te demande rien en contrepartie". Sur le chemin du retour heureux et soulagés, ils se firent attaquer par des bandits. Le chef des voleurs qui était agé prit les bijoux et ensuite s'approcha de la jeune femme pour abuser d'elle. Juste avant cela elle lui dit : laisse moi te raconter mon histoire". En finissant elle lui dit: " Si mon jeune ami s'est dominé, toi qui es déjà vieux tu devrais faire de même. Prends mon or et laisse moi en paix". A ces mots il pensa qu'il était proche de la tombe et que pour une fois une bonne action serait la bienvenue, il la laissa partir sans la toucher en lui rendant sa bourse d'or.

Le roi Salomon leur demanda avec malice et sérieux voilà : "Mon ami le gouverneur veut savoir qui est le plus méritant des trois protagonistes dans cette histoire le voleur, le fiancé ou la jeune fille ". Le premier dit :" La jeune fille pour sa fidélité à sa promesse d'enfance". Le deuxième dit: "Le fiancé qui a annulé son pacte malgré son amour". Le troisième dit :"Le voleur qui a rendu sa bourse d'or et a laissé la fille".

Le roi s'écria alors :" Si celui-ci pense à l'or alors qu'il ne l'a jamais vu , il a surment convoité l'argent de ses camarades". Le roi donna l'ordre de le fouétter jusqu'à ce qu'il avoue son larcin et l'endroit où il avait caché les bourses d'or. Ainsi tout le monde put voir la sagesse du grand roi Salomon qu'Achem lui avait accordée pour rendre justice selon le chemin de la sainte Torah.

Haméir Laarets

Bet Amidrach Haméïr Laarets
Tel : 08-3740200 / Fax : 077-2231130
BP 345 Code Postal 80200
mail : office@hameir-laarets.org.il

Pour recevoir le feuillet dans votre synagogue ou dédicacer un numéro contactez-nous : Isr : 054.6973.202 / Fr : 01.77.47.29.83
Distribué Gratuitement. Merci de le déposer à la guéniza

hameir laarets 054.69.73.202 Un moment de lumière

Pensée Juive

מחשבות ישראל

37

Le point de vue juif sur les évènements de la vie

שלח
תשע"ט לפ"ק

זמנים לשבת קודש:

מוצאי שבת:	הדלקת הנרות:
Paris 11:04 Strasbourg 10:40 Marseille 9:17 Toronto 9:58 Montreal 9:45 Manchester11:05 London 10:36	Paris 9:40 Strasbourg 9:17 Marseille 9:04 Toronto 8:45 Montreal 8:29 Manchester 9:23 London 9:06

PERLES SUR LA PARASHA DE LA SEMAINE

Notre Paracha nous raconte l'épisode des espions envoyés avant la conquête de la terre de Canaan, mission quimalheureusement échoua et due être reportée à 40 ans plus tard, justement du fait que ceux-ci se rebellèrent contre l'Eternel et parlèrent du mal de la terre. Ils causèrent de nombreux pleurs de désespoir des juifs, qui auraient dû s'en remettre à l'Eternel, qui était à leurs petits soins. Cela, bien entendu, éveilla la colère divine qui scella leur sort à errer durant 40 ans, dans un désert pas très accueillant. Un groupe de juifs repentants, voulurent monter en terre promise, sans en avoir l'accord de D-ieu, comme les versets suivants nous en font le récit :

"Moïse rapporta ces paroles (le décret de tourner dans le désert pendant 40 ans, ainsi que celui de la mort de pratiquement toute la génération du désert qui ne mérita pas d'entrer en terre d'Israël, etc...) à tous les enfants d'Israël; et le peuple s'en affligea fort. Puis, le lendemain de bon matin, ils se dirigèrent vers le sommet de la montagne, disant : "Nous sommes prêts à marcher vers le lieu que l'Eternel a désigné, car nous avons péché." Moïse leur dit : "Pourquoi transgressez-vous la parole de l'Eternel ? Cela ne vous réussira point ! N'y montez pas, car l'Eternel n'est pas au milieu de vous ; ne vous livrez pas aux coups de vos ennemis. Car l'Amalécite et le Cananéen sont là sur votre chemin, et vous tomberiez sous leur glaive ; aussi bien, vous vous êtes éloignés de l'Eternel, l'Eternel ne sera point avec vous !" Mais ils s'obstinèrent à monter au sommet de la montagne ; cependant, ni l'arche d'alliance du Seigneur ni Moïse ne bougèrent du milieu du camp. L'Amalécite et le Cananéen, qui habitaient sur cette montagne, en descendirent, les battirent et les taillèrent en pièces jusqu'à 'Horma." (Nombres 14:39-45).

Nous apprenons de ces versets, qu'habiter en Terre d'Israël n'a de valeur, que lorsque cela est acquiescé d'en-Haut, mais si ce n'est pas le cas, alors non seulement que la résidence en terre d'Israël n'est nullement considérée comme une Mitsvah, mais de plus, elle sera considérée comme une transgression de la Parole divine. Comme nous le voyons des versets,

>>>

ENIGME ET QUESTIONS POUR AIGUISER ET STIMULER LES ESPRITS DES LIVRES DU BEN ISH HAÏ ZT'L

— L'Eternel parla à Moïse en ces termes : "Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : À votre arrivée dans le pays où Je vous conduirai, lorsque vous mangerez du pain de la contrée, vous en prélèverez un tribut au Seigneur. Comme prémices de votre pâte, vous prélèverez un gâteau en tribut ; à l'instar du tribut de la grange, ainsi vous le prélèverez. Des prémices de votre pâte vous ferez hommage à l'Eternel dans vos générations futures." (Nombres 15:17-21).

Question : dans la Paracha de la semaine, nous apprenons qu'il faut prélever la 'Hallah de toute pâte que nous cuisons. Voici que 2 individus, possédant de la farine en partenariat, la moulurent et se la partagèrent en deux, de manière à ce que chacun d'entre eux, avait dans sa main, un peu moins que la mesure minimale de farine les obligeant à prélever. C'est seulement en ajoutant le son et les déchets de farine avec celle-ci, qu'ils pouvaient prétendre avoir la mesure nécessaire pour le prélèvement. Ils allèrent demander à un Rav, s'ils leur incomber de prélever la 'Hallah, ou alors, puisque la farine seul, sans l'ajout d'autres éléments, n'avait pas la mesure nécessaire pour cela, ils en seraient exemptés. Le Rav répondit à l'un qu'il était obligé de prélever la 'Hallah, tandis qu'il exempta l'autre.

>>>

>>>
qu'à D-ieu ne plaise, la punition pour celui qui va outre la parole divine. En réalité, toutes les actions de l'homme sont dirigées par une Providence divine suprême et précise.

On raconte sur un Grand d'Israël qui voyagea en train avec son aide, 3 jours durant pour une affaire concernant le peuple d'Israël, de s'être rendu compte au final s'être complètement trompé de chemin ! Il avait pris le train dans le sens contraire ! Quelle ne fut pas la consternation de son aide de se trouver maintenant à 6 jours de leur destination ! Le Rav, nullement irrité, et même très calme, descendit du train pour reprendre un autre, cette fois-ci dans la bonne direction. L'aide, intriguée par l'équanimité du Rav, l'interrogea : "Comment se fait-il, que bien que nous ayons perdu un temps fou, cela ne semble pas vous toucher ! Vous prenez tellement bien les choses !" Le Rav répondit : **"Le verset dit à propos du renvoi de Hagar et de son fils Ismaël par Abraham "elle s'en alla et s'égara dans le désert de Beer Shava." (Genèse 21:14),** et **nos Sages** d'expliquer **(Pirké déRabbi Eliézer)** : "De là, nous apprenons qu'elle revint à l'idolâtrie de son père." Et cela est difficile à comprendre ! D'où nos Sages ont-ils déduits cela ? En fait, ils l'ont compris du verset lui-même, des termes **"et s'égara".** En effet, un juif ne s'égare jamais. Un juif est habité d'une foi profonde et inébranlable d'être constamment guidé par une Providence divine extraordinaire. On ne peut jamais dire qu'un juif se perd. S'il arrive dans tel chemin, c'est que D-ieu l'a voulu, pour des raisons parfois évidentes, parfois cachées. Par conséquent, si Hagar s'égara, c'est qu'elle avait malheureusement abandonné la Foi en D-ieu."

Ces paroles fantastiques nous enseignent que rien n'est le fruit du hasard, rien ne vient par erreur. D-ieu est omniscient. Il est conscient de tout, et cela, à chaque seconde. Il guide chacun de nos pas, constamment. Cette réalité est au-delà de tout entendement bien sûr.

Si tout cela est vrai au niveau de chaque individu, à plus forte raison au niveau du peuple dans son ensemble. Aucun juif animé de la Foi en D-ieu et Sa Torah ne penserait, ne fût-ce un seul instant, que les enfants d'Israël ont été exilés aux confins de la terre à cause de leur faiblesse, du manque de savoir-faire touchant leur armée, etc. et que s'ils avaient été mieux entraînés, ils auraient eu le dessus sur leurs ennemis et seraient restés en Israël. Quelle aberration que de penser de la sorte ! Dans **la prière de Moussaf,** nous disons : "à cause de nos fautes, nous avons été exilés", et non pour d'autres raisons sordides. À cause de nos fautes, D-ieu S'est vu obligé de nous exiler, comme nous le lisons dans le **Shéma Israël** : **"La colère du Seigneur s'allumerait contre vous, Il défendrait au ciel de répandre la pluie, et la terre vous refuserait son tribut, et vous disparaîtriez bientôt du bon pays que l'Eternel vous destine." (Deutéronome 11:17).** Nous ne nous sommes pas perdus en chemin, mais c'est bien D-ieu qui dirige chacun de nos pas tout au long de l'exil pour notre bien ultime.

En vérité, cet exil devait arriver de toutes manières, comme ce qu'a déclaré D-ieu dans 'l'alliance des morceaux' **(Parashat Lekh Lékha).** Dans le **Midrash (Béréshit Rabbah 44:21)** sur le verset : "**Cependant, le soleil s'était couché, et l'obscurité régnait : voici qu'un tourbillon de fumée et un sillon de feu passèrent entre ces chairs dépecées." (Genèse 15:17),** D-ieu montra à Avraham l'enfer et l'exil et lui demanda : "Lequel d'entre eux choisis-tu pour tes enfants afin de les purifier ?" Avraham choisit l'exil. Une autre opinion de ce même Midrash dit qu'il aurait choisi l'enfer. Mais finalement,D-ieu opta pour l'exil.

Le commentaire **Yéfé Toar** pose la question suivante : "L'exil, à lui seul, nous purifie !? Si c'est ainsi, certains penseraient que tous les interdits leur seraient permis, car ils se trouvent en exil, sous le joug des nations et que de toutes façons, ils seront blanchis !?" Il répond à cela en disant que l'exil ne purifie pas entièrement nos fautes. L'exil ne vient que tempérer, adoucir la punition en enfer.

Le commentaire **Nézèr Hakodesh** explique différemment ce Midrash. Il fait une distinction entre les punitions données à l'âme et au corps. Les punitions de l'âme pécheresse envers D-ieu lui seront administrées selon ses fautes, mais les punitions infligées aux corps à l'époque où le Messie viendra, seront données qu'aux mécréants, juifs ou non ; tandis que

>>>

>>>
Comment expliquer cette différence dans la décision du Rav ?

Réponse : le Rav répondit ainsi se basant sur la loi stipulant, qu'effectivement, si le son et les déchets sont encore mélangés à la farine, on peut les considérer comme faisant partie de la farine, et donc s'il y a la quantité nécessaire, il faudra procéder au prélèvement de la 'Hallah. Mais si le son et les déchets ont déjà été séparés de la farine, il ne pourra plus les remettre ensemble pour les considérer avoir la quantité requise pour le prélèvement.

Et donc, pour le 1er individu qui n'avait jamais séparé le son et les déchets de la farine, le Rav trancha qu'il pouvait prélever. Alors que la 2e personne, entendant que si la farine était mélangée avec ses déchets et du son, il fallait procéder au prélèvement de la 'Hallah, alla rapidement chez lui et mélangea le tout, espérant ainsi, mériter d'accomplir la Mitzvah de prélèvement. Mais le Rav lui dit qu'il n'avait plus la possibilité de le faire, puisqu'il les avait déjà séparés. De les mélanger à nouveau, n'aiderait en rien. La farine de son et les déchets de farine sont considérés comme étant complètement séparés et donc puisque la farine n'a pas la quantité nécessaire pour être élevé la 'Hallah, il n'est plus obligé à le faire. **(Imré Binah question 254).**

>>>

ceux du peuple juif qui auraient fidèlement enduré l'exil, ne rejetant point le joug des nations, ne recevront pas de punitions corporelles.

Plus encore, le **Midrash (Béréshit Rabbah 41:9)** nous dit que cela, justement, est l'intention de Di-eu. Il nous dit à propos du verset : **"Je rendrai ta race semblable à la poussière de la terre ; tellement que, si l'on peut nombrer la poussière de la terre, ta race aussi pourra être nombrée." (Genèse 13:16) -** que D-ieu parle du futur exil, quand les juifs seront humiliés jusqu'à la poussière et seront éparpillés aux confins de la terre, piétinés par tous ; la raison étant que justement, par ces terribles souffrances, toutes leurs fautes seront expiées, atteignant ainsi un degré de purification les rendant dignes de se rapprocher de D-ieu. Ainsi le prophète prédit : **"Et tu diras en ce jour : 'je te remercie, ô Seigneur, d'avoir fait éclaté sur moi Ta colère ! Car Ta colère S'apaise, et Tu me consoles." (Isaïe 12:1)** Le peuple juif, à la fin des temps, remerciera D-ieu pour toutes les vicissitudes de l'exil, car par elles, justement, toutes ses fautes seront pardonnées.

Le **Maharal de Prague** dans **Guévourot Hashem (chapitre 8),** explique la raison pour laquelle Avraham choisit l'exil pour ses enfants et non pas l'enfer. Avraham pensa que l'asservissement des nations sur Israël touchera sa fin tout de même, quand le Messie viendra, tandis que les souffrances de l'enfer sont éternelles, qu'à D-ieu ne plaise. Et le Saint-béni-soit-Il a aussi choisi l'exil pour les juifs, car par l'intermédiaire des affres de l'exil, ils seront considérés comme perdus, comme s'ils n'existaient plus, et ce n'est rien qu'ensuite, que D-ieu les libèrera et les renouvellera. D-ieu les rendra comme des créatures pures et nouvelles. **Le Maharal** termine en s'adressant au lecteur : "Quand tu auras compris ces choses, tu sauras leur vérité, car ce sont des choses très claires".

Dans le même ordre d'idées, le **Midrash Tana Dévé Eliyahou (chapitre 14)** dit que lorsque les enfants d'Israël fautèrent et n'avaient plus à leur crédit étude de Torah et pratique des Mitsvot — leur octroyant le mérite d'habiter en terre d'Israël — D-ieu les dispersa en exil pour expier leurs fautes, car aucun peuple dans son ensemble (évidemment qu'à titre individuel, un non-juif peut accéder au Monde futur, s'il se soumet aux 7 Lois Noahides, les faisant non pas pensant qu'il est tout à fait logique de les faire, mais les accomplissant car prescrits dans la Torah de Moïse) ne prétendrait au Monde futur à part la descendance de Jacob notre patriarche.

Il ressort, que l'exil et ses affres ne viennent pas par hasard ou parce que notre armée n'était pas assez forte, mais bien de la volonté, du désir de D-ieu de nous purifier. Et donc, par chaque souffrance, nous nous rapprochons un peu plus du but, de notre espoir de voir le Messie nous délivrer.

Ainsi, de même, au niveau de notre quotidien, tout provient de D-ieu et donc, il nous incombe de se tourner vers Lui en prières jusqu'à ce qu'Il entende nos supplications rapidement, nous délivrant à jamais AMEN !

HISTOIRE POUR LE SHABBAT

Suite de l'histoire du juste converti, Avraham ben Avraham

Un bref récapitulatif de l'histoire de la semaine dernière: le fils du gouverneur (Graf) Pototsky se convertit. Au début, il tenta de rester dans l'anonymat, mais la chose devint connue du gouvernement qui l'appréhenda et le fit emprisonner. Son verdict ne tarda pas à venir : être brûlé vif. Les différentes figures politiques tentèrent de le séduire de toutes les manières possibles et imaginables, pour qu'il reprenne ses sens, en retournant à la chrétienté, mais leurs efforts furent vains.

Lorsque les ministres se rendirent compte qu'ils ne purent nullement l'influencer, ils délibérèrent quant à la prochaine marche à suivre. Ils décidèrent finalement de faire venir sa mère, de manière à l'attendrir, et par cela, peut-être, il l'écouterait et reviendrait sur sa décision de devenir juif (selon eux bien sûr, car d'après la Torah de vérité, une fois la personne convertie au judaïsme, elle ne pourra plus rebrousser chemin).

Sa mère arriva à la prison et lui demanda : "Mon Cher fils ! Tu sais bien que tu n'es pas né juif et donc, pourquoi serais-tu alors obligé de le devenir et par voie de conséquence, mourir brûlé vif ! Combien même serais-tu arrivé à la conclusion que le peuple juif est le meilleur, en quoi serais-tu obligé d'en faire partie ?!" Il lui rétorqua une réponse extraordinaire : "La chose est connue, qu'avant que l'Eternel ne donna la Torah au peuple d'Israël, Il s'enquerra de toutes les nations du monde, pour savoir si elles voulaient recevoir la Torah. Chaque nation se déroba de cette lourde responsabilité, en avançant toutes sortes de subterfuges sordides, comme cela est relaté par **nos Sages de mémoire bénie** dans la **Guémara (Shabbat 88 b).** Mais parmi ces nations, certains individus de haute stature morale, souhaitaient expressément recevoir la Torah, mais que pouvaient-ils faire lorsque leurs nations respectives toutes entières s'y opposaient. Ils restèrent donc avec leurs désirs, qu'ils ne purent concrétiser. À l'époque du Don de la

>>>

>>>

Torah, le Saint béni soit-Il voulut la donner aux enfants d'Israël et non pas à de simples individus.

Mais la difficulté demeure : en quoi ces individus sont-ils coupables de ne pas avoir mérité la Torah ? La belle réponse : D-ieu béni soit-Il, ne retenant jamais le salaire d'aucune créature, fait en sorte que de la descendance de ces individus, sortiront une ou plusieurs personnes qui se convertiront au judaïsme, concrétisant ainsi le désir pur de leurs ancêtres. Et donc, certainement que je fais partie de ces enfants-là, et c'est pour cela que je me suis converti." Sa mère ne se laissa pas faire et lui demanda de laisser cette chose-là à ses enfants. Pourquoi était-il nécessaire pour lui spécialement de se convertir ?! Avraham ben Avraham ne fut pas convaincu et ne voulut pas revenir de sa position.

Quand les ministres furent témoins de tout cela, ils le traduisirent de nouveau en justice, pensant peut-être, que cette fois-ci, il ne s'entêterait plus... mais en vain. Les juges prononcèrent son verdict d'être brûlé vif. Il n'en fut pas peiné, et bien au contraire, il sourit et se réjouit fortement d'avoir le mérite que l'occasion se présente pour lui, d'être brûlé pour la Sanctification du Nom de D-ieu. Les juges furent abasourdis par la noblesse de son âme et se sentir astreints à lui demander pardon d'avoir prononcer un tel verdict et que ce n'était pas de leur faute, car ils étaient simplement les émissaires du gouvernement, qui avait auparavant, à huis clos, déjà décider de son sort, soit d'être brûlé vif. Et s'ils en avaient la possibilité, ils lui auraient donné une moindre punition. Aussi, le supplièrent-ils de ne pas se venger sur eux après son décès.

Le juste converti sourit et leur dit : "Cela ressemble à un colporteur vendant des boutons et aiguilles. Un beau jour, alors qu'il se tenait dans un grand marché, déambula un ministre 'doté' d'un orgueil démesuré, qui, lorsque leurs regards se rencontrèrent, décida cruellement de le faire souffrir à cœur joie. Lui donnant une très forte claque sur la joue, il l'humilia en disant : "Pauvre colporteur ! Que fais-tu ici dans un marché où ne viennent que de grands marchands de renommée !" Par la force du coup reçu, le colporteur qui se tenait au bord d'un précipice, tomba à la renverse pour dégringoler la pente de la montagne jusqu'à la vallée en bas. Évidemment, plusieurs de ses os furent brisés et son corps, meurtri de blessures. Il ne put bouger, ne fût-ce qu'un seul de ses membres.

Au fond du gouffre, il distingua soudainement des étincelles de lumière provenant de pièces d'or innombrables jonchant le sol escarpé. Petit à petit, il surmonta sa faiblesse et recueilli quelques pièces. Il cria à l'aide et quelques instants plus tard, un homme, avec son chariot, vint le secourir. Le colporteur lui donna une pièce afin qu'il l'amène à une auberge quelconque pour pouvoir reprendre ses esprits. Après quelques jours, il eut assez de force et ne voulant pas perdre son temps, se mit à coudre plusieurs petits sacs. Lorsqu'il retrouver sa forme, il alla chaque nuit en cachette, à la vallée pour recueillir de nombreuses pièces d'or qu'il utilisa à bon escient. Il acheta différentes marchandises, des bateaux, forêts et usines pour devenir immensément riche. L'aubergiste ne savait rien de tout cela et le considérer comme un simple colporteur. Finalement, après avoir bien établi sa richesse sur des assises solides, il revint chez lui en calèche élégante, accompagné de nombreux domestiques.

L'année suivante, lorsqu'il revint au marché avec son équipe de domestiques, ce même ministre, qui l'avait rudoyé l'année précédente, déambulait nonchalamment. Très honteux, le ministre tomba à ses pieds, le suppliant de lui pardonner pour son arrogance. Le nouveau riche lui répondit : "Est-ce que tu dois me demander pardon ?! C'est grâce à toi que je suis devenu riche ! Si tu ne m'avais pas frappé alors, je serais resté sans aucun doute, un simple colporteur jusqu'à aujourd'hui !"

Le juste converti de conclure : "Le niveau suprême qu'un homme pourrait jamais atteindre est d'être brûlé pour la Sanctification du Nom divin. L'homme méritant cela, se voit gratifié dans le monde supérieur, d'une récompense et de grands délices extraordinaires et imaginables. Bien évidemment, un homme ne peut pas se forcer dans une telle situation. Il n'a pas la permission de se tuer. Il ne peut sanctifier le Nom de D-ieu en donnant sa vie que si l'occasion se présente à lui. Et vous... vous m'avez amené ce grand bonheur ! Cette récompense extraordinaire... et vous me demandez pardon ?! C'est moi qui devrais vous remercier !" Les juges, très étonnés de ses dires, ne pouvaient émettre un son, face à un tel héroïsme et à une telle noblesse d'esprit.

Le jour même de la fête de Chavouot, ils entamèrent son exécution. Rabbi Abraham ben Abraham était joyeux et ne voulut aucunement écouter les paroles séductrices des curés qui s'efforçaient, dans ses derniers instants, de l'influencer à se rétracter. Mais lui, se moquait d'eux. Ses dernières paroles avant de quitter ce monde, brûlé vif, furent la bénédiction qu'un juif prononce avant de mourir, pour la Sanctification du nom divin, comme indiqué dans le **Shéla HaKadosh (Sha'ar HaOtiyot lettre 1) - "ברוך אתה ה'... אשר קדשנו במצוותיו וצוונו על קידוש השם" - "Béni sois-Tu Eternel... Qui nous as sanctifiés par Ses Mitsvot et nous a ordonné sur la Sanctification du Nom."**

Après la fête, les juifs allèrent en cachette rassembler le reste de son corps et de ses os saints pour les enterrer avec dignité. Plus tard, un grand arbre poussa sur la sainte tombe, ayant l'apparence d'un homme, avec des mains et des pieds.

Cette histoire hors du commun, du saint converti Rabbi Avraham ben Avraham, est restée gravé dans les annales de l'histoire du peuple juif. Un homme abandonnant tout afin de rejoindre le judaïsme et qui fut prêt à être brûlé vif pour la Sanctification du Nom de Dieu ! Que son mérite nous protège, ainsi qu'à tout le peuple d'Israël AMEN !

FONDAMENTAUX DE LA RELIGION

Traduit du livre "**The Empty Wagon**" - Le Wagon Vide
de Rabbi Yaacov Shapiro שליט"א

"Qu'est-ce qui fait de vous un juif ?"

J'ai parfois des conversations avec des individus qui parlent du peuple juif, et qui prétendent même en faisant partie, mais ne croient pas à la Torah. L'essentiel de notre conversation va généralement quelque chose comme ça (pour mieux illustrer ce point, je vais donner notre juif laïque imaginaire une certaine connaissance de la Torah) :

Eux : *je suis juif, et je me soucie du peuple juif.*

Moi : *mais le judaïsme est une religion et le peuple juif la pratique. Donc, si vous ne pratiquez pas ou ne croyez pas dans la religion, comment pouvez-vous faire partie de son peuple ? C'est comme quelqu'un prétendant être un fan de l'Olympique de Marseille sans croire à l'existence de l'Olympique de Marseille.*

Eux (indignés) : *que veux-tu dire ? Israël, af al pi shé'hata, Israël hou !*[1]

Moi : *oui, mais c'est quelque chose que dit la Torah, et vous ne pas croyez pas à la Torah. La Torah dit que vous êtes juif que vous le vouliez ou non. Donc, si je veux, moi, qui crois à la Torah, je peux vous considérer comme juif, ce qui signifie, que vous êtes obligés dans les Mitsvot. Mais vous ne croyez pas à la Torah ou les Mitsvot, alors comment pouvez-vous, avec votre conviction que la Torah était une chose faite par l'homme, qui n'a pas été donnée par Hachem sur Har Sinaï, vous considérez comme un membre de la religion juive si vous n'y croyez pas ? Vous ne croyez pas que Hachem ait jamais dit : "af al pi shé'hata, Israël hou !"*

Eux : *mais ma mère est juive, et donc je suis juif.*

Moi : *et si votre mère est républicaine, cela fait de vous un républicain ? Pourquoi est-ce que si la mère de quelqu'un est juive, il est aussi juif ? Seulement parce que la Torah le dit. Si vous ne croyez pas à la Torah, alors pourquoi penseriez-vous que la judéité de votre mère vous est transmise ?*

En outre, une condition préalable pour dire que vous êtes juif, est de définir d'abord ce que le terme "juif" signifie. Dire que pécher ne vous disqualifie pas d'être juif, cela n'explique pas ce qui vous a qualifié pour être juif en premier lieu. Ma définition d'un juif — la définition de la Torah — est quelqu'un qui se tenait à Har Sinaï et a accepté la Torah. Alors quand vous dites que vous êtes juif parce que votre mère est juive — qu'est-ce qui fait exactement votre mère juive ? Qu'est-ce qu'un juif, qui vous amène à croire que votre mère en est une ?

Je peux dire, si je le souhaite, que vous étiez à Har Sinaï et avez accepté la Torah. Mais vous ne croyez pas que quelqu'un se soit jamais tenu à Har Sinaï et a accepté la Torah ! Alors dites-moi, de votre point de vue sans Foi en D-ieu, qu'est-ce qui fait de vous des juifs ? La judéité est un concept créé par — et donc défini par — la Torah. Mais si vous ne pas croyez à la Torah, vous devez trouver une définition de la judéité autre que celle donnée par la Torah. Si vous ne pouvez pas utiliser la définition de la Torah de la judéité, quelle définition utiliserez-vous ?

À ce stade, quelle que soit la définition alternative de la judéité que mon interlocuteur fournira — race, ethnicité, tribu, etc. — s'il en fournit du tout, ce ne sera pas ce que nous appelons le 'Am Israël. Cela ne peut pas l'être — pour quelqu'un qui ne croit pas à la Torah.

Il y a des juifs laïques qui s'interrogent également à ce sujet. "Pourquoi est-ce," une non-juive demande à son amie laïque, qui est professeure d'histoire et

1."Un juif qui pèche est un néanmoins un juif." **(Sanhédrin 42a).** Comme nous le verrons bientôt, cela ne s'applique qu'aux croyants de la religion juive qui pèchent en raison de leur faiblesse de caractère et de leur manque de retenue. Mais quelqu'un qui ne croit pas à la Torah, n'est pas visé par ce principe. Je n'ai pas évoqué cette distinction ici, même si elle réfute l'affirmation de l'incroyant dans la conversation, parce que je voulais faire valoir un point différent : celui qui ne croit pas à la Torah, ne peut pas se définir en tant que juif, utilisant la définition de la Torah.

Voir également ci-dessous, note 123.

>>>

donc, pensait-elle, pourrait peut-être en mesure de répondre à sa question, “que mon mari, qui ne met jamais les pieds dans la synagogue, ne célèbre pas les fêtes juives ou n’allume pas les bougies pour le jour du Shabbat, et ne croit même pas en D-ieu, est défini comme un juif, alors que personne ne me définirait en tant que chrétienne ou catholique, étant donné que j’ai cessé d’aller à l’église, il y a des décennies et que je suis complètement laïque !”[2]

Elle a une bonne question. C’est une question que, *léhavdil (sans aucune comparaison possible),* **R. Shakh** pose aussi. Mais dans son cas, la question est rhétorique :

je vais dans une rue juive et me tourne vers quelqu’un qui ne respecte pas la Torah et les Mitsvot. Je le coince et lui demande : s’il vous plaît dites-moi, mon frère : vous êtes un juif ? Qu’est-ce qui fait de vous un juif? Vous mangez et buvez avec un gentil ! [Pour vous], sa viande est casher ! Son pain est casher ! Sa fille est casher ! De quelle façon, alors, êtes-vous un juif ? S’il vous plaît, arrêter un instant et pensez : êtes-vous en fait juif ? De quelle façon ? De quelle façon ? Intellectuellement ? Culturellement ? Qu’est-ce qui vous définit en tant que juif ?[3]

Même s’il existe effectivement aujourd’hui des gens qui ne pas croient à la Torah et se considèrent toujours comme juifs, soit parce qu’ils ont une définition différente du terme “juif”, soit parce qu’ils n’ont jamais beaucoup réfléchi à la signification du mot “juif”, il fut un temps où il était clair pour tous les juifs (à l’exception près de quelques individus farfelus[4]) que le judaïsme est une religion, et que le peuple juif est une communauté définie uniquement par leur unité partagée avec la Torah, et dont la fraternité est due uniquement en raison du fait d’être tous les enfants d’Hachem.

2. Shlomo Sand, *How I Stopped Being a Jew*, p. 17. La réponse du professeur: “Contrairement à l’identité chrétienne, l’identité juive n’est pas seulement une question de croyance en D-ieu et d’une forme particulière de culte. L’histoire a laissé sa marque sur les juifs sous la forme de signes extérieurs qui dépassent ceux d’une culture religieuse traditionnelle. L’hostilité envers eux dans les temps modernes a donné aux juifs une identité spécifique en tant que victimes de ségrégation, qui doit être pris en compte et respecté.” L’insuffisance de cette “définition” est évidente (bien qu’elle ne soit pas pire que toute autre définition laïque de la judéité) — selon cette réponse, il n’y a rien de juif dans le fait d’être juif. Au lieu de cela, la judéité n’est rien de plus que d’être persécutés. Dans son livre, Sand, qui ne croit pas à la Torah MiSinaï, se lance dans un voyage de réflexion pour comprendre ce qui le rend juif. Finalement, il réalise que rien ne le fait vraiment, et il rejette son auto-identification en tant que juif. Voir aussi ci-dessous,

3.**Mikhtavim Oumaamarim, vol. 1, n° 13.**

4.Comme par exemple, Benedict Spinoza — un hérétique qui a vécu à l’époque du Shakh et du Taz (1600) et qui a été excommunié par la communauté juive d’Amsterdam pour son hérésie. Les sionistes en ont fait un héros en raison de ses croyances proto-nationalistes hérétiques. Il est rapporté que Ben Gourion a voulu à plusieurs reprises enlever le *‘Hérèm* (excommunication) que les Rabbins ont mis sur Spinoza.

LOIS DU LIVRE ‘KAF HA’HAÏM’

Évidemment, ces lois vous sont présentées à titre d’étude. Pour la marche à suivre, veuillez vous tourner vers un Rav.

Suite des lois de l’ablution des mains le matin -

1. S’il est resté réveillé jusqu’après le milieu de la nuit, parce qu’il a participé à un festin ou parce qu’il était occupé par son travail, et n’a commencé à dormir qu’après le milieu de la nuit, lorsqu’il se lèvera le matin, il sera encore obligé de se laver les mains selon les mêmes lois qui seraient applicables à celui qui aurait dormi depuis le début de la nuit. Et il dira la bénédiction ‘Al Nétilat Yadaïm comme il le faut.

2. S’il s’est levé avant l’aube et s’est lavé les mains, il se les lavera une seconde fois lorsque l’aube se sera levé, et ne prononcera pas la bénédiction ‘Al Nétilat Yadaïm (s’il l’a déjà dite avant l’aube), ainsi l’écrit le **Rama**. Il faudra qu’il se lave alternativement les mains, 3 fois chacune, suivant tous les détails des lois de l’ablution des mains, comme lorsqu’il se lève le matin **(Kaf Ha’Haïm).**

3. Celui qui a dormi durant le jour, se lavera les mains à son réveil, mais sans bénédiction. Il devra procéder à cette ablution que s’il a dormi au minimum une demi-heure, mais s’il a dormi moins que cela, il n’aura pas besoin de se laver les mains **(Kitsour Shou’han ‘Aroukh rapporté par le Kaf Ha’Haïm).**

4. Certains ont la coutume de se laver la bouche le matin, à cause de la salive qui s’y est accumulée pendant le sommeil **(Shou’han ‘Aroukh 4).** Pour la simple et bonne raison que nous allons bientôt mentionner le Grand et Saint Nom du Roi de tous les rois dans les bénédictions du matin et dans la prière, et cela n’est pas poli de le faire avec une bouche sale. S’il n’a pas d’eau propre et ne veut pas se laver la bouche avec de l’eau sale, cela ne l’empêchera pas de prier et il pourra le faire comme cela **(Lévoush).** De même un jour de jeûne public où il interdit de se laver la bouche, il pourra néanmoins prier sans se la laver.

OR HA'HAÏM HAKADOSH SUR LA PARASHA DE LA SEMAINE

"Cela formera pour vous des franges dont la vue vous rappellera tous les commandements de l'Eternel, afin que vous les exécutiez" (Nombres 15:39).

"Cela formera pour vous des franges". À priori, cette injonction de faire des franges n'est pas très compréhensible. Selon les paroles des **Tossafot** dans le **traité de Ménakhot (43b)** commentant une parole de **Rabbi Meïr** qui dit, et voici ses mots : "Plus grande est la punition du blanc que celle du bleu azur. Cela ressemble à un roi qui ordonna à deux de ses esclaves de le servir. À l'un, il dit : "Amène-moi un sceau de boue !' [sceau probablement mis sur leur bracelet d'esclave entourant le bras] et à l'autre : "Amène-moi un sceau fait d'or !" Les deux refusèrent d'obéir à l'ordre du roi et ne lui apportèrent rien du tout. Lequel d'entre eux mérite une plus grande punition ? J'aurais tendance à dire que c'est celui à qui le roi demanda de lui apporter un sceau en boue et qui ne l'a point fait, [car c'est une chose plus facile à faire]. Les **Tossafot** expliquent : "Ce en quoi Rabbi Meïr compare le sceau de boue aux franges, car c'est ainsi que l'on fait pour les esclaves [qu'on met sur eux le sceau de leur maître] et les franges témoignent sur les enfants d'Israël, qu'ils sont les esclaves de l'Eternel, comme il est écrit dans la **Guémara de Shabbat (57b) : "כבלא דעבדא תנן" -** selon Rachi, un genre de signe distinctif que l'on plaçait sur l'habit de l'esclave. **Fin des paroles de Tossafot.**

Et donc cette explication, "**Cela formera pour vous des franges"** voudrait pointer sur le fait qu'ils sont les esclaves de l'Eternel, et l'esclave a un signal qui montre son état d'esclavage. Le verset continue : **"dont la vue vous rappellera tous les commandements de l'Eternel, afin que vous les exécutiez"** signifiant que lorsqu'ils verront ce signe d'esclavage sur eux, ils réaliseront qu'ils ne sont pas libres de faire ce que bon leur semble, que ce soit au niveau de leur nourriture, leurs habits, leurs paroles ou bien toutes leurs actions, comme un esclave vit dans la crainte de son maître, lorsqu'il lui ordonne de cesser de faire des travaux que l'Eternel ne veut pas qu'il fasse.

Le verset conclut : **"et ne vous égariez pas à la suite de votre cœur et de vos yeux, qui vous entraînent à l'infidélité." -** C'est-à-dire que les choses de ce monde, étant dévoilées et prédominantes, attirent le regard et le désir. Mais l'ordre du roi ordonne de faire exactement l'opposé de cette volonté naturelle et d'arriver même à détester les choses agréables à ses sens (le toucher, etc.). Et il est impossible à l'homme, qu'avec ses forces naturelles seulement, il puisse surmonter cela d'une manière constante, à moins d'être réveillé par le signe indiquant sa condition d'esclave, qui lui donnera la vigueur nécessaire de ne pas être entraîné à ce que ses yeux et son cœur désirent.

Annonces

Les dépenses liées à la diffusion au Canada et en France de ce feuillet hebdomadaire de paroles de Torah grandissent. Nous recherchons activement des donateurs afin de couvrir les frais associés à la propagation de ses saintes paroles renforçant le grand public. Le don peut se faire à l'occasion d'une joie ou encore pour l'élévation de l'âme d'un proche et cetera…

Pour cela, s'il vous plaît vous adresser à nous par email à **penseejuive613@gmail.com**

Vous pouvez vous inscrire pour obtenir gratuitement le feuillet chaque semaine par email à **penseejuive613@gmail.com**

Évidemment, vous êtes libres de résilier votre abonnement à tout moment.

Bonne nouvelle : à la demande générale, vous pouvez maintenant télécharger les anciens feuillets, en les demandant au email penseejuive613@gmail.com

Merci infiniment !